

Haute Ecole
Groupe ICHEC - ISC St-Louis - ISFSC



Enseignement supérieur de type long de niveau universitaire

Quelles perspectives de développement pour la finance éthique et sociale en Belgique ?

Etude de motivation pour mieux comprendre les attentes des investisseurs

Mémoire présenté par Charles CARON

Pour l'obtention du diplôme de Master en Gestion de l'entreprise

Année académique 2009 - 2010

Promoteur : Monsieur Roland SAINTROND

Boulevard Brand Whitlock 2 - 1150 Bruxelles

Haute Ecole
Groupe ICHEC - ISC St-Louis - ISFSC



Enseignement supérieur de type long de niveau universitaire

Quelles perspectives de développement pour la finance éthique et sociale en Belgique ?

Etude de motivation pour mieux comprendre les attentes des investisseurs

Mémoire présenté par Charles CARON

Pour l'obtention du diplôme de
Master en Gestion de l'entreprise

Année académique 2009 - 2010

Promoteur : Monsieur Roland SAINTROND

Boulevard Brand Whitlock 2 - 1150 Bruxelles

Remerciements

Merci à l'équipe du Réseau de Financement Alternatif de son accueil et sa disponibilité. Sous sa guidance et grâce à ses conseils éclairés, j'ai pu recueillir une information particulièrement utile dans la réalisation de ce travail.

Je tiens également à remercier toutes les personnes qui ont participé activement aux tables de discussion lors de l'enquête de motivation. Elles ont grandement contribué à une meilleure compréhension des préoccupations de la clientèle en matière d'investissements socialement responsables.

Enfin, je remercie Mr R. Saintrond et Mme I. de Quirini pour l'encadrement et le suivi durant ma période de stage et la rédaction du mémoire.

Présentation synthétique du mémoire

Après diverses lectures et récoltes d'information sur l'économie sociale et solidaire, le sujet s'est révélé très attrayant et intéressant à étudier pour l'élaboration d'un mémoire. C'est alors que l'idée d'analyse du comportement du public face aux produits financiers socialement responsables s'est révélée être une problématique intéressante à étudier et c'est pourquoi nous tenterons de répondre à la question suivante : « *Comment la clientèle bancaire des particuliers réagit-elle à la finance éthique et sociale ?* ». Ainsi, l'objectif de ce mémoire sera de cerner les motivations et les freins du public à effectuer des investissements socialement responsables. Afin d'atteindre celui-ci, nous avons décidé de diviser le travail en trois grandes parties ; une partie théorique basée sur différents concepts propres à la finance éthique et sociale, une partie pratique définie par la réalisation d'une étude de marché, et enfin, celle reprenant les conclusions et les recommandations apportées à l'étude.

Comme expliqué ci-dessus, nous commencerons par explorer la littérature liée à l'économie sociale et solidaire.

Etant donné l'étendue de celle-ci, nous avons choisi de nous limiter à l'analyse de quatre concepts distincts en rapport avec l'étude que nous décrirons dans la seconde partie de ce travail. Il y a en premier lieu celui de « l'économie sociale et solidaire » où il s'agit de bien faire la différence entre les deux termes : d'une part, l'économie sociale se développe au sein de groupes divers tels qu'une famille, une association, une coopérative ou encore une communauté quelconque ; d'autre part, l'économie solidaire qui est perçue comme une obligation naissant de liens sociaux et portant sur des valeurs socialement construites. Ensuite, il y a la notion de « banque éthique et sociale », qui n'est autre qu'un établissement bancaire qui souhaite replacer l'argent au service des hommes et qui contribue au financement d'une économie sociale et solidaire. Pour développer ce dernier, nous allons analyser le mode de fonctionnement de deux banques éthiques par excellence ; à savoir la banque Triodos, unique banque jugée entièrement éthique en Belgique, et la Co-operative Bank, un organisme bancaire éthique en Angleterre. Un troisième concept autour duquel s'articulera le travail est celui d'« investissement socialement

responsable », investissement réalisé non seulement pour la valeur financière qu'il peut engendrer, mais aussi basé sur des critères éthiques, sociaux et environnementaux.

Nous allons donc comparer l'évolution de ce type d'investissement en Belgique par rapport aux Etats-Unis, pays d'origine de ceux-ci, et à l'Angleterre, pays qui propose le plus grand nombre d'investissements socialement responsables en Europe. Enfin, nous tenterons de définir le profil de l'investisseur, en distinguant les « investisseurs privés » des « investisseurs institutionnels ».

La seconde partie du travail fera l'objet d'une étude de marché auprès des investisseurs et non investisseurs socialement responsables. Nous avons opté pour une étude qualitative sous forme de discussion de groupe afin d'analyser le sujet en profondeur et de déterminer la volonté ou non du public à investir de manière responsable, et de cerner les motivations et les freins à réaliser de tels investissements. Pour pouvoir répondre à la problématique de départ, nous avons mis au point et organisé deux discussions de groupe différentes ; une avec des personnes concernées et ayant déjà contracté des investissements socialement responsables afin de définir les incitants à placer leur argent dans ce type de produit et une autre, réunissant des personnes n'ayant jamais investi de manière responsable, avec pour objectif de déterminer les raisons pour lesquelles elles ne sont pas concernées par ces produits.

Finalement, la troisième et dernière partie du mémoire sera composée des conclusions ainsi que des recommandations apportées à l'étude. Elle consiste donc en une analyse des propos recueillis auprès des participants aux deux tables de discussion suivie d'une proposition de solutions afin de promouvoir la finance éthique et sociale à l'avenir.

Table des matières

Introduction générale	1
Partie 1	3
Approche conceptuelle	3
1. L'économie sociale et solidaire	5
A. Historique	5
a. L'économie sociale	6
b. L'économie solidaire	8
c. Le Tiers secteur	10
B. Limites et opportunités	11
C. Vers un système universel	12
2. La banque éthique et sociale	14
A. Origines du concept	14
a. Aux États-Unis	14
b. En Europe	15
c. En Belgique	17
B. Responsabilité sociale d'entreprise	19
C. Fonctionnement d'une banque éthique	21
a. Triodos	24
b. La Co-operative Bank (en Angleterre)	29
3. L'investissement socialement responsable	32
A. Bref historique	32
a. Aux États-Unis	32
b. En Europe	35
B. Définition et types d'Investissement Socialement Responsable (ISR)	38
a. Définition	38
b. Types d'Investissement Socialement Responsable	39
C. Marché belge de l'Investissement Socialement Responsable (ISR)	42
a. L'Investissement socialement responsable en Belgique	42
b. Certification des produits éthiques et solidaires : le Forum Ethibel	44
c. Vers une norme légale pour l'Investissement Socialement Responsable	46
4. Investisseurs institutionnels et investisseurs privés	48
A. Les investisseurs institutionnels et les investisseurs privés sur le marché belge de l'Investissement Socialement Responsable	48
B. Les investisseurs institutionnels	48
C. Les investisseurs privés	50
5. Conclusion	51
Partie 2	52
Étude qualitative	52
1. Détermination du type d'étude	54
2. Méthodologie	58
3. Interprétation des résultats de l'étude	59
A. Réactions recueillies suite aux questions d'introduction	60
B. Réactions recueillies suite aux questions relatives aux ISR	60
a. L'aspect financier	61
b. L'aspect éthique et solidaire du produit	62
c. L'aspect de labellisation du fonds	64

d. Réactions des participants envers l'accroissement du nombre d'ISR	65
C. Réactions recueillies suite aux questions relatives aux organismes	
bancaires.....	66
a. Banque éthique vs banque traditionnelle.....	66
b. Réactions des participants vis-à-vis de l'information fournie par les	
banques.....	69
c. Description de la banque idéale par les participants	70
d. Avis recueillis auprès des personnes enquêtées sur la banque Triodos	71
e. Avis des participants sur les entreprises financées par la banque Triodos	
.....	73
D. Incitants, obstacles et motivations à investir.....	73
a. Réactions des participants sur les moyens de sensibilisation relatifs aux	
ISR	73
b. Solutions proposées par les participants afin de sensibiliser le public ...	75
c. Les raisons poussant à investir de manière responsable	77
d. Facteurs défavorables aux investissements socialement responsables	78
E. Conclusion	79
a. Les incitants.....	79
b. Les freins.....	80
F. Limites et recommandations.....	81
A. Limites.....	81
a. Limites théoriques	81
b. Limites pratiques.....	83
B. Recommandations	85
Conclusion générale	87
Bibliographie.....	90
Annexes	95
Annexe A: Liste des fonds certifiés par un des deux labels Ethibel en Belgique.....	1
Annexe B: Déclaration de certification par le Forum Ethibel des crédits et des	
réinvestissements de la banque Ethias	2
Annexe C: Exemple d'une fiche d'un fonds d'actions socialement responsables	
proposée par la banque KBC	4
Annexe D : Questionnaire administré aux participants ayant déjà réalisé des	
investissements socialement responsables lors des interviews du samedi 20 mars	
2010	5
Annexe E: Questionnaire administré aux participants n'ayant jamais réalisé	
d'investissements socialement responsables lors des interviews du samedi 20	
mars 2010	8
Annexe F : Retranscription de l'interview des personnes ayant déjà réalisé des	
investissements socialement responsables	10
Annexe G : Retranscription de l'interview des personnes n'ayant jamais réalisé	
d'investissements socialement responsables	33

Introduction générale

Alors que nous entrons dans le 21^{ème} siècle, force est de constater que nous vivons actuellement un phénomène de financiarisation de l'économie. La prise de pouvoir ascendante des marchés financiers les amène à diriger de plus en plus l'économie en général et à influencer un nombre important d'initiatives sociales et environnementales. Suite à ce changement et à la prise de conscience de la population, on a assisté durant ces dernières décennies à l'émergence d'une nouvelle forme de finance plus éthique et morale. Cette dernière a émergé sous diverses formes, c'est la raison pour laquelle il n'est aujourd'hui pas rare d'entendre parler d'« investissement socialement responsable », de « banque éthique », ou encore de « finance éthique et sociale ».

Suite à la participation à une séance d'information organisée par l'équipe du Réseau de Financement Alternatif sur l'économie sociale et solidaire, cette approche m'a fortement interpellé et je me suis engagé à effectuer un stage au sein de leur équipe. C'est alors dans le cadre de ce stage que l'idée d'analyse du comportement du public face aux produits financiers socialement responsables s'est révélée être intéressante à étudier.

L'objectif de ce mémoire sera donc de cerner les motivations et les freins de la clientèle bancaire du secteur « particuliers » à réaliser des investissements socialement responsables, c'est-à-dire « *des investissements réalisés non seulement sur la base de critères exclusivement financiers, mais tenant compte également des préoccupations éthiques, sociales et environnementales.*¹ » comme le définit l'équipe du Réseau de Financement Alternatif.

Le mémoire a été divisé en trois parties. La première partie s'attache à développer les différents concepts propres à la finance éthique et sociale. La deuxième partie est consacrée à une étude qualitative, réalisée dans le courant du

¹ BAYOT Bernard et CAYROL Annika, L'investissement socialement responsable en Belgique, rapport final 2009, Réseau de Financement Alternatif, 2008, p. 8

mois de mars 2010 auprès d'un échantillon d'investisseurs et de personnes n'ayant encore jamais investi dans des produits dits éthiques. La préparation de ces interviews s'est appuyée sur l'ouvrage de Martine GAUTHY-SINECHAL et Marc VANDERCAMMEN sur les méthodes et outils utilisés dans les études de marché². Enfin, la troisième partie du travail reprend les conclusions de l'étude ainsi que les recommandations.

² GAUTHY-SINECHAL Martine et VANDERCAMMEN Marc, Etudes de marchés, méthodes et outils, Perspectives marketing, édition De Boeck Université, juin 2005

Partie 1

Approche conceptuelle

Dans cette première partie, nous allons tenter de définir et de démontrer, à partir d'exemples concrets, les différents concepts théoriques et les champs pluridisciplinaires qui ont servi de base à la réalisation de l'étude de motivation. Celle-ci sera donc essentiellement descriptive. Elle aura pour but de bien comprendre le contexte dans lequel a émergé la finance éthique et sociale et de définir ses composantes ainsi que les éléments qui en ressortent. Pour rappel, ce mémoire va tenter de répondre à la problématique suivante : « Comment la clientèle des « particuliers » réagit-elle à la finance éthique et sociale ? » L'objectif est donc de cerner les facteurs qui vont inciter les individus qu'ils soient déjà investisseurs ou non à participer à l'avènement d'une « nouvelle finance » plus responsable. Mais de quoi s'agit-il ?

Avant toute chose, la finance éthique et sociale émane elle-même du mouvement dit de « l'économie sociale et solidaire ». C'est dans un contexte historique et en pleine révolution de l'économie durant ces deux derniers siècles qu'est apparue pour la première fois la notion de « finance éthique et sociale », à savoir une finance qui entend traiter l'argent et ses multiples facettes (épargne, investissement, crédit, etc.) non plus sous un angle de stricte rentabilité économique, mais en y adjoignant des considérations éthiques, sociales et solidaires. De plus, cette notion renferme en soi deux autres concepts : celui de « banque éthique et sociale » et celui d'« investissement socialement responsable ». Ceux-ci sont des éléments-clés de cette approche et permettent son fonctionnement. Dans un premier temps, la banque éthique est représentée comme l'acteur principal pour promouvoir une utilisation de l'argent de manière plus responsable; ensuite, l'investissement socialement responsable constitue le principal outil et moyen de fonctionnement utilisé par ces banques. Enfin, un autre acteur essentiel assurant l'avènement de la finance éthique et sociale est l'« investisseur », à savoir la personne qui va injecter les capitaux pour alimenter le système. Ce dernier fera l'objet d'un quatrième concept, afin de bien distinguer à la fois l'investisseur du non investisseur, mais aussi les investisseurs institutionnels des investisseurs privés.

1. L'économie sociale et solidaire

Ce chapitre est consacré à une analyse historique des différents mouvements ayant conduit à l'émergence de l'économie sociale et solidaire ainsi que des principaux acteurs de la finance éthique et sociale. Il présente également les limites et opportunités d'un tel mouvement et montre son influence sur l'émergence d'un système « universel ».

A. Historique

L'économie sociale trouve ses origines dans toute une série de réformes apparues à la fin du XIXème siècle et début du XXème en Europe. Cependant, les Révoltes de 1789 et de 1791 suite à l'approbation de la loi Le Chapelier condamnant les « coalitions ouvrières » constituent certainement le point de départ d'une nouvelle ère. À cette époque, nous ne parlions pas encore d'économie sociale, et encore moins de solidarité. Toutes ces interdictions et l'essor de la Révolution industrielle à partir de 1840, passant de l'agriculture aux industries lourdes comme première source de financement, ont provoqué un appauvrissement de la population qui vivait jusqu'ici majoritairement des ressources agricoles³. Les conditions de travail devenaient alors insupportables pour les paysans et leurs familles qui exerçaient leur activité sans aucune protection sociale, dans de mauvaises conditions. L'économie prenant alors le dessus sur l'être humain, la population se devait de réagir et c'est dans ce contexte que de nouvelles lois sont entrées en vigueur pour donner naissance à une première forme d'économie sociale⁴; parmi celles-ci, il y a d'abord celle de 1867 octroyant l'accord pour la constitution d'entreprises coopératives, la Charte de la mutualité signée en 1898 ou encore la loi de 1901 permettant la liberté d'association. Durant les années suivantes, diverses formes d'associations, de mutuelles, de coopératives ont été créées, dans un climat de cohésion sociale suite à la période de reconstruction survenue après la Seconde

³ JEANTET Thierry, L'économie sociale, la solidarité au défi de l'efficacité, La documentation Française, Paris, 2006, pp. 14-30

⁴ FOUREL Christophe, La nouvelle économie sociale, Editions La Découverte & Syros, Paris, 2001, pp.11-19

Guerre Mondiale. Par la suite, ce mouvement s'est encore renforcé dans les années 1970 sous l'impulsion du Comité de liaison des activités coopératives, mutualistes et associatives. De cette manière, nous allons assister tout doucement à l'avènement de cette économie qui va connaître une forte évolution ces dernières années pour en venir à l'appellation actuelle de « nouvelle économie sociale et solidaire ». Cette récente appellation doit être analysée séparément, en prenant en compte l'économie sociale d'une part, l'économie solidaire d'autre part ainsi que la notion de « Tiers secteur », une sorte de mixte entre les deux premières émergeant dans les années 1980. Même s'il s'agit de trois concepts différents, ils sont tous en rapport les uns avec les autres d'une certaine manière puisque l'économie solidaire trouve ses origines dans l'économie sociale et que le Tiers secteur présente des caractéristiques communes à ces deux notions.

a. L'économie sociale

Celle-ci se manifeste sous trois formes distinctes : la société coopérative, la mutuelle ou l'association⁵. Premièrement, la coopérative s'est développée dans l'économie marchande, avec pour objectif de venir en aide à des personnes en difficulté d'obtention de financement en leur permettant de créer ensemble leur propre société afin de développer leur activité. Le principe fondamental d'une telle organisation est la coopération et la solidarité affichées entre ses membres, et elle se développe généralement dans des secteurs d'activité ne permettant pas ou très peu l'obtention d'avantages en capitaux. Deuxièmement, les mutuelles constituent des sociétés à finalité non lucrative et se basent sur le principe de solidarité entre ses membres qui participent directement à l'activité via leurs cotisations. Celles-ci se sont développées afin de traiter de nombreux problèmes récurrents dans notre société tels que les maladies, pensions, incapacités de travail,... Puis petit à petit, les mutuelles se sont vues diriger par les autorités au niveau national et certaines sont devenues obligatoires sous la nomination d'« organismes de protection sociale ». Troisièmement, les associations regroupent un ensemble de personnes ayant un objectif commun qui est de développer une activité dont le but premier n'est pas la recherche de profit pour celle-ci ni pour ses membres. Il existe différentes raisons

⁵ FOUREL Christophe, La nouvelle économie sociale, Editions La Découverte & Syros, Paris, 2001, pp.99-102

pour lesquelles la création d'une association est indispensable comme par exemple la défense d'une cause, l'opposition à des politiques socialement injustes, ou enfin le soutien à des mouvements sociaux en rapport avec les pouvoirs publics.

L'économie sociale, comme on vient de le constater, peut donc se manifester sous différents aspects. De plus, elle est caractérisée par plusieurs principes de fonctionnement tels que la libre adhésion des personnes, un mode de gestion démocratique propre (une personne = une voix), la non-appropriation individuelle des bénéfices ou encore l'indivisibilité totale ou partielle des fonds propres. Le premier principe stipule que chaque acteur de l'économie sociale a fait le choix, librement consenti, de s'associer. Le second entend bien traiter chaque membre sur un même pied d'égalité, en rejetant la notion de pouvoir au sein de l'association, de la coopérative, de la mutuelle ou de la fondation. Donc chaque personne est considérée comme égale vis-à-vis des autres, même si l'apport de chacun diffère. Le troisième principe est basé sur la notion du non lucratif. C'est-à-dire que même si la société venait à dégager un bénéfice, elle ne peut le distribuer respectivement entre ses membres, sauf dans le cas d'une coopérative où des plafonds sont délimités pour le remboursement des apports en capital. Enfin, le quatrième principe stipule que les différents fonds propres initialement injectés au développement de leur activité sont indivisibles entre ses membres.

Sur base de ces principes, on retrouve des organisations ayant adopté des statuts juridiques différents (mutuelle, associations, coopératives) et agissant dans des secteurs d'activité très variés dont les principaux sont cités comme suit par Eric Bidet⁶, économiste ayant étudié l'évolution de l'économie sociale en France et en Europe : « *la banque (coopératives de crédit), l'assurance (mutuelles ou coopératives d'assurance), la coopérative agricole, la santé et les services sociaux (mutuelles de santé, associations sanitaires et sociales, coopératives de santé), l'éducation, la formation et la recherche (associations), la distribution (coopératives de consommateurs, coopératives de détaillants), la pêche (coopératives de pêcheurs), le sport (associations sportives), la culture (associations culturelles), le*

⁶ BIDET Eric, L'insoutenable grand écart de l'économie sociale. Isomorphisme institutionnel et économie solidaire, La Découverte, Revue du MAUSS n°21, 2003, pp. 162-178

tourisme (associations touristiques), le transport (coopératives de transporteurs), l'artisanat (coopératives d'artisans) ». Comme nous pouvons le constater, l'économie sociale se manifeste sous plusieurs formes et agit dans des domaines très variés en nette augmentation ces dernières années.

L'évolution de l'économie sociale en Europe s'est montrée impressionnante depuis peu; en 2000, on comptait déjà près de 75000 fondations contre 3 fois plus aujourd'hui. En 2002, le nombre d'emplois rémunérés pour les coopératives s'élevait à 3.663.534 personnes, celui pour les mutuelles atteignait 351.291 personnes et celui pour les associations comptait 7.128.058 associés rémunérés. En 2005, on a dénombré près de 240000 coopératives procurant un emploi direct à plus de 3.7 millions de travailleurs et rassemblant près de 143 millions de coopérateurs. Les mutuelles quant à elles couvraient 120 millions de personnes⁷. En 2007, on estime près de 10% des entreprises européennes appartenant à l'économie sociale, soit un peu plus de 11 millions de personnes impliquées, représentant 6.7% de la population salariée de l'Union européenne⁸.

b. L'économie solidaire

Au-delà des principes de l'économie sociale, on peut remarquer une augmentation croissante de la volonté du public à vouloir se montrer solidaire les uns des autres, mais aussi vis-à-vis de l'environnement. C'est pourquoi cet aspect est en train de révolutionner l'économie sociale par le biais de développement de nouvelles activités dont le but est d'améliorer le sort de l'Homme et de la planète. Par exemple, on constate une augmentation de coopératives et d'associations qui luttent pour la protection de l'environnement via l'utilisation des nouvelles énergies « vertes », ou encore une évolution croissante du nombre d'organismes d'aides aux personnes défavorisées. L'économie solidaire émerge véritablement des nouveaux besoins sociaux de la population, elle trouve ses origines dans l'économie sociale. De plus,

⁷ Centre International de recherches et d'information sur l'économie publique, sociale et coopérative (CIRIEC), L'économie sociale dans l'Union Européenne, rapport d'information pour le Comité économique et social européen, 2007, pp. 4-18

⁸ MANSAUD Alice, L'économie sociale, sortie de crise...européenne ?, page visitée le 30/04/2010, adresse url : <http://www.nouvelle-europe.eu/geographie/est-ouest/l-economie-sociale-sortie-de-crise-europeenne.html>

elle a comme caractéristique d'allier 3 pôles différents de l'économie à savoir l'économie marchande, l'économie non marchande et l'économie non monétaire⁹.

L'économie solidaire s'est distinguée pour la première fois dans les années 1980 avec l'apparition des premières Régies de quartier¹⁰ ainsi que la création de l'Agence de liaison pour le développement de l'énergie alternative (Aldéa)¹¹. A cette époque, on la percevait alors comme une volonté de vivre, travailler, consommer autrement avec le désir d'échapper à une certaine uniformisation des modèles dominants. Durant ces 20 dernières années, ce concept va se développer à travers l'émergence des Systèmes d'Echanges Locaux (SEL, 1990) qui cherchent à favoriser les échanges commerciaux locaux en suppléant par leur monnaie locale le manque ou le coût de l'argent national, les divers organismes luttant pour une économie alternative tels que le Réseau de l'Economie Alternative et Solidaire (REAS, 1991), réseau regroupant diverses entreprises et associations mettant en place des projets solidaires, l'Association pour le Financement Solidaire (Finansol, 1996) qui assure la promotion d'une pratique solidaire de l'épargne, l'Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP, 2001) visant à préserver l'existence de fermes de proximité pour une « agriculture durable », les Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif (SCIC, 2001) dont le but premier est de produire des biens et services répondant au besoin collectif d'un territoire par la meilleure mobilisation possible de ses ressources économiques et sociales,... Chacun de ces organismes contribue à promouvoir le développement de l'économie solidaire, nous assistons donc à un mouvement et une volonté réelle de démocratiser l'économie au moyen d'engagements des personnes.

⁹ LAVILLE Jean-Louis, L'économie sociale et solidaire en Europe, Les notes de l'Institut Karl Polanyi, 2000, pp.10-11

¹⁰ Type d'associations apparues pour la première fois en France en 1980, qui réunit des collectivités locales, des organismes de logement social, et des habitants pour gérer leur territoire. Leur objectif est de recréer du lien social, de l'emploi, de la vie politique.

¹¹ Wikipédia, page visitée le 25/04/2010, lien url :
http://fr.solecopedia.org/index.php?title=%C3%89conomie_solidaire,

Tableau récapitulatif des intervenants de l'économie solidaire

<u>Date</u>	<u>Acteurs</u>	<u>Caractéristiques</u>
1980	Régies de quartier	Type d'associations qui réunit des collectivités locales, des organismes de logement social, et des habitants pour gérer leur territoire
1980	Aldéa	Agence de liaison qui lutte pour le développement de l'économie alternative
1990	SEL	Associations qui permettent à leurs membres de procéder à des échanges de biens, de services et de savoirs, sans avoir recours à la monnaie gouvernementale
1991	REAS	Réseau regroupant diverses entreprises et associations afin de mettre en place des projets solidaires
1996	Finansol	Association assurant la promotion d'une pratique solidaire de l'épargne
2001	AMAP	Associations visant à préserver l'existence de fermes de proximité dans une logique d'« agriculture durable »
2001	SCIC	Société produisant des biens et services répondant aux besoins collectifs d'un territoire par la meilleure mobilisation possible de ses ressources économiques et sociales

c. Le Tiers secteur

Cette notion est apparue pour la première fois durant les années 1980, résultat de conflits entre l'économie de marché et l'économie publique. Durant cette période, partout en Europe beaucoup de personnes exerçant leur activité faisaient face à de nombreux besoins qui n'appartenaient ni au domaine marchand ni au domaine public. Les citoyens européens étaient contraints de faire face à de nombreux problèmes de financement, d'endettement et de perte d'emploi. Il fallut alors trouver une solution, c'est-à-dire la création d'un nouveau secteur économique distinct du secteur public et du secteur marchand. Celui-ci va alors être baptisé sous le nom de « Tiers secteur » et va jouer le rôle d'intermédiaire entre l'Etat et le marché. Il sera donc à la fois marchand et bénéficiaire d'un financement public pour

les effets positifs au service de la communauté qu'il va engendrer. Prenons l'exemple d'une personne qui désire créer sa propre société dans un milieu social défavorisé en utilisant la main d'œuvre locale, à savoir des chômeurs, travailleurs à faible revenu,...et qui décide de leur offrir les formations adéquates, la possibilité d'acquérir un logement décent, ainsi que des avantages en nature afin qu'ils puissent travailler dans des conditions acceptables. Ce genre d'initiative mériterait alors une aide publique sous forme d'une subvention ou d'une exonération de charges salariales ou fiscales afin de récompenser les effets positifs apportés à la communauté (diminution du taux de chômage, meilleures conditions de vie, moins de précarité, etc.)

Finalement, le Tiers secteur regroupe à la fois des caractéristiques propres à l'économie sociale puisqu'il peut adopter les différentes formes qui la composent (mutuelles, associations et coopératives) et à l'économie solidaire en se rattachant à des objectifs améliorant la communauté. Ainsi, nous pouvons classer les organisations faisant partie de l'économie solidaire dans l'économie sociale. En 2000, le tiers secteur représentait 6,6 % de l'emploi civil en Europe. Les 2/3 de celui-ci étant concentrés comme suit; 30% dans les domaines de l'éducation, 20% dans le domaine de la santé et 14% dans le domaine des services sociaux¹².

B. Limites et opportunités

Il paraît évident que les initiatives menées par des mutuelles, associations et coopératives à finalité sociale et environnementale nécessitent un certain financement pour pouvoir développer leurs activités. L'Etat se comporte donc en quelque sorte comme le régulateur de ce système en décidant ou en refusant d'octroyer les aides financières nécessaires aux acteurs de l'économie sociale et solidaire. Cependant, ces acteurs bénéficient d'une plus grande flexibilité par rapport au domaine public dans le sens où ils offrent plus de proximité pour diverses interventions locales et possèdent généralement une plus grande expérience sur le terrain. De plus, grâce à cette expérience et à la possibilité de combiner des activités

¹² REINERT Magalie, *Transrural Initiatives* n°254, 03/02/2004, lien url : <http://www.ruralinfos.org/spip.php?article960>, page visitée le 06/05/2010

marchandes et non marchandes, le coût du service rendu sera moindre pour la population et un plus grand nombre de personnes pourra en bénéficier. Il revient donc à l'Etat de déléguer et répartir judicieusement les tâches aux diverses associations afin de profiter le plus sereinement possible de l'aide octroyée.

Cependant, nous pourrions croire que cette formule de financement pourrait provoquer une concurrence déloyale vis-à-vis de certaines associations lucratives, ou encore voire des organisations à finalité sociale ou environnementale bénéficier d'aides plus importantes que d'autres. En effet, ce débat est d'actualité même si nous avons pu constater une avancée considérable quant à l'octroi de financement public aux acteurs de l'économie sociale ces dernières années. Pour pouvoir bénéficier d'une aide publique, il faut se plier à un certain nombre de critères stricts bien définis, tout en mettant en évidence le côté sociétal ou environnemental de l'organisation.

Un autre obstacle rencontré par les acteurs de l'économie sociale et solidaire est la difficulté à attirer les sources de financement de la part des investisseurs privés et institutionnels. Il n'est pas évident pour ces acteurs de se montrer plus attractifs vis-à-vis des entreprises à caractère lucratif tout en respectant ses objectifs de finalité. Le plus souvent, tout ceci incite les particuliers à privilégier la valeur financière et la sécurité au détriment des entreprises dont le but premier n'est pas la recherche du profit mais bien de développer une activité sociale ou environnementale. Pour les banques ou les investisseurs institutionnels, il est clair que la finalité sociale est beaucoup moins attractive que la finalité de profit d'une entreprise classique. C'est pourquoi l'un des enjeux majeurs des acteurs de la finance éthique et sociale est d'essayer de combiner l'offre de capital au respect de leurs engagements.

C. Vers un système universel

A l'heure actuelle, l'émergence de cette forme de finance suscite la création d'un système financier et solidaire mondial. De cette manière, la possibilité de se voir octroyer un label de solidarité afin d'attirer les sources de financement pour les

entreprises sociales et solidaires pourrait s'avérer très intéressante. Pour obtenir ce label, il serait nécessaire et opportun de pouvoir distinguer les organismes qui produisent réellement de la solidarité de ceux qui n'en engendrent pas. Le Forum social européen¹³ propose de définir une entreprise productrice de solidarité comme « *un organisme qui réinsère des personnes exclues (chômeurs sans ressources), recrute au moins le tiers de son personnel parmi les exclus, investit dans des territoires en difficulté ou des pays du tiers monde et démontre aux pouvoirs qu'il produit de l'intérêt général par ces circuits-là.* » Dans le cas où une société venait à répondre à tous ces critères, l'Etat serait alors contraint d'intervenir en lui octroyant des mesures fiscales avantageuses. D'abord, l'idée nécessite un développement de systèmes pour une économie solidaire à l'échelle locale et régionale et par la suite nationale et mondiale. Une politique solide et stable entre les divers intervenants basée sur les initiatives solidaires de chacun doit alors être mise en place suivant le principe du « laisser penser et financer ensuite ». Enfin, elle requiert un système de notation solidaire plus approfondi et adaptable à la finance traditionnelle, basé sur le respect de différents critères bien définis.

¹³ Forum social européen, Développer le secteur de la finance sociale et solidaire, créer un système financier solidaire mondial, mars 2004, page visitée le 04/05/2010, adresse url : http://www.fseesf.org/spip.php?page=memoireart&id_article=399

2. La banque éthique et sociale

Ce chapitre traite des origines du concept de banque éthique sociale. De son émergence dans différents pays et du fonctionnement spécifique de ce type d'organisation bancaire.

A. Origines du concept

a. Aux États-Unis

La notion de banque éthique est apparue assez récemment dans nos économies. Pourtant, elle est le résultat d'une longue histoire dont les origines remontent au XVII^e siècle suite à l'émergence des Quakers¹⁴, membres d'un mouvement religieux refusant de financer des activités d'esclavage et d'armement en Amérique du Nord. Par la suite, ce mouvement va s'accentuer jusqu'au début du XX^e siècle sous l'influence des pays et religions islamiques¹⁵. A cette époque, suivant des idéologies religieuses, le système bancaire islamique autorisait uniquement les investissements dans des activités que la loi approuvait, avec le refus de faire payer un intérêt sur les emprunts par quelque institution financière. L'objectif principal de cette réforme était de lutter contre la pauvreté, la faim, la précarité et l'analphabétisme alors que les investissements dans la production d'alcool, d'armes ou de pornographie étaient fermement sanctionnés.

Un peu plus tard en 1929, suite au krach boursier du système capitaliste aux Etats-Unis, la volonté d'un mécanisme bancaire avec des valeurs plus éthiques va se faire ressentir. Les congrégations religieuses protestantes vont alors créer des fonds garantissant le non financement de sociétés développant des activités liées à l'alcool, le tabac, les jeux de hasard et à l'armement. Plus tard, dans la seconde moitié du XX^e siècle, suite à la guerre du Vietnam, plusieurs mouvements révolutionnaires et géopolitiques vont se manifester. On peut notamment souligner

¹⁴ Les Quakers sont les membres de la Société religieuse des Amis, un mouvement religieux fondé en Angleterre au XVII^e siècle par des dissidents de l'Église anglicane et de son courant puritain.

¹⁵ BENIJTS Tim, DE VILDER Gerrit, LAGAE Wim, Ethisch beleggen naar een doorbraak, éd. Garant, 1998, pp. 1-19

les mouvements pacifistes de la part des universités entraînant une réflexion sur l'ampleur des dégâts suite à l'utilisation des armes lors de cette guerre et menant à une dénonciation des profits engendrés par les firmes qui les ont créées.

Un autre mouvement est celui de la lutte contre un régime d'Apartheid en Afrique du Sud qui va entraîner l'émergence de nouvelles valeurs éthiques basées sur le refus d'investissement dans les sociétés impliquées dans cette cause. Peu à peu, ces valeurs vont se transmettre du continent américain à nos économies, et vont totalement révolutionner les systèmes financiers des pays européens avec l'émergence de l'éthique dans nos institutions bancaires et autres.

b. En Europe

Ce n'est qu'à partir des années 70-80¹⁶ que l'on va commencer à débattre du sujet dans nos économies européennes, cet avènement tardif étant en grande partie dû aux systèmes religieux principalement catholiques, ne défendant pas les mêmes idéaux en matière d'éthique que les églises islamiques et protestantes.

Le tout premier pays européen à parler de fonds éthique est la Suède, avec le lancement du premier fonds éthique destiné au public en Europe à savoir l'Ansvar Aktiefond Sverige¹⁶. Ce fonds qui existe encore aujourd'hui, a été créé en 1965. Plus tard, le Royaume-Uni, proposera la création d'un tel produit financier en 1973. Cependant, ce n'est que 10 ans plus tard en 1983 que l'idée va se concrétiser avec l'émergence des deux premiers fonds éthiques européens par Friends Provident (Friends Provident Stewardship Fund en 1984) et Jupiter Tyndall (Merlin Ecology Fund en 1988)¹⁷.

Peu à peu, de nouvelles organisations financières vont émerger un peu partout en Europe, des organisations telles que les coopératives de crédit servant l'économie sociale ou le commerce équitable, celles qui pratiquent la microfinance,

¹⁶ KREANDER Niklas, An Analysis of European Ethical Funds, Certified Accountants Educational Trust, London, 2001

¹⁷ SHEPHERD Penny, A history of ethical investment, UK Social Investment Forum, May 2001, pp. 1-3

ainsi que les organisations bancaires à orientation communautaire, environnementale ou éthique.

Dans les années 1990, l'apparition de nouvelles thématiques liées à la responsabilité sociale d'entreprise dans un contexte de développement durable va amener les investisseurs à vouloir changer leur manière d'utiliser l'argent, ce qui va contribuer à l'essor de nouvelles techniques d'investissement dans les institutions financières. C'est depuis lors que l'on peut constater une forte croissance du nombre d'investissements socialement responsables proposés par ces organismes. Par après, de nombreuses associations pour une économie sociale et solidaire se sont développées sur le continent européen. Parmi celles-ci, on peut relever la FEBEA (Fédération Européenne de Finance et Banques Ethiques et Alternatives), le FSE (Forum Social Européen), l'organisation « Social Economy Europe »,...

Enfin, on évoque aujourd'hui l'émergence d'une seule et unique banque éthique européenne, la « Banca Etica Europa », qui devrait voir le jour en 2011. Ses principaux objectifs seront similaires à ceux de n'importe quelle banque éthique et donc sociaux et écologiques à l'instar de la recherche de la profitabilité maximale¹⁸. Celle-ci serait le résultat d'une fusion entre trois banques éthiques existantes actuellement ; la Nef (Nouvelle Economie Fraternelle) née en France en 1988 qui finance des projets dans les domaines de la pédagogie, de la santé ou de l'agriculture biologique ; la Banca popolare etica, créée en Italie en 1999 et dont l'activité consiste à octroyer des crédits à de nombreux projets partout dans le monde afin de lutter contre la pauvreté tant en Italie que dans le Tiers-Monde ; la Fiare (Fondation pour l'Investissement et l'Epargne Responsable), née en 2002 en Espagne afin de créer une banque sociale et alternative dans le pays Basque qui agit pour financer le domaine du non-profit très actif dans cette région et qui offre de réelles opportunités d'investissement pour les épargnants plus sensibles. Dotée du statut de société coopérative européenne, la Banca Etica Europa servira d'exemple à tout un secteur décrédibilisé. Cette dernière aura pour objet de répondre à une demande croissante de crédits destinés à soutenir la création et le développement

¹⁸ CHIBANI-JACQUOT Philippe, Lancement d'une banque éthique européenne, , page consultée le 13/05/2010, lien url : http://www.novethic.fr/novethic/finance/ethique/lancement_banque_ethique_europeenne.jsp

d'activités et d'entreprises innovantes, le plus souvent dans le champ de l'économie sociale et solidaire ou du développement durable.

c. En Belgique

Les premiers mouvements d'économie sociale et solidaire sur le territoire belge se sont manifestés dans les années 1970, suite à la volonté de quelques citoyens de créer les premières associations d'épargne de proximité. Ainsi, cinq associations se sont formées: Le Pivot, L'Aube, La Bouée, Les Ecus Balladeurs et La Fourmi Solidaire vont permettre le financement de projets sociaux ou alternatifs qui n'ont pas ou ont difficilement accès au crédit bancaire.

Pour la première fois dans notre pays, nous assistons à un mouvement citoyen solidaire qui, sans le savoir, est à l'origine d'une nouvelle forme d'économie. Quelques années plus tard, dans un contexte d'opposition à l'apartheid, la notion d'éthique émerge sur le territoire belge avec notamment la naissance de la coopérative Crédal en 1984, société qui rassemble l'épargne de plusieurs coopérateurs désireux de voir leur argent utilisé dans une optique de transparence et soucieux de se montrer solidaire envers des associations et entreprises d'économie sociale. L'épargne de ceux-ci offre également la possibilité d'octroyer des microcrédits à des entrepreneurs exclus d'aides bancaires et les moyens d'accorder des crédits sociaux à des particuliers ayant des revenus modestes.

Quelques années plus tard, d'autres mouvements défenseurs de l'économie sociale et solidaire vont contribuer à augmenter la notoriété de cette approche sur le territoire belge¹⁹; il y a tout d'abord le Netwerk Vlaanderen créé en 1982, réseau qui va 5 ans plus tard s'associer avec la Caisse Générale d'Epargne et de Retraite (CGER) pour faire la promotion de l'épargne Cigale (Club d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Epargne Solidaire); le Réseau de Financement Alternatif, l'équivalent du Netwerk Vlaanderen mais agissant dans la partie francophone du pays; Alterfin apparue en 1994, association active dans les relations

¹⁹ DEMONTY Bernard, Banquier, où places-tu mes valeurs ?, Le guide de l'épargne et des placements éthiques, éd. Luc Pire, 1999, pp.9-83

Nord-Sud qui investit dans des institutions de microcrédit et dans des associations de petits producteurs liées au commerce équitable.

Petit à petit, les consciences s'éveillent et les gens commencent à réaliser les conséquences et répercussions que peut avoir le simple placement de leur argent en banque, ce qui va amener dans les années 1990 à reconsidérer la notion d'investissement éthique. A l'avenir, cette définition ne se limitera plus au simple fait d'exclure de nos investissements certaines sociétés en fonction de leur activité mais bien de les analyser en profondeur et de déterminer quelles sont les meilleures pour chaque secteur. Les entreprises seront alors comparées les unes par rapport aux autres en fonction d'indicateurs bien définis, dans un système de « best-in-classe ».

C'est en 1992 que la société Van Moer & Santerre va lancer le premier fonds éthique belge, sous le nom d'« Ethifond ». En 1993, la notion de banque éthique va apparaître pour la première fois sur le territoire belge avec l'ouverture d'une filiale de la banque Triodos à Bruxelles. Celle-ci va totalement révolutionner notre économie en matière d'investissements et de placements éthiques, Triodos Belgique voyant son quota clients passer de 15000 clients en 2005 à plus de 30000 aujourd'hui. L'éthique bancaire est donc actuellement en phase de croissance, surtout après la crise que nous venons de subir et qui amène à reconsidérer le système financier dans son ensemble.

Tableau récapitulatif des incitants à l'origine du concept de « banque éthique et sociale »

<i>Pays/Continent</i>	<i>Acteurs</i>	<i>Caractéristiques</i>
Etats-Unis	Quakers	Membres d'un mouvement religieux refusant de financer des activités d'esclavage et d'armement
Etats-Unis	Mouvements religieux islamiques	Mouvements autorisant uniquement les investissements dans des activités que la loi approuvait, avec le refus de faire payer un intérêt sur les emprunts par quelque institution financière
Etats-Unis	Congrégations religieuses protestantes	Création des premiers fonds garantissant le non financement de sociétés développant des activités controversées
Etats-Unis	Mouvements universitaires pacifistes	Dénonciation des profits engendrés par les firmes ayant créé les armes employées durant la guerre du Vietnam

Etats-Unis	Mouvements de lute contre le régime d'Apartheid	Création de nouvelles valeurs éthiques basées sur le refus d'investissement dans les sociétés impliquées dans le régime d'Apartheid en Afrique du Sud
Europe	Coopératives de crédit	Sociétés servant l'économie sociale, le commerce équitable, la microfinance,...
Europe	FEBEA	Association internationale développant la finance éthique et solidaire en Europe
Europe	FSE	Principal instrument financier à disposition de l'Union européenne pour investir dans les ressources humaines
Europe	Organisation « Social Economy Europe »	Organisation qui représente l'économie sociale au niveau européen
Europe	Banca Etica Europa	Première banque éthique européenne qui devrait voir le jour en 2011
Belgique	Le Pivot, l'Aube, la Bouée, les Ecus Balladeurs, la Fourmi Solidaire	Premières associations d'épargne de proximité en Belgique
Belgique	Crédal	Société rassemblant l'épargne de plusieurs coopérateurs désireux de voir leur argent utilisé dans une optique de transparence et soucieux de se montrer solidaire envers des associations et entreprises d'économie sociale
Belgique	Netwerk Vlaanderen	Premier Réseau défenseur de l'économie sociale et solidaire en Belgique
Belgique	CGER	Organisme financier qui a proposé le premier compte d'épargne éthique en Belgique (épargne CIGALE)
Belgique	RFA	Equivalent du Netwerk Vlaanderen mais agissant dans la partie francophone du pays
Belgique	Alterfin	Association active dans les relations Nord-Sud qui investit dans des institutions de microcrédit et dans des associations de petits producteurs liées au commerce équitable
Belgique	Van Moer & Santerre	Société qui va créer le premier fonds éthique belge
Belgique	Banque Triodos	L'unique banque éthique belge proposant exclusivement des produits socialement responsables

B. Responsabilité sociale d'entreprise

On ne peut aborder le sujet de l'éthique bancaire sans parler de la responsabilité sociale des entreprises (RSE).

Les origines de ce concept sont une fois de plus américaines et remontent à 1953 lorsque le Pasteur R.Bowen donna une première définition au terme « Corporate Social Responsibility » dans le contexte religieux qui a été développé précédemment. En outre, cette notion est apparue un peu partout dans le monde durant ces 10 dernières années suivant ainsi le phénomène exponentiel de mondialisation que nous vivons actuellement. Mais les définitions peuvent varier en

fonction du pays dans lequel on se trouve²⁰. Ainsi en Europe, la RSE se définit comme étant « la contribution des entreprises au développement durable, ou plus précisément la prise en compte de considérations sociales, environnementales et économiques dans les structures et organismes de prise de décisions par les entreprises²¹. »

Il existe donc différentes manières pour les sociétés de percevoir la responsabilité sociale d'entreprise ; Pour certaines, il suffit de fournir du travail à ses travailleurs et de leur offrir la santé et la sécurité nécessaire. Dans ce cas, le simple respect des lois de son pays est une forme de responsabilité sociale. Ensuite, d'autres verront la RSE comme une façon de ne pas faire de « mal » à la société, c'est-à-dire ne pas polluer l'environnement, ne pas consommer des ressources naturelles non renouvelables, ne pas produire des produits néfastes tels que des armes, du tabac, de l'alcool, des drogues... Une troisième manière de se montrer socialement responsable est d'inclure un certain niveau social et environnemental dans la politique interne de l'entreprise. Par exemple, le fait d'embaucher des personnes défavorisées, de respecter des normes environnementales dans sa politique de gestion, etc. Il existe encore bien d'autres façons d'agir afin d'assurer la responsabilité sociale de l'entreprise pour diverses sociétés, comme le fait d'instaurer une politique de recyclage des déchets, remédier aux conséquences que peut avoir un élargissement de notre chaîne de production sur l'environnement, intégrer des missions sociétales dans notre politique et accepter de se faire contrôler ou initier par des organismes extérieurs et indépendants,... La Responsabilité Sociale d'Entreprise est un concept qui peut être perçu sous de multiples facettes et qui varie d'une société à une autre. En effet, il n'existe pas une définition formelle pour cette notion et chacun la perçoit comme il le veut, à partir du moment où les objectifs à atteindre sont d'ordre sociaux ou environnementaux.

Bien souvent, les entreprises soucieuses d'établir une politique de responsabilité sociale agissent de plusieurs façons et selon différents moyens, c'est

²⁰ TREMBLAY Diane-Gabrielle et ROLLAND David, Responsabilité sociale d'entreprise et finance responsable, quels enjeux ?, études d'économie politique, Presses de l'université du Québec, 2004, pp.11-20

²¹ COMENNE Vincent, Economic Actors' Participation in Social and Environmental Responsibility, éd. Charles Léopold Mayer, Juin 2006, pp. 64-72

l'approche holistique de la RSE²². De cette manière, certaines n'hésitent pas à élaborer une charte éthique ou un guide de bonne conduite définissant les objectifs et intentions morales que la firme s'engage à respecter. Ensuite, elles vont établir et définir un plan d'actions qui va permettre de respecter la charte éthique. Par après, elles tenteront d'élaborer un système d'évaluation pour leur programme, en le basant sur un respect de critères ou de normes (ex : le respect des normes ISO 14000 pour l'environnement). Après l'évaluation, certaines entreprises désireuses d'aller encore plus loin décideront d'adapter un système de gestion environnemental à leur politique de décisions. Enfin, les rapports finaux reprenant les résultats sur le plan social et environnemental devront être communiqués aux actionnaires de l'entreprise de manière à ce qu'ils puissent revoir leur politique en cette matière et faire le bilan du bien-être qu'elle a engendré.

En bref, les différentes démarches qui viennent d'être énoncées permettent à certaines entreprises de mener une politique de responsabilité sociale au travers de leurs activités, ce qui est une opportunité de pouvoir afficher une image positive via le respect de l'Homme et de l'environnement. Ainsi, elles sont de plus en plus nombreuses à faire valoir leur démarche sociale et environnementale et à publier des rapports sur leur contribution au développement durable. Il semble clair que tous les débats sur la mondialisation et les impacts du développement économique suscitent l'éveil et la volonté d'agir selon des pratiques plus responsables. De cette manière, le besoin de disposer d'une évaluation fiable, rigoureuse et transparente des pratiques de l'entreprise dans le domaine de l'éthique se fait de plus en plus ressentir, tant pour les actionnaires que pour les travailleurs.

C. Fonctionnement d'une banque éthique

Par définition, la banque éthique est un « *établissement bancaire qui souhaite remplacer l'argent au service des hommes par une maîtrise des flux financiers et le*

²² SACHS Karol, NOTAT Nicole, DANON Dominique, BONTEMPI Rinaldo, CALAME Pierre, Civil Society and new social responsibilities based on ethical foundations, Council of Europe Publishing, November 2003, pp.67-80

financement d'une économie sociale et solidaire²³ ». Fondamentalement, ces établissements bancaires utilisent les sommes d'argent déposées sur les comptes pour financer des projets éthiquement soutenables, sans renoncer pour autant aux garanties habituelles d'un service bancaire classique à savoir: solvabilité, rendement, disponibilité des sommes déposées et intérêts.

Objectivement, un établissement bancaire éthique est censé être transparent à 100%, c'est-à-dire qu'il ne doit pas octroyer de prêts à des entreprises douteuses, ni financer des activités controversées. De cette manière, la première chose qu'une banque éthique est censée faire c'est l'analyse stricte et approfondie de tous les acteurs financiers qui font appel à ses services afin de cerner les activités à caractère social, économique et environnemental qu'ils revendiquent. En outre, la banque pourra aider ces acteurs si ceux-ci remplissent les conditions de sa politique quelque soit le domaine d'activité de ceux-ci.

Par ailleurs, la banque éthique ne fonctionne pas différemment d'une banque traditionnelle mis à part le fait que les prêts qu'elle octroie ainsi que les projets qu'elle finance soient analysés et accordés selon le respect de son éthique. Les produits de placement et d'investissement proposés par un tel organisme sont donc basés et respectent des critères sociaux, environnementaux dont certains seront labellisés (ex : label européen Ethibel²⁴). Cependant, la banque éthique se doit d'être solvable, rentable, et de proposer différents taux d'intérêts comme n'importe quel autre établissement bancaire. De cette manière, elle investit de l'argent dans les systèmes financiers traditionnels et procède à des échanges interbancaires. De plus, elle est soumise à la réglementation similaire à celle s'appliquant aux systèmes bancaires classiques et doit se soumettre à deux grandes exigences²⁵:

²³ Ekopédia, page visitée le 07/04/2010,

Lien URL: http://fr.ekopedia.org/Banque_%C3%A9thique

²⁴ Le Label Ethibel fut créé en 1991 par des ONG actives dans le domaine du financement alternatif et solidaire. Label européen, délivré par l'ASBL Forum Ethibel, qui garantit la teneur éthique d'un produit financier et qui est octroyé seulement aux produits financiers en actions et/ou obligations d'États et entreprises repris dans le registre d'investissement d'Ethibel. Lien url : <http://www.financite.be/s-in-former/lexique,fr,54.html>, Réseau de Financement Alternatif, page visitée le 17/05/2010

²⁵ FOX Mathilde, Gestion de Portefeuille, Partie I : Les institutions financières, Syllabus de Gestion de Portefeuille (Partie 2) accessible sur www.icheccampus.ichec.be

La première, une exigence de liquidité via le coefficient de réserve. Celui-ci est défini comme suit : « *Le coefficient de réserve détermine la proportion des sommes confiées par les clients en dépôts aux banques et que celles-ci doivent mettre en réserve pour répondre à d'éventuels retraits de la clientèle* ». Il résulte du rapport entre le montant total des réserves et celui des dépôts :

Le coefficient de réserve = réserves / dépôts \approx plus ou moins égal à 10%.

Celui-ci est obligatoire afin que les banques gardent un minimum de liquidités pour honorer d'éventuelles demandes de remboursement d'une certaine clientèle.

La deuxième exigence concernant les banques éthiques ainsi que les banques traditionnelles est de se soumettre à une exigence de solvabilité (ratio de Bâle 2). Ce ratio reprend les fonds propres réglementaires par rapport à un ensemble d'engagements de crédits et ne peut être inférieur à 8% :

$$\frac{\text{Capital réglementaire}}{\text{Credit risk} + \text{Market Risk} + \text{Operationnal Risk}} = \text{Capital ratio} \geq 8\%$$

Celui-ci est imposé aux banques afin que ces dernières gardent un minimum de fonds propres pour subvenir aux risques liés aux crédits qu'elles accordent.

Afin de bien percevoir le fonctionnement de ces banques, nous allons maintenant tenter d'analyser les politiques de 2 établissements bancaires dits « éthiques » en Europe. Le choix d'étude de ces deux organismes est motivé du fait que chacun d'eux assure une politique éthique différente et fonctionne donc selon sa propre stratégie. Le premier et sans doute le plus important est la banque Triodos, élue banque durable de l'année en 2009, en raison du leadership dont elle fait preuve dans l'intégration de la durabilité dans toutes ses activités. Ensuite, le choix d'analyse de la Co-operative Bank en raison de sa politique axée sur ses clients et du fait qu'elle travaille en fonction des choix de ceux-ci, stratégie qui se montre très judicieuse et innovante.

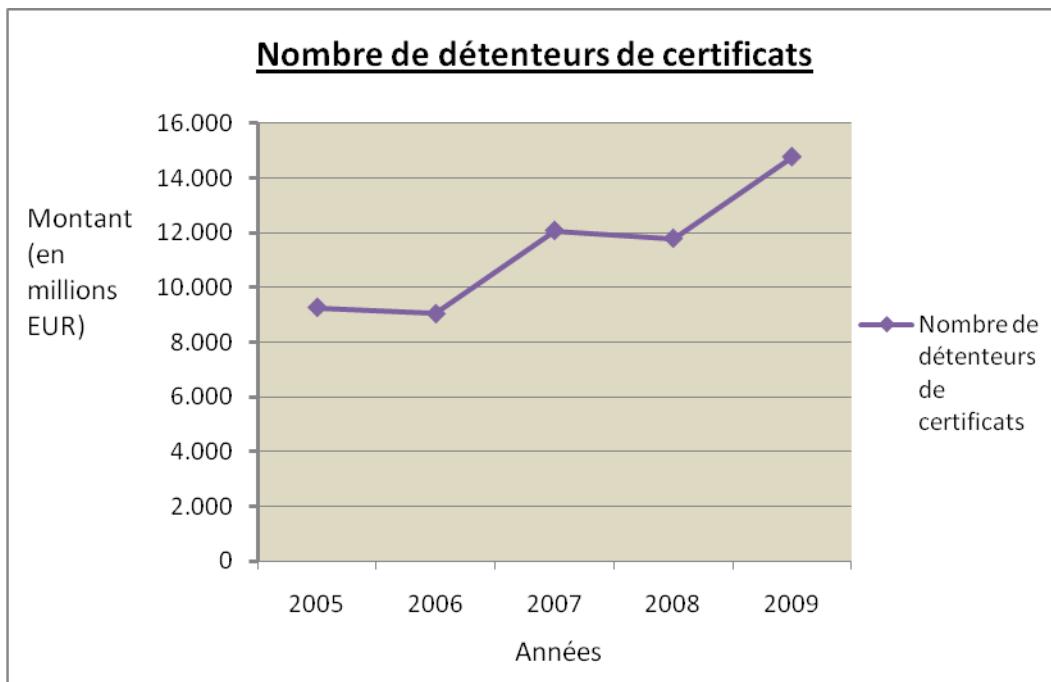
a. Triodos

Triodos Bank

La banque Triodos fut créée en 1980 aux Pays-Bas. Celle-ci représente depuis 30 ans maintenant le modèle de la « banque éthique » par excellence. En 1993, la banque décida d'ouvrir une première succursale en Belgique pour ensuite s'implanter en Angleterre, en Espagne, et en Allemagne. De plus, celle-ci participe financièrement au capital de banques durables implantées au Danemark et aux Etats-Unis. Les résultats de la banque sont assez impressionnantes, surtout ces dernières années comme suit :

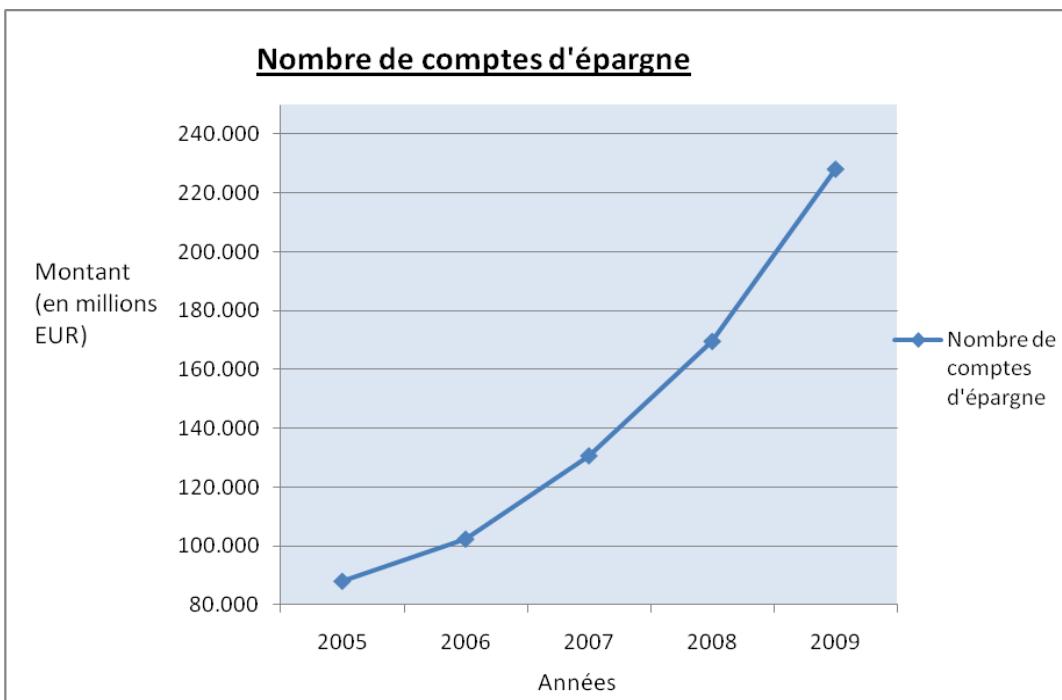
Evolution du nombre de certificats d'actions et de comptes d'épargne Triodos

Son succès la banque le doit à sa politique de gestion mais surtout au nombre croissant d'épargnants et d'investisseurs désireux de placer leur argent dans des produits socialement responsables. En effet, le nombre de détenteurs de certificats d'actions et de comptes d'épargne a considérablement augmenté durant la dernière décennie et encore plus en cette année 2009 suite à la crise financière²⁶ :



Source : Rapport annuel 2009 de la banque Triodos

²⁶ TRIODOS, Rapport annuel 2009 de la banque Triodos, Triodos, 2009, pp.1-18



Source : Rapport annuel 2009 de la banque Triodos

Ces graphiques illustrent le fait que le nombre de clients de la banque a littéralement explosé au cours de ces cinq dernières années. Tout d'abord, en ce qui concerne les détenteurs de certificats d'actions, le nombre a fortement augmenté en 2007 suite au lancement d'une campagne d'émission de ces produits, ce qui lui a valu une augmentation de capital de EUR 67 millions. Les chiffres pour fin 2008/début 2009 reflètent bien le fait que la crise ne freine en rien les intentions du public à acheter des actions socialement responsables, et même au contraire que celle-ci incite les gens à réaliser de tels investissements, souvent plus « sécurisés » que les certificats d'actions traditionnels. Durant l'année 2009, la banque Triodos a mené une campagne de promotion sur ses propres certificats d'actions en raison de l'augmentation de l'intérêt pour une banque durable au cours de cette période. Cette action lui a apporté une augmentation de près de 3000 détenteurs de titres profitant ainsi pleinement de la conjoncture actuelle.

Au niveau des comptes d'épargne Triodos, les clients sont malgré tout restés fidèles en ce temps de crise, de plus celle-ci est même parvenue à presque doubler le nombre de comptes ouverts, passant d'une valeur de EUR 130 milliards

pour fin 2007 à EUR 230 milliards deux ans plus tard. Il paraît donc évident que cette crise a incité bon nombre d'investisseurs et d'épargnants ayant perdu de grosses sommes en bourse ou ayant vu le taux d'intérêt de leur compte en banque chuter. De ce fait, cela a permis à la banque Triodos de faire la promotion de ses produits financiers qui, en général, ont perdu moins de valeur en comparaison à d'autres produits plus traditionnels, surtout au niveau des comptes d'épargne. Ceci est dû au fait que la banque vit majoritairement de ses dépositaires et investisseurs, ce qui lui vaut d'être plus indépendante qu'un organisme bancaire classique.

Suite à cette augmentation considérable du nombre de clients, son résultat net a presque doublé en une seule année, passant de EUR 3.7 millions au premier semestre 2008 à EUR 5.7 millions d'euros au premier semestre 2009.

Analyse des candidats à la classification ISR chez Triodos

Les entreprises cotées en bourse reprises dans les certificats d'actions et d'obligations de la banque passent par une analyse approfondie au préalable. Avant que les fonds de placement ne puissent investir dans celles-ci, elles doivent être approuvées par l'équipe de recherche de Triodos Investment Management, le conseiller en sélection durable d'une part, avant d'être analysées financièrement par Delta Lloyd Asset Management, le gestionnaire de portefeuille d'autre part. Autant dire que peu d'entreprises ne réunissent toutes les conditions nécessaires pour être analysées par ces deux organismes.

L'analyse d'un candidat à la classification ISR chez Triodos passe par trois étapes distinctes²⁷ :

- Premièrement, l'entreprise doit respecter les critères d'investissement durables. Cette étape s'effectue en 3 temps : tout d'abord, une évaluation de la durabilité de ses activités. Il s'agit ici d'analyser le caractère durable des produits ou services offerts par la firme. Ensuite, voir si celle-ci est identifiée « best in class »,

²⁷ Site de la banque Triodos, les investissements des fonds de placement, page consultée le 19/05/2010, lien url : http://www.triodos.be/be/who_we_finance/investments

c'est-à-dire qu'elle fait partie des meilleures entreprises du secteur en matière de Responsabilité Sociale d'Entreprise. Enfin, on vérifie si elle répond correctement aux exigences minimales de la banque Triodos.

- En second lieu, l'équipe de recherche Triodos Investment Management procède à une sélection durable de l'entreprise. Une fois de plus cette étape se déroulera en 3 parties sur base du respect de 3 grands critères différents : le premier critère est le critère d'exclusion, l'entreprise devant répondre à un certain nombre d'exigences comme par exemple ne pas être impliquée dans le travail des enfants. Le second à respecter est celui de durabilité comme déjà expliqué ci-dessus.
- Enfin, le troisième critère est celui du domaine d'activité qui fait l'objet d'une étude sectorielle approfondie par l'équipe de recherche. In fine, l'entreprise reçoit le rapport reprenant les résultats de l'étude confirmant les points pour lesquels elle est performante et détaillant les améliorations à apporter afin d'être sélectionnée. De plus, des délégués de la société d'investissement sont chargés d'assister et de participer aux assemblées générales des actionnaires de celle-ci.

Evolution du nombre de prêts octroyés par la banque

En contrepartie de l'augmentation des sommes déposées sur les comptes d'épargne et du nombre de détenteurs de certificats d'actions, le montant de prêts octroyés à des entreprises pour financer des projets à finalité économique, sociale ou environnementale a lui aussi augmenté suite au gain de capitaux de la banque²⁸ :

²⁸ TRIODOS, Rapport annuel 2009 de la banque Triodos, Triodos, 2009, pp.1-18



Sources : Rapport annuel 2009 de la banque Triodos

Sur ce graphique, il est ais  de constater que le nombre de pr ts octroy s par la banque double au cours de ces deux derni res ann es. On pourrait alors penser que les entreprises ont de plus en plus de difficult s   se voir octroyer des subides par les banques en ce temps de crise et donc une explosion de la demande de pr ts s'est fait ressentir pour autant que l'activit  principale soit admise en tant que « socialement responsable ». Suite aux bons r sultats engendr s, la banque Triodos peut facilement garantir ces diff rents pr ts.

Principe de fonctionnement

Cependant, l'octroi de ces pr ts est minutieusement  tudi  et la banque se montre une fois de plus tr s s lective quant aux aides financi res qu'elle va accorder pour le d veloppement de projets divers. Chaque demande de pr t sera analys e et  tudi e en fonction de diff rents crit res en sachant que la banque finance des projets relatifs   la nature et   l'environnement (ex : agriculture biologique, alimentation naturelle, nergie renouvelable, etc.),   l'conomie sociale (ex : commerce, production, services, Horeca, etc.),   la culture et au non marchand (ex : enseignement, soins de sant , art et culture, projets sociaux, etc.), aux relations Nord-Sud (ex : commerce quitable, aide au d veloppement), ainsi qu'  l'habitat. En

2010, Triodos a déjà octroyé des prêts pour une valeur proche de 15 milliards d'euros.

Enfin, il ne faut pas oublier que chaque client et actionnaire de la banque est informé sur les activités, la gestion et les crédits octroyés par celle-ci via le Triodos magazine qui paraît trimestriellement. Ceci afin d'assurer une certaine transparence vis-à-vis de la clientèle.

La banque Triodos Belgique

Concernant la succursale en Belgique, celle-ci va voir son nombre de clients passer de 15000 en 2005 à plus de 31000 en 2009. Selon Olivier Maquet, directeur de la filiale, « le lancement des premiers comptes à vue avec cartes bancaires pourra se faire lorsque le seuil des 45000 à 50000 clients sera atteint, c'est-à-dire en 2012 si cette croissance continue son évolution»²⁹. De cette manière, Triodos Belgique qui est considérée comme la banque la plus éthique selon une enquête réalisée par Test-Achats³⁰, pourrait un jour devenir une des banques principales de notre pays.

b. La Co-operative Bank (en Angleterre)

Née en 1872, la Co-operative Bank est une des premières banques européennes à avoir mené une politique éthique après la banque Triodos. C'est en 1992 que la Co-operative Bank décide d'offrir aux clients en manque de crédits des services bancaires gratuits ainsi que des compte-chèques générant des revenus d'intérêts. Cette politique est donc innovante et visant exclusivement sa clientèle.

La particularité de cette banque vient du fait qu'elle investit uniquement dans des projets sélectionnés selon la volonté de ses clients. C'est-à-dire que depuis

²⁹ GALLOY Philippe, Triodos songe à lancer des comptes à vue d'ici 2012 ! 15/01/2009, Site de La Libre Belgique

³⁰ Trends Tendance, Triodos, la banque belge affiche aussi d'excellents résultats, site du Trends Tendance,

février 2008, page visitée le 18/06/2010, lien url : <http://trends.rnews.be/fr/economie/actualite/banque-et-finance/triodos-la-banque-ethique-affiche-aussi-d-excellents-resultats/article-1194641945481.htm>

bientôt 20 ans maintenant, la banque procède constamment à des révisions de sa politique éthique en fonction du choix de ses dépositaires pour en arriver en 2009 à **encourager ou à interdire le financement relatif à différents domaines d'activité** définis comme suit³¹ :

- « Pas de financement d'entreprises qui pratiquent la discrimination ou incitent à la haine »
- « Interdiction de financer les usines de production ou les transferts d'armes telles que les bombes à fragmentation ou l'utilisation de munitions à base d'uranium »
- « Aucun financement pour les entreprises ne respectant pas la charte fondamentale des droits de l'homme »
- « Pas de financement pour les sociétés qui mènent une approche irresponsable en évitant de payer des taxes dans les pays les moins développés via les paradis fiscaux »
- « Interdiction de financer des firmes empêchant l'accès aux nécessités humaines de base (ex : accès à l'eau potable ou aux médicaments vitaux) »
- « Support au commerce équitable et aides financières aux pauvres travaillant dans des pays en voie de développement, par l'intermédiaire de la microfinance »
- « Aucun moyen de financement accordé aux entreprises dont les activités contribuent au réchauffement climatique, via l'extraction ou la production de combustibles fossiles »
- « Pas de financement octroyé aux sociétés dont les activités contribuent au développement de la nanotechnologie dans des circonstances qui risquent d'endommager l'environnement ou de compromettre la santé publique »
- « Interdiction de financement aux entreprises utilisant l'exploitation des grands singes pour ses expérimentations »

³¹ Site de la Co-operative Bank, page consultée le 17/05/2010, lien url :
<http://www.goodwithmoney.co.uk/ethical-banking>

Ces différentes activités viennent s'ajouter à la politique éthique de la banque qui a pour caractéristique de refuser le financement d'entreprises impliquées dans l'armement, le nucléaire ou les OMG ainsi que celles qui sont associées à des pratiques d'exploitation de la main d'œuvre et des animaux. La Co-operative Bank voit son résultat croître depuis 1992, avec une forte augmentation de sa clientèle. Par ailleurs, le taux de satisfaction de sa politique éthique et environnementale s'élève à 84%, ce qui est largement supérieur à celui de n'importe quelle autre banque anglaise et ainsi qu'à la moyenne européenne générale en ce qui concerne les critères purement bancaires. Son succès revient donc en grande partie au service/client jugé d'une grande qualité.

3. L'investissement socialement responsable

Ce troisième concept n'est autre qu'un moyen utilisé par la banque éthique pour assurer sa politique. De cette manière, l'investissement socialement responsable est considéré comme un instrument financier permettant de promouvoir l'économie sociale et solidaire. Ce chapitre est consacré à un bref historique ainsi qu'à une description des différents types d'investissements socialement responsables.

A. Bref historique

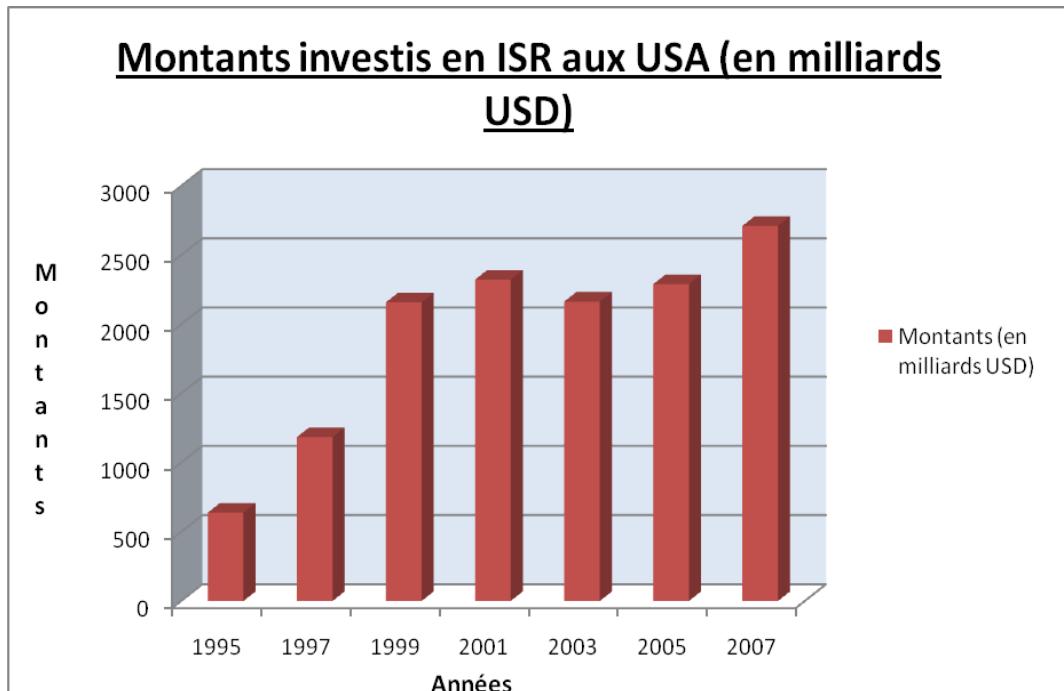
a. Aux États-Unis

Les origines de l'investissement socialement responsable (ISR) sont similaires à celles développées pour la banque éthique et sociale, c'est-à-dire qu'elles remontent au début du XXème siècle aux Etats-Unis, sous l'impulsion des communautés religieuses refusant d'investir dans les actions « de péché », appelées « sin stocks ». Accompagnant un phénomène de monétarisation et de financiarisation, la religion est parvenue à intégrer le respect de ses croyances dans les fonds d'investissement. Le premier fonds éthique à proprement parler est le « Pioneer Fund » de Boston, émis en 1923. Il aura pour caractéristique de ne pas investir dans des valeurs telles que l'alcool, le tabac, la pornographie, l'armement et les jeux. De plus, ce nouveau produit illustre pour la première fois la volonté de prendre en compte de valeurs morales dans nos investissements. Cependant, les seconds fonds socialement responsables vont se faire attendre et ce n'est que 50 ans plus tard, en 1971 que l'on va voir émerger le « Pax World Funds », créé par deux méthodistes à savoir le révérend Luther Tyson et le révérend Dr Jack Corbett désireux de ne pas soutenir financièrement la guerre du Vietnam. Peu de temps après, la banque de Boston va créer un indice reprenant une liste d'entreprises non impliquées dans le commerce avec l'Afrique du Sud, à savoir le « South Africa Safe Equity ». Celui-ci est créé dans l'optique de lutter contre l'apartheid sur le continent

africain. De cette manière, de nombreuses firmes vont être exclues de cet indice et vont se retirer des terres africaines par crainte de ne pas faire partie du portefeuille de nombreux investisseurs. Ensuite, le Social Investment Forum sera l'un des plus grands fonds communs d'investissement socialement responsable, réunissant autant d'investisseurs institutionnels que de particuliers. Petit à petit, des valeurs sociales et environnementales vont prendre une place considérable dans la façon d'utiliser l'argent et ce mouvement va s'étendre progressivement jusque dans nos économies.

Evolution de l'ISR en chiffres

L'évolution du nombre d'investissement socialement responsable est assez impressionnante ces dernières années. D'après plusieurs études réalisées par le Social Investment Forum depuis 1995 sur l'évolution de l'ISR sur le marché américain (études réalisées tous les 2 ans à partir de 1995 jusqu'en 2007), on constate une augmentation sur le marché des actifs socialement responsables aux Etats-Unis de plus de 324% passant de USD 639 milliards en 1995 à USD 2.71 trillions en 2007³² :

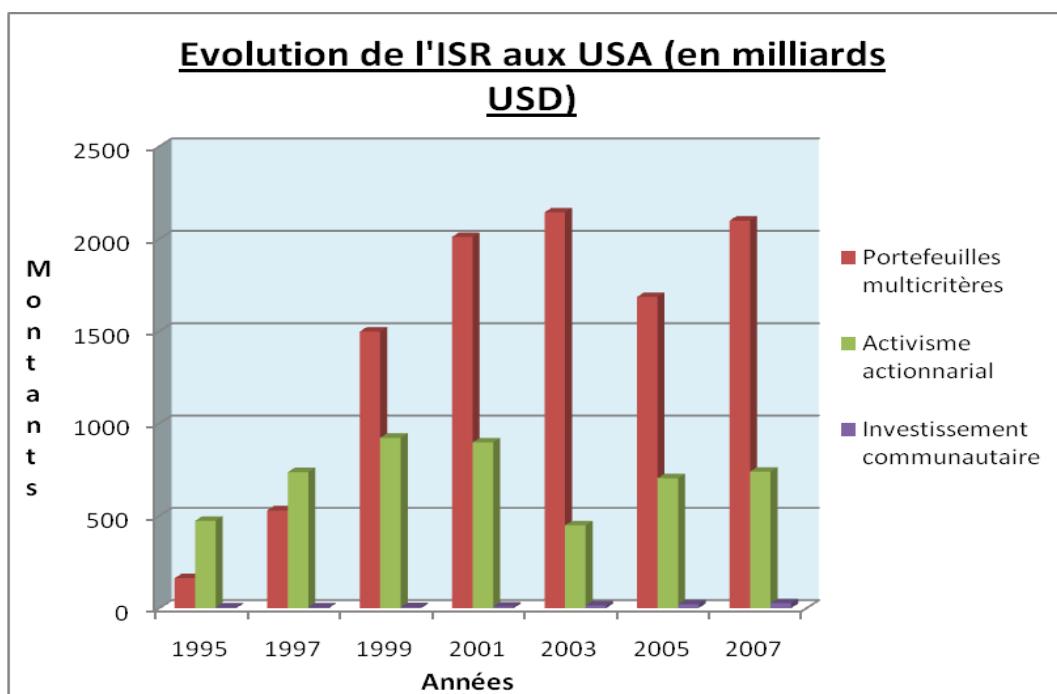


Source : Social Investment Forum

³² SOCIAL INVESTMENT FORUM, 2007 Report on Socially Responsible Investing Trends in the United States, Social Investment Forum, 2007, page consultée le 10/06/2010.

Lien URL : http://www.socialinvest.org/pdf/SRI_Trends_ExecSummary_2007.pdf

Cette évolution s'est construite autour de 3 grandes stratégies d'utilisation responsable de l'argent ; à savoir, les portefeuilles multicritères (portefeuilles d'investissement ou fonds basés sur des critères sociaux, environnementaux ou de bonne gouvernance), l'activisme actionnarial (investisseurs jouant un rôle actif dans une société via leurs droits en tant qu'actionnaires) et les investissements communautaires (utilisation du capital des investisseurs pour rendre disponible le financement et l'assistance technique aux collectivités mal desservies)³³. La répartition entre ces 3 moyens d'utilisation de l'argent s'est opérée comme suit aux Etats-Unis³⁴:



Source: Social Investment Forum

Comme le montre le graphique ci-dessus:

- Le nombre de portefeuilles multicritères est passé de USD 162 milliards en 1995 à USD 2.098 trillions en 2007
- Le nombre de portefeuilles détenus en activisme actionnarial est passé de USD 473 milliards en 1995 à USD 739 milliards en 2007

³³ ENTINE J., The myth of social investing : It's practice and consequences for corporate social performance research, Organization and environment 16, 2004, pp. 352-368

³⁴ SOCIAL INVESTMENT FORUM, 2007 Report on Socially Responsible Investing Trends in the United States, Social Investment Forum, 2007, page consultée le 10/06/2010.

Lien URL : http://www.socialinvest.org/pdf/SRI_Trends_ExecSummary_2007.pdf

- Le nombre de portefeuilles faisant l'objet d'un investissement communautaire est passé de USD 4 milliards en 1995 à USD 26 milliards en 2007

L'on constate donc que l'évolution des montants investis de manière socialement responsable est caractérisée par une croissance marquée des portefeuilles multicritères. Celle-ci est due à plusieurs facteurs à savoir la croissance des fonds existants, le développement de nouveaux fonds, et l'identification de fonds pré-existants qui peuvent avoir été ignorés dans les rapports précédents.

Selon le rapport du Social Investment Forum, l'ISR représentait en 2007 près de 11% du total des actifs du marché américain, c'est-à-dire qu'un dollar sur neuf était consacré à un ISR. On compte également près de USD 1.88 trillion investis par des clients institutionnels et USD 39.5 milliards investis par des particuliers. Ce mouvement prend donc une ampleur considérable sur le marché américain.

b. En Europe

Au niveau du continent européen, on a tardé avant de voir apparaître ce mouvement pourtant déjà présent depuis bien longtemps aux Etats-Unis. Comme évoqué précédemment, c'est en Suède que fut proposé le premier véritable fonds éthique destiné au public en Europe, à savoir l'« Ansvar Aktiefond Sverige » en 1965. Par ailleurs, ce n'est que 20 ans plus tard en 1983 qu'un second va apparaître au Royaume-Uni, sous l'influence des Quakers et pour des raisons religieuses similaires à celles qui ont entraîné l'émergence des premiers ISR sur le continent américain.

La Grande-Bretagne est le pays qui va sortir le plus grand nombre de fonds éthiques au cours des années 1980-1990. L'investissement éthique basé sur l'exclusion d'activités et de pratiques contraires à celui-ci est toujours autant d'application 15 ans plus tard³⁵. Par la suite, ce mouvement va se répandre à travers

³⁵ DE BRITO César, DESMARTIN Jean-Philippe, LUCAS-LECLIN Valéry, PERRIN François, L'investissement Socialement Responsable, Ed. Economica, Coll. Gestion, 2005, p.56

plusieurs pays européens tels qu'en France avec l'apparition du premier fonds éthique en 1985 sous l'influence des congrégations catholiques féminines ou encore aux Pays-Bas en 1990 avec la commercialisation du premier fonds socialement responsable, le « Andere Beleggingsfonds ».

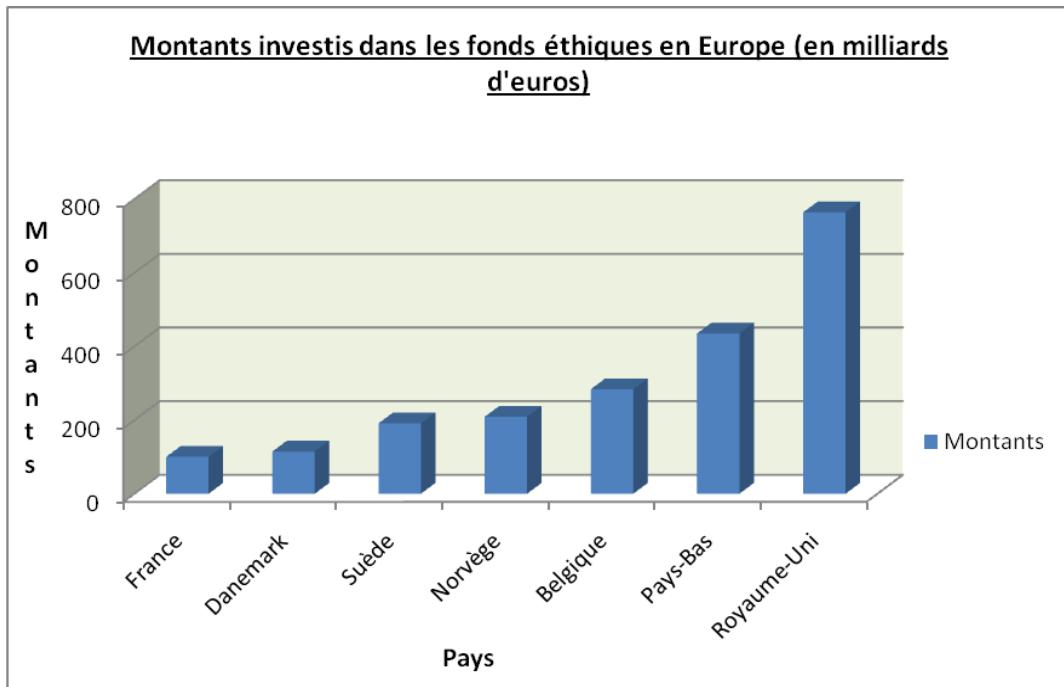
Evolution de l'ISR en chiffres

Malgré ce retard, le mouvement va connaître une croissance rapide suivant une étude menée par l'European Investment Forum³⁶ auprès des sociétés de gestion et des investisseurs institutionnels pratiquant une gestion interne. D'après celle-ci, les encours européens dans leur ensemble ont atteint EUR 2.665 trillions au 31 décembre 2007, ce qui correspond à une croissance de 102% depuis 2005 et ce qui fait de l'Europe le leader de ce mouvement par rapport aux autres continents. L'enquête Eurosif nous révèle les raisons qui ont entraîné cette croissance considérable sur notre continent :

- Une importante demande de la part des investisseurs institutionnels pour qui l'ISR devient une question de management de risque, plus particulièrement en ce qui concerne les enjeux climatiques ;
- Une plus grande prise en compte des considérations sociales, environnementales, et de gouvernance (ESG) dans la gestion financière traditionnelle ;
- Une pression externe grandissante de la part des ONG et des médias ;
- Un intérêt croissant de la part des particuliers, principalement des grandes fortunes.

³⁶ European Investment Forum, 2008 European SRI Study, Eurosif, 2008, page visitée le 10/06/2010. Adresse URL : http://www.eurosif.org/publications/sri_studies

De plus, cette étude désigne également les pays européens dont les fonds éthiques sont les plus importants³⁷ :



Sources : European Investment Forum

Ce graphique démontre que le Royaume-Uni domine largement le marché européen des produits éthiques en 2008 avec près de EUR 764 milliards investis dans ces fonds. Il est clair que l'influence des Etats-Unis a entraîné l'ensemble du pays à devenir le leader incontesté en Europe dans ce domaine.

Par ailleurs, les Pays-bas, encore leader en 2005 avec près de EUR 41.5 milliards d'encours ne figure plus qu'en seconde position en 2008, avec EUR 435 milliards investis dans ces produits. Ce succès vient en partie du fait de la mise en place par le gouvernement de stimulants fiscaux pour les personnes qui investissent dans les « groenfondsen », c'est-à-dire des fonds qui financent des projets relevant de secteurs économiques favorisant le développement durable. De plus, la création

³⁷ European Investment Forum, 2008 European SRI Study, Eurosif, 2008, page visitée le 10/06/2010. Adresse URL : http://www.eurosif.org/publications/sri_studies

de banques telles que l'ASN Bank en 1960 ou encore la banque Triodos en 1974 a stimulé l'essor des ISR qui commença véritablement à partir de 1996³⁸.

La Belgique se classe en troisième position avec un peu plus de EUR 383 milliards investis dans les fonds éthiques. Tout comme aux Pays-Bas, l'expansion fut tardive mais une fois l'arrivée des premiers produits éthiques en 1992, ce mouvement va prendre une ampleur considérable ; nos banques proposant progressivement toujours plus de fonds éthiques. Enfin, en 4 et 5^{ème} position nous retrouverons des pays scandinaves tels que la Norvège et la Suède, avec un nombre assez important d'encours.

Cependant, nous remarquerons que des pays tels que l'Allemagne, la Suisse, l'Italie, l'Espagne ou encore l'Autriche ont accumulé un retard considérable par rapport aux 7 autres pays cités ci-dessus et tardent à suivre le mouvement.

B. Définition et types d'Investissement Socialement Responsable (ISR)

a. Définition

Il existe plusieurs manières de définir l'ISR. Néanmoins, une façon de le décrire est proposée par le Réseau de Financement Alternatif³⁹ qui reconnaît l'ISR comme: « *un investissement réalisé non seulement sur la base de critères exclusivement financiers, mais tenant compte également des préoccupations éthiques, sociales et environnementales.* ». Selon Bernard Bayot, directeur de ce Réseau, ce type de produit ferait partie de deux domaines bien différents. D'une part, l'ISR est avant tout le résultat d'une approche volontaire, un acte économique basé sur la volonté de créer ou non des produits répondant à des critères socialement responsables. D'autre part, les critères utilisés pour l'ISR entraînent la sphère

³⁸ GAILLARDE Elisabeth et GUIGNARD Stéphanie, L'investissement socialement responsable : état des lieux et perspectives, Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie, 2007

³⁹ Réseau de Financement Alternatif (RFA) : Réseau menant des campagnes de sensibilisation et des formations à la finance responsable et solidaire en Belgique. Il développe également des produits et services financiers responsables et solidaires tout en menant de nombreuses initiatives citoyennes.

politique à intervenir dans le sens où ils rencontrent l'intérêt général (aspects sociaux ou environnementaux).

b. Types d'Investissement Socialement Responsable

Par souci de cohérence, mon étude se base sur un échantillon de population de personnes vivant en Belgique. C'est pourquoi nous allons nous limiter aux produits socialement responsables présents sur le territoire belge à savoir qu'il en existe 4 grands types pouvant se combiner selon les cas⁴⁰ ; le placement éthique proprement dit ; le placement avec partage solidaire ; l'investissement éthique et solidaire ; l'activisme actionnarial.

Le placement éthique consiste à « *placer son épargne dans des entreprises ou des Etats, qui au-delà de critères financiers traditionnels, respectent des valeurs sociales et environnementales précises.* » Le choix des entreprises ou des Etats dans lesquels on désire investir peut se faire au moyen d'une sélection qualitative réalisée par des organismes privés indépendants ou encore en interne via le promoteur du produit sur base de critères d'exclusion ou de critères positifs. Selon le Forum de l'organisme de notation ETHIBEL⁴¹, il existe au niveau international 4 générations de placements éthiques que nous allons définir.

Les fonds de *première génération* qui se basent entièrement sur des critères d'exclusion avec l'intention de ne pas investir dans certains secteurs d'activités ou dans certains produits et services. On choisit alors soit entre une exclusion globale, rejetant entièrement le secteur d'activité ou le secteur géographique, soit une exclusion partielle, en refusant d'investir par exemple dans les entreprises dont au moins 20% du chiffre d'affaires proviennent d'activités liées au commerce de tabac ou d'alcool. Ces critères sont encore pris en compte à ce jour, seulement ils sont combinés à plusieurs autres approches car au-delà du fait que l'on rejette des

⁴⁰ BAYOT Bernard et CAYROL Annika, L'investissement socialement responsable en Belgique, rapport final 2009, Réseau de Financement Alternatif, 2008, pp. 8-12

⁴¹ Forum ETHIBEL, Quatrième génération sur le marché du placement durable, Ethibel, 2007, page visitée le 15/06/2010 Lien URL : http://www.ethibel.org/subs_f/1_info/sub1_2.html

entreprises sur base de critères négatifs, ces dernières ne font pas l'objet d'une étude plus approfondie.

Les fonds de *seconde génération* qui prennent en considération des critères positifs d'un thème ou d'un secteur spécifique dans la sélection des entreprises ou des Etats. Ces fonds reprennent uniquement les sociétés qui, après évaluation, sont considérées comme socialement responsables. A titre d'exemple, ce type de fonds peut investir dans une société qui offre un emploi à des personnes provenant de milieux défavorisés. Pour ceux-ci, l'analyse des entreprises se fait uniquement en fonction d'un ou plusieurs aspect(s) considéré(s) comme « durable(s) ».

Les fonds de *troisième génération* sont ceux qui investissent dans des entreprises qui mènent une stratégie socialement responsable à tous les niveaux : tant au niveau social qu'économique ou environnemental. Ces fonds sont composés des firmes dont les activités sont perçues comme les meilleures au point de vue « durable ». Il s'agit en quelque sorte d'une approche qui combine les deux premiers fonds développés ci-dessus.

Les fonds de *quatrième génération* investissent dans les mêmes entreprises que celles reprises par les fonds de troisième génération, mais dont il ressort une valeur ajoutée supplémentaire au niveau de la méthode de sélection ainsi que dans la qualité de l'évaluation qui oblige à consulter les différentes parties prenantes (stakeholders) d'une entreprise en tenant compte de leurs avis et leurs désidératas respectifs.

Le placement avec partage solidaire quant à lui est « *un produit d'épargne, d'investissement ou de dépôt offrant la possibilité de redistribuer une partie des bénéfices éventuels dégagés par le placement de l'épargne, sous forme de don, à des activités de l'économie sociale et solidaire* ». L'épargnant a donc le choix de reverser tout ou une partie des bénéfices de son placement à une œuvre ou à un projet à finalité sociale ou environnementale. Le don doit être fait de manière formelle, claire et précise. Par ailleurs, le choix du pourcentage des intérêts de l'épargnant qu'il souhaite reverser est libre et lui procure un certain avantage fiscal

dans le cas où il désirerait faire don d'une partie des revenus de son épargne (au moins 25% des intérêts). Cet avantage fiscal peut donner droit à une réduction d'impôt de 66% du montant des revenus versés à l'organisme. Même si ce produit ressemble fort à un placement solidaire, il n'en est un qu'indirectement. Il ne s'agit ici que d'un placement financier classique offrant la possibilité de reverser une partie des gains de l'épargne à une association, une entreprise ou un organisme participant à l'économie sociale et solidaire.

Le troisième type est l'investissement éthique et solidaire qui se définit comme un « *investissement direct de particuliers ou d'institutionnels dans le capital d'organisations alternatives à finalité sociale (coopératives, ONG, ASBL, fondations...).* Il peut prendre des formes diverses : parts de coopérateur, prises de participation dans des sociétés à finalité sociale, obligations émises par des ASBL,...

 ». Une des caractéristiques principales de ce produit est qu'il laisse l'opportunité à l'épargnant de choisir le secteur dans lequel il désire investir. En outre, une part de l'épargne collectée doit servir à financer des activités de l'économie sociale et solidaire : 5% au minimum doivent être investis dans des entreprises exerçant des pratiques faisant partie de cette économie pour les fonds d'investissement, et 10% à 50% pour les autres produits d'épargne et de dépôt.

Enfin, l'activisme actionnarial est « *une façon pour l'actionnaire d'user de ses droits afin de défendre ses valeurs et d'atteindre des objectifs* ». Par le biais de son droit de vote lors des assemblées générales, l'actionnaire peut améliorer le comportement éthique, social et/ou écologique de l'entreprise via toute une série d'actions possibles telles que le soutien à une gestion responsable, en dialoguant avec les dirigeants, en proposant des projets à finalités sociales et environnementales,... De cette manière, l'actionnaire peut très bien acquérir des actions dans une société dont il n'approuve pas la politique et tenter d'en modifier les pratiques. L'activisme actionnarial est donc perçu comme un moyen de contester les entreprises qui ne se comportent pas ou trop peu de manière socialement responsables.

C. Marché belge de l'Investissement Socialement Responsable (ISR)

a. L'Investissement socialement responsable en Belgique

Nous allons maintenant tenter de faire le point sur les produits éthiques et solidaires présents sur le marché belge.

Le marché belge a fortement évolué ces dernières années. A cet égard, la base de données des produits éthiques et solidaires du Réseau de Financement Alternatif indique qu'au 31 décembre 2008 on comptait 237 produits de ce type (dont 32 seulement sont des produits solidaires) contre 186 produits au 31 décembre 2007⁴². Près de 91% de ces produits sont des organismes de placements collectifs (OPC), c'est-à-dire qu'ils regroupent à la fois les SICAV, les fonds de placements, les fonds sous-jacents aux assurances de capital, y compris les produits structurés.

La proportion des comptes d'épargne s'élève quant à elle à 6% et celle des autres formules d'épargne éthiques équivaut à 3%. De plus, la part de marché des investissements socialement responsables n'a cessé de croître pour atteindre 3.56% de la part totale du marché belge en 2008.

Parmi l'ensemble des investissements socialement responsables en Belgique, 98 d'entre eux sont proposés par la banque KBC. Celle-ci détient clairement le monopole de ces produits qui sont entièrement composés d'organismes de placement collectif. Ensuite, Fortis banque vient en seconde position avec 33 produits éthiques et solidaires suivi de la banque Dexia qui en propose 21.

La banque Triodos quant à elle ne propose que 8 fonds jugés éthiques et solidaires dont 3 seulement sont des organismes de placement collectif. De plus, elle s'avère être leader du marché des comptes d'épargne ISR grâce à ses 5 produits

⁴² BAYOT Bernard et CAYROL Annika, L'investissement Socialement Responsable en Belgique, Réseau de Financement Alternatif, rapport 2009, pp.47-49

restants qualifiés comme tels. L'encours de ceux-ci s'élevait à plus de EUR 530 millions au 31 décembre 2008.

Le graphique ci-dessous résume la situation de la parité entre les différents organismes financiers à travers dans le pays⁴³:



Source : Réseau de Financement Alternatif

⁴³ Réseau de Financement Alternatif, Base de données des produits éthiques et solidaires en Belgique, RFA, 2010, page consultée le 15/06/2010, adresse URL : <http://www.financite.be/produits-financiers,fr,16,10,7.html>

b. Certification des produits éthiques et solidaires : le Forum Ethibel



Le Forum ETHIBEL est un bureau de conseil indépendant qui soutient



l'investissement socialement responsable en Belgique et en

Europe⁴⁴. Il est l'unique organisme de certification des produits dits éthiques et solidaires présents sur le territoire belge via l'octroi de labels de qualité reconnus dans quelques pays du continent européen. Pour pouvoir obtenir un des 2 labels de qualité octroyés par cet organisme, les entreprises dans lesquelles les fonds investissent doivent être sélectionnées selon un modèle d'évaluation global. De cette manière, ceux-ci offrent la garantie à l'investisseur qu'il investit uniquement dans des entreprises durables, chacune ayant été évaluée par une commission d'experts indépendants sur base d'une étude précise et approfondie. Cette étude est caractérisée par une procédure de sélection très stricte, passant par 8 étapes différentes :

- 1) Étude préliminaire : le Forum ETHIBEL recherche, dans tous les secteurs et régions, des entreprises susceptibles d'entrer en considération pour une inscription dans son registre d'investissement ;
- 2) Analyse de VIGEO⁴⁵ phase 1 : examen d'une large liste de thèmes et d'indicateurs qui recouvrent tous les domaines de la responsabilité sociétale des entreprises sélectionnées préalablement ;
- 3) Analyse de VIGEO phase 2 : examen du profil des entreprises en fonction de leur secteur. Analyse basée sur 4 axes : la politique sociale interne, la politique environnementale, la politique sociale externe et la politique éthico-économique ;

⁴⁴ Forum ETHIBEL, Le label ETHIBEL Pionneer et le label ETHIBEL Excellence, ETHIBEL, page visitée le 15/06/2010, lien URL : http://www.ethibel.org/subs_f/2_label/main.html

⁴⁵ VIGEO: groupe de mesure de la performance des entreprises au niveau du développement durable et de la responsabilité sociale de l'entreprise

- 4) Présélection effectuée par le Forum Ethibel : les entreprises qui obtiennent un résultat moyen, bon ou très bon dans au moins un secteur sont sélectionnées pour étude complémentaire ;
- 5) Analyse complémentaire : réalisée par la Commission du registre indépendante⁴⁶
- 6) Décision finale : le Conseil d'administration du Forum Ethibel décide de l'inscription ou de la radiation des entreprises ;
- 7) Suivi régulier des entreprises inscrites et reprises dans un des deux labels Ethibel : réévaluation approfondie par l'organisme tous les 18 mois ;
- 8) Communication externe : le Forum Ethibel communique et donne des informations concernant le label aux entreprises inscrites et aux gestionnaires de fonds certifiés

Finalement, les entreprises acceptées et sélectionnées suivant cette procédure se verront alors accorder un des deux labels de certification Ethibel. Il existe actuellement 25 fonds dotés d'un de ces deux labels en Belgique (cfr Annexe A). Ceux-ci sont différenciés en fonction des entreprises dans lesquelles les épargnants et les investisseurs placent leur argent:

Le label *ETHIBEL Pioneer* : Celui-ci est octroyé aux entreprises pionnières dans leur secteur en matière de responsabilité sociétale des entreprises. Il s'agit d'une sélection menée par l'organisme Ethibel reprenant les entreprises qui obtiennent, après analyse selon les critères de son mode d'étude, un score allant de la normale à très bon pour tous les aspects de la responsabilité sociale des entreprises.

Le label *ETHIBEL Excellence* : il reprend toutes les entreprises qui ont passé avec succès la sélection du label ETHIBEL Pioneer et qui affichent une meilleure performance que la moyenne de leur secteur. Ce label permet de satisfaire la demande croissante des investisseurs financiers réclamant des investissements qui

⁴⁶ Commission composée d'experts externes en vue d'évaluer l'exhaustivité et la qualité des profils des entreprises présentées et de remettre un avis sur leur notation et leur éventuelle inscription dans le registre d'investissement d'Ethibel.

offrent la possibilité de combiner un faible taux de risque et une division équilibrée des secteurs, tout en respectant des considérations sociales et écologiques.

Pour conclure, l'attribution du label Ethibel engage l'entreprise à accepter et à se soumettre à un contrôle régulier de la part de l'organisme indépendant. De plus, le Forum Ethibel ne se limite pas au simple contrôle des entreprises, il certifie également les organismes bancaires. C'est la raison pour laquelle la banque Ethias est devenue la première banque belge à obtenir la certification du Forum Ethibel pour sa politique de crédit et de réinvestissement (cfr Annexe B).

c. Vers une norme légale pour l'Investissement Socialement Responsable

Par le passé, les investissements socialement responsables existaient sans pour autant être reconnus comme tels. L'intérêt grandissant du public pour ce type d'investissement est certain mais pose un problème quant à la définition du concept. En effet, alors que ce concept est fortement touché par la dimension culturelle, il n'existe pas encore de norme légale permettant de définir de manière unique et précise ce qu'est ou devrait être un produit financier éthique. Par conséquent, le caractère « durable » de certaines activités peut prêter à confusion, comme par exemple si l'entreprise mène des recherches dans l'énergie nucléaire.

Suite au manque de consensus quant à ce concept, les experts dans ce domaine s'accordent à dire que la mise en place d'une norme minimale légale pour définir ce qu'est un produit financier éthique faciliterait la démarche de l'investisseur dans ses choix. Dans une approche similaire, le Réseau de Financement Alternatif a réalisé une étude en vue de définir de manière objective les critères minimums qu'un produit financier devrait respecter pour pouvoir être qualifié de « socialement responsable », « éthique » ou « durable »⁴⁷. Cette proposition de norme, qui a reçu le soutien du Forum belge de l'investissement durable et socialement responsable (Belsif), stipule qu'à l'avenir les promoteurs financiers désireux de vouloir proposer de tels produits devront remplir 3 conditions :

⁴⁷ BAYOT Bernard et CAYROL Annika, L'investissement Socialement Responsable en Belgique, Réseau de Financement Alternatif, rapport 2009, pp.23-25

- 1) Ne pas investir dans des entreprises ou des Etats prêtant à confusion quant à la nature de certains de leurs actes allant à l'encontre des traités/conventions ratifiés par la Belgique dans 5 grands domaines : le droit humanitaire, les droits sociaux, les droits civils, l'environnement, et la gestion durable.
- 2) Nécessité de choisir les entreprises ou les Etats dans lesquels les promoteurs financiers désirent investir sur base de leurs impacts sociaux et environnementaux.
- 3) Nécessité de transparence dans les informations fournies sur leur vision de l'investissement socialement responsable, ainsi que sur la méthodologie et le choix des critères définissant leur méthode d'investissement. Tout ceci accompagné du devoir de certification par un organisme extérieur et indépendant.

La récence de ces produits financiers explique en partie les problèmes dont nous venons de parler. Cependant, cette croissance de la pratique de l'ISR par rapport aux autres pratiques traditionnelles risque de faire intervenir les pouvoirs publics pour la mise en place d'une norme afin de définir légalement ce concept. Nulle ne sait si cette intervention va entraver la croissance ou non de son évolution.

4. Investisseurs institutionnels et investisseurs privés

Cette quatrième et dernière notion que nous développerons ci-dessous fait référence à deux types d'acteurs indispensables à la pratique de la finance éthique et sociale, à savoir les investisseurs institutionnels et les investisseurs privés. Même si ces acteurs agissent similairement en injectant des capitaux nécessaires au fonctionnement des organismes financiers, nous devons distinguer ces 2 notions.

A. Les investisseurs institutionnels et les investisseurs privés sur le marché belge de l'Investissement Socialement Responsable

Les investisseurs institutionnels sont les principaux acteurs du marché belge de l'ISR. Au 31 décembre 2008, ils comptaient pour 79% des encours émis en investissements socialement responsables⁴⁸, composés majoritairement de fonds de pension et de fonds publics de la part des pouvoirs publics ou du gouvernement. Concernant les 21% des encours restants, ceux-ci représentent la part investie par les investisseurs privés et sont principalement composés de fonds communs de placement.

B. Les investisseurs institutionnels

Depuis 1980, on assiste à une « institutionnalisation » croissante de l'épargne des ménages. Celle-ci est, en effet, de plus en plus gérée par des investisseurs institutionnels. Il s'agit d'organismes collecteurs de l'épargne qui placent leurs fonds sur les marchés.

En outre, ceux-ci peuvent se manifester sous diverses formes telles que des sociétés d'investissement⁴⁹, des fonds de pension⁵⁰, des banques ou encore des

⁴⁸ European Sustainable Investment Forum, European SRI Study 2008, Eurosif, 2008, pp.22-23

⁴⁹ Une société d'investissement, nationale ou internationale, diversifiée, est une société qui détient des participations dans des sociétés actives dans des secteurs de services spécifiques.

sociétés d'assurance⁵¹. Ces organismes possèdent un pouvoir de contrôle et peuvent réagir de deux manières différentes à savoir ; soit ils sont activistes, soit ils agissent de manière passive⁵².

D'une part, Gordon et Pound (1993) ont défini l'activisme comme « *l'ensemble des stratégies selon lesquelles l'investisseur prend action dans la firme cible, outre l'achat et la vente des actions, et ce en vue d'améliorer le rendement sur investissement. Ces stratégies comprennent toute action de contrôle visant l'amélioration de la valeur de la firme* ». Suite à cette définition, agir de manière active inclut une participation engagée de la part de l'investisseur dans l'entreprise. Par conséquent, ils peuvent participer aux prises de décisions et au pouvoir de contrôle qui pourrait leur permettre d'accroître leur richesse future⁵³.

D'autre part, les investisseurs institutionnels réagissent de manière passive lorsqu'ils n'utilisent pas le pouvoir qu'ils ont du fait de leurs détentions en capital pour exercer une influence sur le système de gouvernance ou de gestion des firmes composant leurs portefeuilles en vue d'améliorer la valeur de leurs investissements. Ils détiennent tout de même les compétences requises afin d'exercer le contrôle des entreprises formant leurs portefeuilles respectifs mais volontairement n'en font pas usage.

Suite au manque d'engagement de la part des investisseurs institutionnels qui privilégient souvent le long terme, des critiques telles que celles menées par différentes ONG à l'encontre des grandes entreprises industrielles dans les années 1990 ont dénoncé les conditions de travail déplorables de leurs sous-traitants, leurs impacts écologiques néfastes pour l'environnement, etc. Ces critiques ont contraint les investisseurs institutionnels à s'interroger par la suite quant à leur propre

⁵⁰ Un fonds de pension est un fonds d'investissement spécifique à la retraite par capitalisation

⁵¹ Une société d'assurance est un service qui fournit une prestation lors de la survenance d'un risque

⁵² BEN M'BAREK Noura, Heterogeneity of French Institutional Investors Corporate Control Behavior, Revue d'économie financière, Mars 2008, pp.232-235

⁵³ CASPAR Rose, Can institutional investors fix the corporate governance problem ? Some Danish evidences, Journal of Management and Governance, 2007, pp. 406-408

responsabilité vis-à-vis de la politique des entreprises dont ils détiennent des actifs⁵⁴. Il est clair que malgré leurs moyens d'action limités, certains investisseurs institutionnels n'hésitent pas à imposer le respect de lignes de conduite aux entreprises dont ils financent les projets afin qu'elles puissent se conformer à des critères écologiques, sociaux et environnementaux.

Finalement, ce type d'investisseur est le principal acteur contribuant à la croissance de l'investissement socialement responsable. Selon ses différentes approches, il va entraîner des comportements plus responsables tant dans les organes de décisions des entreprises que dans leur pratique.

C. Les investisseurs privés

Bien qu'ils ne représentent qu'une faible partie du total des encours injectés dans les produits socialement responsables, les investisseurs privés restent néanmoins des acteurs fondamentaux au bon fonctionnement de l'économie. Ce sont des particuliers investissant sur les marchés financiers selon leur choix et pour leur compte personnel. Evidemment, ils sont bien souvent dotés de moyens financiers plus limités que ceux des investisseurs institutionnels, mais leurs décisions et les impacts de leurs investissements doivent néanmoins être pris en considération.

En outre, les investisseurs privés ne détiennent pas de pouvoir de contrôle vis-à-vis des entreprises dans lesquelles ils investissent. Ils n'ont d'autre choix que de se référer aux organismes compétents pour déterminer leurs décisions d'investissement. Même s'ils sont de plus en plus nombreux à pratiquer l'ISR, ils ne représentent encore qu'une faible minorité de personnes en comparaison aux investisseurs privés traditionnels dont l'objectif premier est la réalisation d'un profit maximum.

⁵⁴DEBORDE Laurent, MINCZELES Alain et SICARD Jean-Pierre, Responsible Investment : A process involving the world's major institutional investors under the auspice of the United nations, Revue d'économie financière, septembre 2006, pp. 121-125

5. Conclusion

L'économie sociale et solidaire est un phénomène qui est apparu il y a un peu plus d'un siècle dans un contexte de révolution industrielle pour pallier aux manquements de ce nouveau système. Depuis lors, ce mouvement n'a cessé de s'étendre partout aux Etats-Unis et en Europe avec la création de plus en plus d'organisations, associations, mutuelles, sociétés coopératives,...à finalité éthique, sociale ou environnementale. Nous parlons aujourd'hui d'une nouvelle forme d'économie ; une économie au service de l'Homme et de l'environnement.

C'est dans le suivi de cette évolution que nous allons voir apparaître un phénomène de « financialisation » de l'économie, tel que nous le vivons actuellement. Suite à l'augmentation de pouvoir des marchés financiers, nous allons assister à l'avènement des premières banques éthiques et sociales, les organismes-clés de la finance éthique et solidaire. Ces organismes vont totalement révolutionner nos économies en ne proposant plus uniquement des produits financiers à forte valeur ajoutée mais bien des produits financiers à caractère éthique, social et environnemental sous la dénomination d'« Investissement Socialement Responsable ». Bien évidemment, pour pouvoir commercialiser ces produits les banques éthiques ont besoin de clients désireux d'y souscrire et d'investir. Ceux-ci peuvent être classés en deux catégories distinctes à savoir les investisseurs institutionnels et les investisseurs privés.

Vu l'évolution récente et importante des comportements d'achat sur le marché des particuliers, il a été choisi d'approfondir spécifiquement les motivations des investisseurs privés afin d'en déduire des enseignements quant à l'approche efficace de ce marché. L'étude qualitative qui fait l'objet de la seconde partie du mémoire est consacrée à cette analyse.

Partie 2

Étude qualitative

La seconde partie de ce mémoire est consacrée à l'exposé des résultats de deux enquêtes qualitatives réalisées le samedi 20 mars 2010 dans les bureaux du Réseau de Financement Alternatif et qui avaient pour objectif de cerner les motivations des personnes investissant de manière socialement responsable ainsi que les éléments constituant un frein à la réalisation de ceux-ci.

D'après une étude réalisée par le CRIOC⁵⁵, l'économie solidaire est un concept connu par une personne sur quatre en Belgique et seulement une personne sur sept la pratique via l'épargne. Spontanément, les consommateurs perçoivent de manière très générale l'économie solidaire en précisant qu'il s'agit d'une économie basée sur la solidarité, sur un échange sans forcément rechercher le profit. Cependant, ils ne parviennent qu'une seule fois sur quatre à décrire des acteurs ou des actions propres à celle-ci. De cette manière, le concept d'économie sociale et solidaire reste encore très flou dans l'esprit de beaucoup de monde et c'est pourquoi l'étude ne se limite pas seulement aux motivations et aux freins rencontrés par des personnes à réaliser des ISR mais elle a aussi pour objectif de définir certains moyens de sensibilisation à cette approche.

Nous commencerons par déterminer le type d'étude adéquat et le mieux adapté afin de répondre à notre objectif de départ. Ensuite, nous allons expliquer la manière et la méthodologie que nous avons suivie afin de réaliser cette étude. Troisièmement, nous allons tenter d'analyser et d'interpréter les résultats qui en ressortent, basés sur les propos évoqués par les personnes enquêtées. Finalement, nous terminerons par émettre des conclusions et par suggérer des recommandations afin de promouvoir la connaissance de l'économie sociale et solidaire à l'avenir.

⁵⁵ Centre de Recherche et d'Information des Organisations de Consommateurs, L'économie solidaire, CRIOC, septembre 2009, pp.31-33

1. Détermination du type d'étude

Pour pouvoir mener à bien un tel projet, il s'avère indispensable de passer préalablement par une minutieuse phase de préparation. L'étude de marché reste une discipline à la fois théorique et pratique pour cerner les besoins et les comportements des multiples publics d'un marché⁵⁶. Cependant, les définitions de ce concept sont nombreuses et ne sont pas uniformes. D'après E. Vernette, auteur de plusieurs ouvrages marketing, « *C'est la mise en œuvre d'un ensemble de techniques de collecte et de traitement d'informations ayant pour objectif de mieux connaître un marché, dans le but de réduire l'incertitude des décisions ultérieures*⁵⁷. » En réalité, la réalisation d'un tel type d'étude passe inévitablement par différentes étapes, différentes phases afin de pouvoir étudier le marché dans son ensemble⁵⁸ :

- 1) L'étude documentaire ou encore appelée « desk research », qui permet de recueillir des informations sur le marché du produit ou du service que l'entreprise désire lancer ou qu'elle commercialise ;
- 2) L'étude qualitative, qui permet, en se rapprochant du terrain, de comprendre les freins et les motivations des consommateurs vis-à-vis du produit ou du service que l'entreprise souhaite lancer ou qu'elle commercialise ;
- 3) L'étude quantitative qui a pour but d'obtenir des informations plus précises et surtout quantifiées.

Dans le cadre de notre projet, l'élaboration d'une étude qualitative nous a semblé la méthode la plus flexible et la mieux adaptée. De cette manière, la qualité de l'information recueillie auprès des participants aux interviews prime sur la quantité de personnes y adhérant. L'objectif de l'étude n'est pas l'analyse d'un nombre important d'informations concentrées sur la cible étudiée et encore moins la

⁵⁶ GAUTHY-SINECHAL Martine et VANDERCAMMEN Marc, Etudes de marchés, méthodes et outils, Perspectives marketing, édition De Boeck Université, juin 2005, p. 12

⁵⁷ VERNETTE E., techniques d'études de marché, Vuibert, 2006, p.5

⁵⁸ ROCHE Didier, Réaliser une étude de marché avec succès, Groupe Eyrolles, éditions d'Organisation, 2009, p.12

réalisation d'une recherche documentaire sur celle-ci. Il s'agit plutôt d'analyser les réactions des participants aux questions qui leur seront posées.

Après avoir choisi la méthode adéquate pour mettre en œuvre notre projet, il s'agit de mener une réflexion sur la manière dont nous allons organiser cette étude, et faire un choix entre les deux techniques de communication sur lesquelles se base la recherche qualitative à savoir la discussion de groupe et l'entretien individuel.

D'une part, l'entretien individuel a pour caractéristique de mettre en relation deux personnes à savoir l'enquêteur et le répondant. L'objectif de cet entretien sera de faire parler le répondant et de retirer un maximum d'informations de ses propos, en sachant que le nombre d'interviewés peut aller jusqu'à 100 personnes⁵⁹. Cependant, ce nombre est souvent limité à une trentaine d'interviews de 1 à 2h. Il faut savoir qu'il existe différents types d'entretiens individuels⁶⁰ :

L'entretien en profondeur ou non-directif : cet entretien est caractérisé par le fait que la personne interviewée répond comme elle l'entend aux questions que lui pose l'enquêteur. Le rôle de ce dernier est très important car après avoir lancé les thèmes à débattre il doit pouvoir se faire oublier, en laissant s'exprimer librement la personne concernée.

L'entretien thématique ou interview qualitative classique : cette technique est très similaire à l'entretien en profondeur mise à part qu'elle est moins poussée et plus facile à diriger. Les questions restent très générales au départ puis sont de plus en plus ciblées au fur et à mesure du niveau d'avancement de celui-ci.

Interview qualitative semi-structurée : elle se caractérise par l'existence d'une structure d'entretien préalable et d'un questionnaire reprenant les thèmes à aborder et l'ordre dans lequel ils doivent être traités.

⁵⁹ ROCHE Didier, Réaliser une étude de marché avec succès, Groupe Eyrolles, éditions d'Organisation, 2009, pp. 85-137

⁶⁰ Martine GAUTHY-SINECHAL et Marc VANDERCAMMEN, Etudes de marchés, méthodes et outils, Perspectives marketing, édition De Boeck Université, juin 2005, p. 85-109

L'entretien par protocole : consiste à d'abord interroger l'interviewé sur un produit ou une marque, puis, ensuite, à se rendre dans le point de vente habituel de celui-ci pour l'évaluation des connaissances.

L'entretien d'accompagnement : suivi de l'interviewé par un psychologue qui cherche à l'accompagner lors d'une situation particulière qu'il a vécue.

L'entretien de famille : entretien au cours duquel on interroge l'ensemble des individus d'une même famille par rapport à un discours donné.

D'autre part, la discussion de groupe est une seconde technique utilisée afin de mener une recherche qualitative. Elle possède comme principale caractéristique la faculté de pouvoir réunir plusieurs personnes à interroger. Il y a plusieurs manières de réaliser une discussion de groupe, celle-ci pouvant varier en fonction du choix des personnes à interroger :

La discussion de groupe classique : situation dans laquelle un animateur fait parler librement un petit groupe de personnes autour d'une table tout en laissant la liberté à chacun de s'exprimer sur le sujet. Cet animateur peut également être dans certains cas assisté d'un observateur. Cette technique permet de confronter les avis divers des personnes sondées et de bénéficier des idées propres à chacun. Le rôle de l'animateur reste cependant très important ; celui-ci veille à assurer la participation de tous au débat et l'organiser de manière à confronter les avis des participants tout en orientant la discussion vers le sujet de base. En outre, il a également le devoir de lancer et conclure le débat. En ce qui concerne les modalités pratiques, cette technique requiert la nécessité d'être équipé d'un matériel assez important : un magnétophone ou une caméra pour l'enregistrement des participants et un endroit propice à la discussion. La sélection des participants est très importante et doit être ciblée méthodiquement, excluant toute analyse statistique. Les groupes sont pour leur part constitués de manière homogène (individus ayant des caractéristiques communes) ou hétérogène (individus présentant des caractéristiques divergentes).

Le mini-groupe : celui-ci a comme faculté de réunir quelques personnes (4 à 5 participants) pour une discussion d'une heure environ. Cette technique permet de travailler plus en profondeur et de manière plus créative car chacun bénéficie d'un

temps de parole plus important. La discussion en mini-groupe offre aussi plus de légèreté et de transparence, et est plus facile à mettre en œuvre.

Les groupes conflictuels : le but étant ici de confronter les différentes expériences de chacun, de susciter une certaine comparaison entre les points de vue divergents des participants.

Les groupes commando : ce type de groupe est composé d'individus choisis dans un quelconque environnement, comme par exemple à la sortie d'une bibliothèque, et que l'on interroge sur place.

Les groupes de sensibilité : il s'agit dans ce cas de panels de consommateurs choisis et entraînés pour répondre à des stimuli.

Les groupes de modification du comportement : ces groupes sont constitués de personnes privées d'utilisation de produits qui leurs sont familiers afin d'analyser la valeur que ceux-ci représentent à leurs yeux. A l'inverse, on peut également imposer un produit de manière expérimentale à un panel de personnes pour enfin recueillir leurs avis.

Les groupes de créativité : cette technique part de l'hypothèse que la créativité des individus peut être stimulée par certains exercices de groupe. Nous sommes ici dans le cas du brainstorming où l'objectif de l'interview est de fournir un grand nombre d'idées.

Parmi les techniques énoncées ci-dessus, la discussion de groupe classique nous a semblé la plus pertinente pour l'élaboration de l'étude. En effet, le fait de pouvoir réunir différentes personnes afin de discuter d'un sujet aussi vaste que celui de l'économie sociale et solidaire va nous permettre de confronter les avis et d'analyser les réactions diverses de chacun vis-à-vis des problématiques étudiées. De plus, la discussion de groupe constitue une réelle opportunité de débattre autour du sujet et, par la même occasion, d'élaborer des conclusions sur base des éléments retenus par les participants.

Pour rappel, nous effectuerons deux études différentes : une avec des personnes ayant déjà investi dans des produits socialement responsables, et une seconde réunissant des individus n'ayant jamais effectué de tels investissements.

2. Méthodologie

Une fois le type d'étude déterminé, il faut en assurer la conception. Pour ce faire, il nous a semblé nécessaire de suivre une procédure bien définie selon différentes étapes.

La première étape fut l'élaboration de 2 guides d'entretien distincts; un pour les participants à la première table ronde reprenant les personnes ayant déjà réalisé des ISR et un autre pour la seconde table réunissant des personnes non convaincues par ces produits (cfr annexes D et E). Nous avons décidé de structurer chacun de ces guides en 4 parties différentes ; la première fera l'objet d'une introduction afin de permettre à chaque participant de se présenter et de s'identifier les uns aux autres. La seconde partie sera composée de questions concernant les investissements socialement responsables propres aux participants, avec pour objectif de cerner les motivations et les freins à investir dans ces produits. La troisième partie concerne les banques et plus précisément le rôle joué par celles-ci dans la promotion de leurs produits ISR. Enfin, la quatrième partie fera l'objet de questions plus générales et personnelles afin d'analyser les choix des participants.

Ensuite, la prochaine étape est celle qui a permis de déterminer le choix de l'échantillon de personnes à interroger. Cette partie ne fut certainement pas la plus facile puisque sur près de 700 personnes contactées (600 par mail et 100 par téléphone), 13 seulement sont venues participer aux tables de discussion. D'une part, l'échantillon de personnes ayant déjà contracté des ISR a été choisi parmi l'ensemble des clients du Réseau de Financement Alternatif titulaires ou ayant déjà possédé des produits Fortis Altermotion, des épargnes Cigale, ou encore des produits de la banque Triodos. De cette manière, on opte plus pour un échantillon de personnes hétérogènes, afin de pouvoir confronter les caractéristiques, avantages et inconvénients des différents produits contractés par les participants. D'autre part, l'échantillon de personnes n'ayant jamais contracté d'ISR a été choisi de manière totalement aléatoire, reprenant des individus connaissant ou non l'existence de ce type de produit mais qui n'ont jamais fait la démarche d'y souscrire. Dans

l'ensemble, nous avons pu rassembler un panel de 7 personnes pour la table des individus ayant déjà contracté des ISR et 6 participants pour l'autre table.

La troisième étape est celle de la réalisation des entretiens selon les caractéristiques de la discussion de groupe classique. Ainsi, j'ai personnellement joué le rôle de l'orateur et une amie s'est chargée de filmer les tables de conversations. Mon rôle fut d'introduire et d'orienter les conversations, en veillant à ce que chaque participant ait un temps de parole raisonnable et équitable tout en ne s'égarant pas du sujet de base. La durée des tables était limitée à 2h chacune, de manière à ce que chaque personne puisse s'exprimer librement en répondant à toutes les questions.

Finalement, la quatrième et dernière étape est caractérisée par la retranscription des 2 interviews (annexes F et G). Par souci de cohérence et de précision dans les propos évoqués durant les tables de discussion, la retranscription mot-à-mot des discussions s'est avérée indispensable.

3. Interprétation des résultats de l'étude

Nous allons ici tenter d'analyser les propos des différents participants et de cerner les motivations, démotivations, incitants et les freins à investir de manière responsable. Il s'agit donc d'interpréter les résultats sur base de la qualité de l'information récoltée auprès des participants. Pour réaliser cette analyse, nous allons reprendre les réponses aux questions débattues lors des interviews suivant une structure bien définie, et les développer de manière théorique. Afin d'interpréter les résultats de la manière la plus pertinente possible, nous avons décidé de rassembler les réponses aux questions selon différents thèmes distincts ; un thème de questions générales d'introduction, un second thème consacré à l'Investissement Socialement Responsable, un troisième relatif au rôle joué par les banques et enfin un quatrième consacré exclusivement aux incitants, aux choix et aux motivations personnelles des participants à investir. Par souci de facilité, nous allons combiner les résultats des 2 interviews et analyser les réponses des candidats de manière qualitative.

A. Réactions recueillies suite aux questions d'introduction

Tout d'abord, les questions d'introduction sont assez générales, afin de donner l'occasion aux candidats de se présenter et d'analyser leur première approche à l'investissement socialement responsable. Ainsi, un des participants a défini les ISR comme « *des investissements qui évitent dans la mesure du possible que les épargnes soient consacrées au développement d'armes de destruction massive ou autre et si possible au développement d'armes tout court, et qui essaient de promouvoir des activités humanitaires, pour les animaux et pour le bien-être en général* ». De plus, un autre candidat a rajouté l'aspect économique aux aspects humains et environnementaux : « *Il y a 3 buts : l'aspect social et humain, l'aspect environnemental et l'aspect économique* ». C'est-à-dire que de manière générale, les participants ayant déjà contracté des ISR parviennent à donner une définition correcte de cette approche et savent de quoi ils parlent. En effet, leur définition est proche de celle développée dans la première partie de ce travail. Cependant, les personnes n'ayant jamais réalisé de tels investissements voient plus l'ISR comme un produit dit « vert », dans lequel on place notre argent et qui va servir au développement de l'environnement comme en témoigne ces propos : « *Pour moi ce sont des investissements « verts » que l'on réalise et qui vont servir à améliorer l'environnement* ». La définition donnée par ces participants est donc bien plus générale, montrant ainsi qu'ils sont moins concernés et sensibilisés que des personnes ayant déjà fait la démarche d'investir de manière responsable.

B. Réactions recueillies suite aux questions relatives aux ISR

Lorsque nous interrogeons les participants aux tables de discussion sur les caractéristiques des investissements socialement responsables, ceux-ci vont s'exprimer sur différents aspects tels que le gain financier engendré par ces produits, le processus de labellisation de ces fonds, ou encore le côté éthique et solidaire de ces produits.

a. L'aspect financier

Premièrement, l'aspect financier est souvent évoqué quand on parle d'investissement socialement responsable. Spontanément, les individus se questionnent sur le rendement de tels produits et, à ce sujet, un des participants s'est exprimé de la manière suivante : « *Il n'y a pas cette notion d'intérêt et de rentabilité comme dans les autres banques, c'est-à-dire que l'on accepte de placer son argent dans ces sociétés-là parce qu'elles ont justement un fonctionnement sensiblement différent mais qui n'axe pas tout sur l'intérêt qu'ils vont donner au client* ». Un autre va même ajouter la réplique suivante : « *Le produit ISR ne rapporte certainement pas autant qu'un autre produit, j'ai un simple compte d'épargne chez Triodos et je vois bien la différence, c'est juste un sacrifice que l'on fait parce que le bénéfice n'est pas financier.* » Enfin, une troisième personne s'est exprimée sur la difficulté à réaliser ses premiers ISR à cause de ce rendement moindre : « *Je connais l'existence de ces produits depuis 2-3 ans maintenant et pourtant ce n'est qu'aujourd'hui que je réagis en ouvrant enfin un compte chez Triodos. Mais il n'y a rien à faire je ressentais toujours ce besoin de ne pas perdre un rendement qu'on pouvait avoir et qui est intéressant car ma situation financière n'est pas la plus énorme.* » Suite à ces réactions, nous pouvons imaginer que les individus connaissant l'existence de ces produits sont conscients du sacrifice qu'ils font en plaçant leur argent et que ce n'est pas la recherche du profit qui les intéresse en premier lieu. Pour les autres n'ayant jamais investi de manière responsable, cet aspect est plus délicat et ils sont plus sensibles aux gains éventuels, à l'image d'une personne qui a tenu les propos suivants : « *Même si j'avais de l'argent, je ne le placerais pas dans de tels produits durant les 5 prochaines années du moins, ce n'est pas assez rentable pour un individu qui démarre dans la vie* ». Ainsi, l'aspect économique des produits socialement responsables est un premier facteur majeur intervenant dans la volonté des personnes à faire la démarche d'investir ou non dans ces produits. Comme nous l'avons constaté dans la première partie de ce mémoire, la rentabilité d'un ISR est très souvent inférieure à celle engendrée par des investissements classiques plus traditionnels. Il s'agit donc d'un choix, d'une volonté personnelle à s'engager ou non en acceptant un rendement moins important.

Par ailleurs, quand nous interrogeons les participants sur la rentabilité économique de leurs investissements éthiques, ceux-ci sont satisfaits en général même s'ils admettent avoir subi des pertes pour cette année. Un des participants a réagi à cette tendance de la manière suivante : « *Comme tout le monde il y a eu la période de crise 2008-2009, et quand j'analyse les rendements, actuellement je ne suis même pas aux 100% de ce que j'avais investi avant 2008 ! Je ne suis que près des 80% seulement chez Fortis Altermotion ou chez Triodos, donc voilà j'imagine qu'il faut viser le long terme mais à court terme il y a eu un creux énorme, creux qui a tendance à remonter maintenant progressivement. Selon moi, cette perte a suivi la tendance des autres produits traditionnels mais vraiment au taux minimum par rapport aux pertes subies sur ceux-ci* ». En analysant ces propos, nous pouvons imaginer que les investissements éthiques ont suivi l'évolution du marché mais que ceux-ci ont perdu moins de valeur que les investissements traditionnels. Comme nous l'avons développé dans la première partie, les banques éthiques telles que Triodos ont mieux résisté à la crise grâce notamment à la sécurité des produits offerts aux clients. En effet, nous avons vu qu'au lieu de perdre un grand nombre de clients comme d'autres organismes bancaires traditionnels l'ont vécu, la banque Triodos est parvenue à accroître son chiffre d'affaires grâce au nombre croissant de produits contractés par de nouveaux clients. Il y a donc ici l'aspect de sécurité du fonds qui intervient et qui est un facteur de satisfaction supplémentaire pour la personne qui a investi dans de tels produits.

b. L'aspect éthique et solidaire du produit

En ce qui concerne le côté éthique de leur investissement, peu de participants ne sont parvenus à me le décrire. Selon eux, l'information fournie par leur banque n'est que trop générale et, malgré le fait qu'ils savent que leur produit est éthique, ils ne peuvent définir précisément en quoi. Ainsi, une cliente de la banque Triodos s'est exprimée de la manière suivante : « *Nous recevons la revue de Triodos qui explique souvent les projets que la banque finance, je regarde aussi un peu dans le rapport annuel quelles sont les parts de projets environnementaux et socialement responsables mais je me limite à cela et c'est suffisant pour me rassurer*

au niveau de mon investissement. Cependant je ne saurais pas dire quel pourcentage de mon épargne est consacré au financement d'entreprises éthiques, ni même contrôler si c'est bien le cas ! » Un autre participant dans la même situation mais client chez Fortis banque a répliqué comme suit : « *Je dois avouer que moi non plus je ne connais pas trop la dimension éthique de mon fonds, je sais que c'est déclaré éthique mais je n'ai aucune idée en quoi il l'est* ». Ces interventions démontrent qu'il existe un réel manque d'information vis-à-vis des clients, et que ces derniers ne font pas non plus l'effort de démarche afin de contrôler la dimension éthique de leur investissement. Dans la plupart des cas, ils font confiance à leur organisme bancaire sans vraiment chercher à approfondir la connaissance sur la nature du produit dans lequel ils ont investi.

Concernant l'aspect solidaire, les répliques des participants semblent similaires à celles retenues ci-dessus. De cette manière, un individu s'est exprimé comme suit : « *pour la dimension solidaire, dans le cas de Cigale le principe était de redistribuer une part des intérêts vers les associations membres. Dans le cas de Fortis Altermotion je pense que non, je ne me souviens plus très bien* ». Cependant, la technique de l'investissement avec partage solidaire est familière aux détenteurs de produits socialement responsables. Parmi ceux-ci, une personne a évoqué les propos suivants : « *A ce sujet on peut soit laisser les intérêts soit les reprendre, moi personnellement je fais le choix de les reprendre et de faire des dons avec, et à ce moment-là je bénéficie d'un avantage fiscal et je sais à qui je le donne* ». Bien souvent, les participants se montrent enthousiastes à l'idée de pouvoir contribuer à financer des projets et associations mais ils ne parviennent que rarement à décrire la part d'intérêts qu'ils y consacrent via leur organisme bancaire et ils ne le vérifient pas.

Enfin, lorsque nous interrogeons les individus quant à l'aspect du produit le plus important pour eux, ils choisissent bien souvent le côté éthique au détriment du côté solidaire, comme en témoigne cette réplique recueillie auprès d'un participant : « *Pour moi l'aspect éthique est plus important. L'aspect solidaire je ne l'utilise pas, chez Triodos non plus. Je garde les intérêts et je donne à qui je veux, à quelles associations je veux,...je préfère agir de cette manière, si on fait une*

rétrocession d'intérêts on sait à qui ils partent évidemment mais personnellement je préfère donner au coup par coup. » Il semble donc que les individus préfèrent financer des entreprises ou des Etats qui respectent des valeurs sociales et environnementales strictes plutôt que de se montrer solidaire envers des œuvres ou associations à finalité sociale ou environnementale.

c. L'aspect de labellisation du fonds

Cet aspect est relativement important pour les personnes qui investissent de manière socialement responsable. Ainsi, pour s'assurer du niveau de transparence de leur fonds d'investissement, les individus ont souvent tendance à se référer au label européen de certification Ethibel. Cependant, ils restent assez sceptiques et méfiants vis-à-vis de cet organisme de certification comme en témoigne les réactions suivantes, récoltées auprès des participants aux interviews : « *Qu'est-ce qu'il y a derrière Ethibel ?* », « *Ont-ils assez de personnel ou pas pour vérifier les fonds ?* », « *Je me demande si on peut avoir entièrement confiance en cette structure* », « *Quelle est la solidité de cette structure ?* », « *Ethibel existe et est sans doute relié à un réseau européen de certification éthique donc ce n'est peut-être pas nécessaire de multiplier les organismes indépendants s'il y en a un qui fonctionne et qui fonctionne bien. Maintenant est-ce qu'on peut faire confiance à l'intégrité d'Ethibel ou est-ce qu'il y aurait eu des cas de pression qui auraient été exercés contre Ethibel pour justement pouvoir obtenir une certification par une société ?* », « *Quelle est l'indépendance financière d'Ethibel et peut-être aussi quel est le contrôle et quel type de contrôle est-ce que cet organisme mène ? Sur quels critères est-ce qu'il se base pour labelliser un produit ?* » Suite à ces diverses interrogations, nous pouvons constater que les personnes investissant dans ce type de produit doutent du côté « transparent » de leurs investissements mais ne cherchent pas nécessairement à se renseigner sur celui-ci. Cependant, un des participants va tout de même parvenir à évoquer certains critères sur lesquels se basent les organismes de notation des ISR : « *Si je me souviens bien il y a plusieurs niveaux ; il y a des niveaux négatifs comme ceux de ne pas investir dans l'industrie du tabac ou de l'alcool ou encore dans des armes destructrices et alors il y a des niveaux positifs comme par exemple investir dans l'environnement social et durable,*

donc je pense qu'il existe des critères comme ceux-là. » Cependant, l'analyse effectuée par l'organisme Ethibel afin d'octroyer ses labels de qualité à certains fonds est bien plus complexe et approfondie, comme nous l'avons développée dans la partie théorique. La procédure de sélection des entreprises auxquelles sont accordés les labels de certification passe par une analyse pointue et détaillée de la part de différents organismes tels que le Forum Ethibel, le groupe indépendant VIGEO, les experts composant la Commission du registre, ainsi que le Conseil d'administration.

d. Réactions des participants envers l'accroissement du nombre d'ISR

Par ailleurs, les individus présents aux deux tables de discussion ont réagi de façon similaire quant au nombre de produits « verts » et au côté réellement « éthique » de ces produits à l'image des répliques suivantes : « *Est-ce qu'il n'y aurait pas beaucoup de produits « verts », enfin qui se disent éthiques mais qui ne sont pas reconnus comme tels ?* », « *La majorité je crois...La question c'est plutôt l'inverse, combien est-ce qu'il y en a qui le sont réellement ?* » Ces deux réactions montrent pertinemment bien qu'il persiste un certain manque de confiance, une certaine méfiance vis-à-vis des produits jugés éthiques et solidaires. Quand nous avons interrogé les participants sur le nombre important de ces produits proposés par les banques, ceux-ci se sont tous mis d'accord sur le fait que la grosse majorité de ces organismes financiers offrent la possibilité de contracter des investissements socialement responsables dans le but de renforcer leur image, et non par souci purement éthique, social ou environnemental. Selon eux, la motivation première des organismes bancaires traditionnels proposant un nombre croissant d'ISR est la recherche d'une image positive afin de rassurer leurs clients sur l'éthique qu'ils défendent. D'autres y verront même une opportunité pour les banques de profiter de l'augmentation de l'intérêt porté à ces produits pour réaliser du marketing afin d'accroître leur marge, comme en témoignent les réactions suivantes: « *Je pense que c'est juste une image que les banques veulent se donner.* », « *Pour moi c'est du marketing pur !* » Nous pouvons constater suite à ces propos que les individus investissant ou n'ayant encore jamais investi dans des ISR restent perplexes quant

aux motivations des banques à proposer de tels produits. Ils sont réticents et convaincus que les organismes bancaires traditionnels utilisent le marketing lié à ces produits afin de se créer une image positive et responsable auprès de leurs clients plutôt que de vouloir contribuer réellement au respect de l'environnement.

C. Réactions recueillies suite aux questions relatives aux organismes bancaires

Après avoir interrogé les individus enquêtés sur les investissements socialement responsables, nous avons pu recueillir leurs réactions vis-à-vis des organismes bancaires et du rôle joué par ceux-ci dans la promotion des ISR. De plus, nous les avons amenés à définir la banque éthique par excellence ainsi que la banque idéale, la plus responsable selon eux.

a. Banque éthique vs banque traditionnelle

Dans les deux tables de discussion, les participants sont parvenus à distinguer les banques éthiques des banques traditionnelles via leurs objectifs divergents. De cette manière, ils s'accordent sur le fait que les banques traditionnelles sont plus à la recherche du profit tandis que les banques éthiques tiennent compte de beaucoup plus de critères que le simple gain financier comme en témoigne la réplique suivante : « *Selon moi elles sont compétitives mais elles n'ont pas les même objectifs je pense. Une banque classique va vous dire « vous allez toucher autant d'intérêts », tandis qu'une banque éthique vous proposera sans doute plus les projets qu'elle défend, leur travail et leur transparence avant l'aspect financier. Et à ce moment-là ils reconnaissent qu'ils n'ont peut-être pas des produits qui rapportent autant à leurs clients que les banques par internet qui vous offrent des taux d'intérêts nettement plus attractifs. Ce n'est donc pas le même type d'attractivité.* » De plus, un autre participant a rajouté ceci : « *Je crois quand même que Triodos est plus explicite qu'une banque traditionnelle, leurs prospectus sont beaucoup plus clairs. Seulement ils ont moins de produits à proposer que beaucoup d'autres banques.* » Ces propos confirment bien la différence entre les deux types de

banque et un troisième individu va même y ajouter la phrase suivante : « *Autre chose qui est quand même rassurant et que j'ai appris en discutant avec les account manager de chez Triodos, c'est qu'avant de financer un projet on analyse d'abord si le projet correspond aux critères sociaux, environnementaux et culturels dans lesquels s'est engagée la banque. Et seulement après viennent les critères financiers qui sont aussi hyper strictes. Mais il y a d'abord un réel screening de ce qu'ils déclarent officiellement et je trouve que c'est une grosse différence par rapport à d'autres banques qui vont parfois ne pas faire attention aux sociétés dans lesquelles elles investissent comme dans la cocaïne, dans des boissons néfastes ou dans d'autres entreprises du genre, et ça c'est un aspect important pour moi.* » La notion de « banque éthique » est donc perçue correctement par les personnes enquêtées lors des interviews. La vision qu'elles ont de celle-ci correspond à la définition générale que nous lui avons donnée dans la partie théorique de ce travail, à savoir un établissement bancaire qui souhaite replacer l'argent au service des hommes par une maîtrise des flux financiers et le financement d'une économie sociale et solidaire selon ses critères. Même si ces établissements bancaires sont perçus comme des institutions travaillant différemment en comparaison aux banques plus traditionnelles, ces deux types d'organismes sont tout de même en compétition sur les marchés financiers. De plus, nous pourrions ajouter qu'ils sont en interaction les uns avec les autres via les prêts interbancaires. Ainsi, les banques éthiques ont besoin des banques traditionnelles pour fonctionner et vice-versa.

En outre, les deux types de banques n'ont pas ressenti la crise financière de la même manière. En effet, les personnes enquêtées se sont exprimées sur l'impact de la crise et ses répercussions économiques sur les marchés financiers. A cet égard, un participant a évoqué les propos suivants : « *Il y a aussi un autre aspect que les gens prennent rarement en compte c'est la solidité de ces banques éthiques et la façon dont elles réagissent à la crise. J'ai cru lire qu'à travers la crise financière, les banques éthiques ont beaucoup mieux résisté que les autres banques et donc ça devrait amener les gens à avoir plus de confiance en elles. Quand on voit les graphiques de l'évolution des produits d'investissement de la banque Triodos on peut voir qu'ils ont accusé un choc mais moins important que les produits similaires proposés par d'autres banques.* ». Il semble donc que les ISR

offrent plus de sécurité que les autres investissements et l'aspect de solidité des banques éthiques est un facteur de motivation supplémentaire pour inciter les individus à placer leur argent dans ces organismes comme le décrit une des personnes présente aux interviews : « *Suite à la crise et à la mauvaise image de banques telles que Fortis, certaines personnes m'ont déclaré avoir retiré leur épargne Cigale pour aller la placer dans des banques plus éthiques telles que Triodos. On peut également constater que les certificats d'actions Triodos ont augmenté même durant la crise suite aux nombreuses campagnes publicitaires menées par la banque. Je pense donc que c'est beaucoup lié aussi à la publicité ; Fortis par exemple ne fait plus aucune publicité donc c'est normal que leurs fonds chutent durant la crise (ex : Cigale)* ». Ces propos laissent sous-entendre que la crise que nous venons de vivre constitue une réelle opportunité pour les banques éthiques car les mentalités changent suite aux énormes pertes financières subies par le public. A l'image de la banque Triodos qui a vu son nombre de comptes d'épargne et son nombre de certificats d'actions augmenter de façon significative durant les années 2008 et 2009, on pourrait imaginer que beaucoup sont à la recherche de sécurité et de valeurs refuges pour y placer leurs économies. De plus, la publicité des produits ISR constitue un facteur de sensibilisation supplémentaire et un incitant à investir.

Finalement, les individus présents aux tables de discussion restent assez pessimistes en ce qui concerne les réactions des acteurs financiers après la crise. Ainsi, une personne s'est exprimée de la manière suivante sur le sujet: « *Le problème c'est qu'en temps de crise on est convaincu par les ISR mais une fois qu'on nous dit que la crise est passée tout le monde à tendance à recommencer un peu comme avant et à regarder l'aspect financier en pensant que ce n'était qu'une mauvaise passe.* » Un autre individu va même exprimer la crainte de vivre une seconde crise financière : « *Je pense que la crise financière va revenir et que les leçons ne sont pas encore bien assimilées, elle va revenir mais peut-être pas de manière aussi conséquente qu'en 2008 d'après moi.* » L'opinion des personnes interrogées est donc assez pessimiste, avec la crainte que cet intérêt du public pour les produits socialement responsables ne soit qu'éphémère le temps de laisser

passer la crise. Il est vrai que les mentalités des gens ont tendance à changer rapidement.

b. Réactions des participants vis-à-vis de l'information fournie par les banques

Pour les individus détenant des investissements socialement responsables, l'information fournie par la banque dans laquelle ils ont contracté le produit est très importante à leurs yeux. En effet, le fait de connaître le montant de leur investissement ainsi que le projet ou les entreprises qui vont être financé(es) par l'intermédiaire de celui-ci est une source d'assurance et de satisfaction personnelle. Hors, les participants ne sont pas totalement rassurés par cette information qui est insuffisante si on en croit leurs réactions : « *Il me semble qu'en début d'année on reçoit un montant avec les caractéristiques de l'épargne Cigale en disant qu'elle est bien certifiée par Ethibel...* », « *Le bla-bla certifié Ethibel oui mais les chiffres moi je n'ai encore jamais rien vu !* », « *Une fois par an on les reçoit via les extraits de compte je pense mais ils ne précisent pas quelle part a été affectée à quelle œuvre, je n'ai jamais vu cela !* », « *Je me suis même demandé comment est-ce qu'ils ont la preuve que c'est bien là qu'ils ont effectivement mis mon argent ! Personnellement on ne reçoit pas le détail sur la manière dont notre propre argent a été utilisé, sauf si on rétrocède les intérêts peut-être !?* » Lorsque nous analysons ces propos, on peut ressentir une certaine frustration de la part des personnes détenant des ISR vis-à-vis de leurs organismes bancaires. En effet, l'information concernant les investissements des clients n'est pas assez détaillée selon eux, et ils remettent en cause les banques dans lesquelles ils ont souscrit à ces produits.

Pour les individus n'ayant jamais contracté d'investissement socialement responsable, ceux-ci blâment le manque d'information des banques à ce sujet : « *Ma banque ne m'en a jamais parlé, c'est moi qui ai été m'informer sur le site internet et j'ai fait ce qu'il fallait pour répondre à mon choix donc oui je pense qu'elle a un rôle à jouer. Fortis ne m'a jamais proposé pro activement, ni dépliant ni rien du tout sur les ISR.* », « *Moi je suis d'accord, jamais ma banque ne m'a proposé d'investir ou de placer mon argent dans des produits socialement responsables. Et c'est seulement maintenant que je vais les interpeller sur le sujet.* » Cependant, un

autre participant va relativiser en soutenant le fait que si la banque ne désire pas divulguer de l'information à propos de ces produits, c'est parce qu'ils sont moins avantageux que des produits traditionnels : « *Mais le fait de ne pas proposer ce type de produit ne veut pas nécessairement dire que la banque ne s'y intéresse pas. Selon moi ça n'intéresse guère les banquiers d'en parler car ces produits leur rapportent moins que des produits ordinaires.* » Le manque d'information concernant les investissements socialement responsables est sans aucun doute un facteur auquel il faut remédier si on veut continuer à voir évoluer cette approche. Comme nous l'avons fait remarquer dans la partie théorique de ce travail, une personne sur quatre seulement est au courant que de tels produits existent en Belgique, ce qui équivaut à dire que les trois quarts de la population ignorent totalement l'existence de cette alternative.

c. Description de la banque idéale par les participants

Quand nous avons interrogé les personnes ayant assisté aux tables de discussion sur la façon dont il verrait la banque la plus responsable selon eux, ceux-ci penchent pour une banque publique, transparente et honnête vis-à-vis de ses clients comme le confirme ces déclarations : « *Pour moi une banque d'Etat est présente partout donc offre plus de proximité, il n'y aura plus de fermeture de banques car elles ne font pas de chiffre, il n'y aura pas de petites banques « pirates » sur internet,...il n'y aurait peut-être pas eu de problème avec la crise financière et pour moi une banque d'Etat réalise des investissements déjà plus responsables à la base. Elle est donc plus fiable. On attend d'elle qu'elle puisse gérer notre argent comme moyen d'échange mais pas comme un but en soi. Le problème des 5 ou 6 grandes banques belges, c'est que leur objectif premier est de faire de l'argent avec l'argent de ses clients.* », « *Une banque publique qui serait transparente, elle fournirait des informations régulières à ses clients, elle serait garantie par des organismes de certification indépendants, et elle ne rémunérerait pas des trader qui spéculent.* » Les valeurs de transparence et de proximité reviennent assez souvent dans les propos tenus par les participants. Il est assez curieux de constater cette volonté à vouloir retourner vers un système financier régulé par une

banque publique, système qui s'est éteint depuis déjà plusieurs années dans notre pays.

d. Avis recueillis auprès des personnes enquêtées sur la banque Triodos

En outre, il est évident qu'une banque telle que Triodos ne peut rivaliser avec les plus grands organismes bancaires de Belgique actuellement, et nous pouvons ressentir un certain manque de confiance des participants n'ayant encore jamais investi de manière responsable envers cet organisme comme en témoignent ces expressions : « *Chez Triodos il faut déjà faire une démarche pour souscrire à un produit de la banque. Il faut quand même y aller, prendre rendez-vous, ce n'est pas à proximité comme une banque classique,...Autant on voit des pubs d'autres banques, autant on n'entend pas vraiment parler de Triodos. Ils sont plus discrets et ont probablement moins de moyens de communication aussi.* », « *On pourrait se dire aussi : « mais enfin si Triodos était si bien que ça, la banque serait déjà reconnue et devrait être un succès, on l'aurait déjà fait avant ! »* » Un autre facteur intervenant dans la volonté de placer son argent dans une banque telle que Triodos est le choix assez restreint et le manque de produits tels qu'un compte à vue par exemple : « *D'un autre côté je pense que ça pourrait profiter à tout le monde d'avoir une banque « verte » qui propose un compte à vue. S'ils ouvrent un compte à vue ils devront peut-être facturer une partie à leurs clients mais ni leurs objectifs ni leur politique d'investissement ne changent pour autant. Par contre certaines personnes n'aiment pas détenir plusieurs comptes dans plusieurs banques et cela constitue peut-être un frein dans l'inertie du monde bancaire. De plus, je pense que beaucoup de personnes attendent ce compte à vue pour entrer chez Triodos.* » Si la banque n'a pas encore réussi à ouvrir un compte à vue, c'est parce que le nombre de clients n'est pas encore suffisamment important d'après un participant : « *Il y a un problème de masse critique de clients qui fait que s'ils ouvrent aujourd'hui un compte courant ils doivent notamment proposer des cartes bancaires et payer des frais qui sont liés à ces cartes et c'est trop cher pour l'instant. Donc ils attendent un certain nombre de clients pour ensuite pouvoir ouvrir leur compte à vue.* » D'après ces témoignages, on s'aperçoit qu'une banque éthique telle que la banque Triodos

pourrait encore améliorer ses services et attirer un plus grand nombre de clients même si ce nombre augmente déjà actuellement. Ainsi, l'ouverture d'un compte à vue et la création de nouvelles agences pourraient inciter de nombreuses personnes à souscrire à leurs produits bancaires.

e. Avis des participants sur les entreprises financées par la banque Triodos

D'après les informations reçues et après vérification sur son site Internet, la banque Triodos publie la liste des entreprises dans lesquelles les fonds de la banque investissent. Ce sujet a suscité le débat dans chacune des deux tables de discussion puisque la banque finance des entreprises telles que Coca-Cola, Carrefour, ING Groupe, Adidas,...via ses fonds d'investissement. Pour les personnes enquêtées, ces entreprises sont des multinationales dont l'éthique n'est certainement pas la plus exemplaire et, pourtant, la certification Ethibel de ces fonds est bien présente. C'est pourquoi les participants sont restés perplexes et dubitatifs face à cette constatation, et essaient de trouver une explication plausible: « *C'est peut-être parce que chez Triodos ils sont beaucoup assis sur l'idée de dialogue avec les entreprises pour essayer de les faire évoluer, de les faire avancer, qu'ils soient plus engagés, ils sont présents aux assemblées générales, ils demandent des comptes au Conseil d'Administration...et c'est souvent ces choses-là aussi qu'ils jugent, et c'est probablement en accord avec l'éthique des critères qui se définissent en interne et ce sont ces critères-là qu'il faudrait lire pour savoir quelles sont leurs exigences...* », « *Moi je crois qu'une certification c'est un gros filet qui élimine les pires choses à faire contre l'environnement mais qui sans doute n'est pas à 100% parfait, comme vous dites ça n'existe pas aujourd'hui. A part les petites structures où vous avez un contrôle de gestion et de démocratie totale au sein de la structure économique et des petites entreprises mais sinon il n'y a aucune société dans le système aujourd'hui qui peut se vanter d'être à 100% éthique.* » Ces réactions sont intéressantes et témoignent encore une fois d'un manque d'information et d'un manque d'intérêt de la part des personnes enquêtées sur la façon dont la banque utilise leur argent.

D. Incitants, obstacles et motivations à investir

Avant de conclure, nous avons interrogé les participants sur les facteurs de motivation et sur les freins à réaliser des investissements socialement responsables. De plus, nous les avons amenés à proposer des solutions afin de pallier au manque d'information relative à ces produits.

a. Réactions des participants sur les moyens de sensibilisation relatifs aux ISR

Afin d'évaluer les connaissances des individus ayant participé aux tables de discussion, il fut intéressant de les interroger sur le canal de communication qui les a menés à se sensibiliser aux investissements socialement responsables. Nous avons pu récolter différentes réactions relatives à ce sujet: « *Moi c'est en lisant le magazine Financité publié par le Réseau de Financement Alternatif et via le site « secret bancaire » que j'ai vraiment appris que mon argent a un impact sur les hommes et la planète, et c'est de cette façon que je me suis intéressé au sujet.* », « *Moi au départ c'était la publicité pour l'épargne Cigale à l'époque de la CGER qui m'a ouvert les yeux et je me suis dit autant placer mon épargne dans quelque chose qui est solidaire et du secteur associatif* », « *Moi quand j'ai parlé de compte Cigale à ma banque ils ont dû chercher, c'est bon que j'en avais entendu parler à une conférence assurée par le professeur Petrella* », « *Moi on m'a proposé Cigale en me l'envoyant par courriel car j'avais déjà fait des dons à des ONG avant, c'est peut-être selon mon profil qu'ils me l'ont proposé* », « *Au départ j'ai mis mon argent chez Triodos sans me poser trop de questions car pour moi placement éthique c'était synonyme automatiquement de Triodos* », « *Moi c'est par un prospectus à la CGER voilà très longtemps car Triodos n'était pas encore en Belgique, prospectus que j'ai vu dans mon agence il y a 20-25 ans* », « *Moi c'est par le bouche-à-oreille, en parlant d'une personne à l'autre et en 2000 j'ai voulu que mon compte épargne devienne Cigale et ça c'est fait mais difficilement* » Suite à ces déclarations, nous pouvons constater qu'il existe de nombreux moyens de sensibilisation du public aux produits responsables. De plus, l'épargne Cigale confirme son succès en tant que premier ISR apparu sur le territoire belge puisque presque tous les individus

présents y ont souscrit avant de réaliser d'autres investissements. Les moyens d'action tels que les magazines Financité ou les campagnes de sensibilisation menées par des organismes tels que le Réseau de Financement Alternatif sont également des moyens efficaces à la promotion des ISR. Enfin, la publicité bancaire relative à ces produits est très importante pour divulguer l'information au public.

En outre, le public n'est pas encore vraiment familier avec la finance éthique et sociale, et trop peu d'individus sont informés de son existence. D'après les participants, un changement de mentalité pourrait amener le client à souscrire aux produits responsables. Une personne s'est exprimée de la manière suivante : « *Les banques ne font que des choses qui rapportent, mais qui rapportent par rapport à ce que le marché attend. Si demain le marché demande ce changement de mentalité et si le client demande des produits éthiques et vérifient s'ils sont bien éthiques auprès des organismes de certification, c'est seulement à ce moment-là que les banques vont commencer à se mettre au travail, mais il faut que les clients le demandent à leur banquier et pas seulement quelques personnes. Selon moi, il faut juste faire changer la mentalité des clients et les critères de choix des banques via des législations ou autres et pousser les banques pour que ça devienne vraiment ce que l'on attend* » Face à ces propos, un autre individu plus perplexe sur le fait qu'il est possible d'obtenir un changement dans les mentalités et dans les mœurs de chacun va répliquer comme suit : « *Non car les gens ne sont pas sensibles et ouverts à des choses différentes comme l'ISR et surtout à des concepts différents. Ici on est plus dans le profil pur, il faut accepter que la vie possède d'autres atouts que cette recherche d'argent uniquement. Mais il y a encore beaucoup trop de gens qui sont bloqués à cette gestion financière, à cette recherche du profit et ils ne vont pas plus loin* » Il semble donc que le choix de la réalisation de tels investissements dépend énormément du caractère et de la volonté du public à s'impliquer et à se sensibiliser à ces produits. Les mentalités ne sont évidemment pas facile à changer et les moyens utilisés pour convaincre les gens ne sont que trop peu nombreux. Beaucoup restent bloqués au rendement plus faible offert par ces produits et ne cherchent pas à s'y intéresser davantage.

b. Solutions proposées par les participants afin de sensibiliser le public

Les participants aux tables de discussion semblent s'accorder sur le fait qu'il persiste encore un gros travail de sensibilisation à effectuer afin d'introduire le public à l'approche de l'investissement socialement responsable. Ainsi, plusieurs personnes se sont exprimées de la manière suivante : « *Moi je suis étonnée que dans le milieu universitaire, laïc, engagé, de gauche, quand on leur parle de Triodos ils ne savent pas. Je suis sidérée ! Et ça montre bien qu'il y a encore un énorme travail de sensibilisation à faire sur le principe de réflexion sur ce qu'on ferait bien de notre argent, et comment mieux l'utiliser.* », « *Moi j'ai plus l'impression que les gens sont dépassés par la technicité du sujet, même moi-même quand je reçois les extraits je ne parviens pas à les déchiffrer, ou encore certains documents un peu techniques provenant de la banque. Et je crois que les gens sont un peu dépassés, ils ne savent pas très bien et ne veulent pas comprendre non plus probablement.* », « *C'est aussi parce que les banques ont joué d'une crédibilité inébranlable pendant des dizaines d'années et que la crise qu'on a connue a un petit peu secoué tout ça et les gens se sont un peu demandés mais finalement que font-elles avec notre argent pour se retrouver dans une pareille situation ? Et j'imagine que ça permet à des banques telles que Triodos d'acquérir des parts de marché mais je suis certain qu'il y a encore un énorme travail de sensibilisation à faire.* ». « *Il est vrai que pour moi il y a un premier frein à travers la complexité de la finance suite à la terminologie assez complexe. C'est pourquoi il y a des tas de gens qui, en-dehors de ceux qui n'ont pas les moyens d'épargner, ont la possibilité mais ne comprennent pas le langage financier. Il faut sensibiliser ces gens mais le faire de manière simple et compréhensive.* » Suite à ces propos, nous pouvons retenir le problème de la technicité des termes financiers qui a été évoqué plusieurs fois par les participants. Selon eux, certaines personnes ne désirent pas s'impliquer à cause de la complexité de la finance, et cette terminologie complexe constitue un frein aux moyens mis en œuvre afin de sensibiliser le public. C'est pourquoi le gros travail de sensibilisation qui reste à faire doit être effectué de manière simple et précise, en amenant par exemple le public à réfléchir sur la manière dont est utilisé l'argent en banque.

Le public n'est manifestement pas assez sensibilisé au sujet, c'est pourquoi plusieurs solutions à ce problème ont été proposées par les individus enquêtés: « *Il faut continuer à faire ce que le RFA fait comme créer des groupes locaux par exemple, faire des conférences, amener des gens à réfléchir,...* », « *Et pourquoi ne pas créer des clubs d'investisseurs alternatifs ? Moi je serais intéressé en tout cas ! Car dans les clubs d'investisseurs classiques les gens pensent surtout « rentabilité » et « où est-ce que je peux placer pour que ça me rapporte le plus ? (ex : dans l'Echo, où notre argent nous rapporte le plus ?) », « Il existe aussi quelques groupes d'investissement de proximité comme le Pivot, la Bouée, la Tourelle, la Fourmi,...* Ce sont ici des gens qui investissent dans des projets très particuliers, ce n'est pas l'idée d'aller décider d'un fonds comme dans les clubs d'investissement où le but est de faire du profit, c'est plus ciblé ici sur un seul projet ! », « *Ce qui serait intéressant s'il pouvait exister des clubs d'investisseurs alternatifs ça serait d'intégrer une dimension plus pédagogique, où on explique ce qui se passe dans l'actualité financière. Quand on entend à la radio les chroniques financières et boursières moi ça me dépasse complètement mais je serais content que quelqu'un puisse me les expliquer... », « Sinon d'autres solutions pour mieux sensibiliser le public sont les participations à des événements comme à la foire du livre, à la journée sans crédit, les midis formation organisés au Réseau de Financement Alternatif mais dont je trouve qu'il n'y a pas assez de publicité, les magazines Financité publiés par le Réseau, mais aussi que les banques sensibilisent mieux leurs clients car on a l'impression qu'elles ne font guère d'efforts pour... », « Moi je proposerais un reportage à « Question à la une » le mercredi soir, reportage un peu provoquant. Je pense aussi que les magazines Financité et autres sont un bon point de départ. Le problème c'est que c'est un circuit alternatif et qu'on ne peut pas se référencer aux grandes banques pour faire connaître ça et il faut essayer de passer par des autres canaux comme les écoles et l'idée du jeu Financité est aussi très bonne. Mais je reste sur l'idée de quelque chose de plus frappant comme un reportage tv, je crois que les médias ont une influence considérable sur le public ». Les solutions proposées sont donc nombreuses et méritent sans doute une réflexion approfondie afin d'augmenter la notoriété de l'approche socialement responsable. Certains participants se réfèrent aux activités menées par des organismes tels que le Réseau de Financement Alternatif, d'autres privilégiennent la*

publicité ou la télévision comme moyen de communication. De plus, l'idée de créer des clubs d'investisseurs alternatifs à l'image des groupes d'investissement de proximité pourrait entraîner certaines personnes à investir ensemble dans des projets bien définis, tout en y intégrant une dimension pédagogique.

c. Les raisons poussant à investir de manière responsable

Une des questions inévitables afin de définir les motivations à investir de manière responsable est certainement celle qui va amener les participants à définir les raisons spécifiques qui les ont influencés ou qui pourraient les inciter à souscrire et investir dans de tels produits. Ainsi, divers facteurs de motivation ont été évoqués de la manière suivante : « *Pour des raisons éthiques, afin d'éviter que les banques n'utilisent mon argent à financer des entreprises d'armes, ou de vente de substances chimiques nocives pour la santé humaine,... donc une exigence que mon argent soit utilisé correctement* », « *Par but purement éthique, parce que c'est aussi une façon de faire quelque chose pour l'environnement et je crois plus à la finalité environnementale qu'à la finalité sociale car je ne suis pas certain que le côté social puisse être contrôlé à 100%. Donc c'est surtout par but environnemental* », « *Pour des raisons éthiques et par souci de cohérence vis-à-vis de moi-même, et je suis toujours à la recherche d'un équilibre par rapport à cela.* », « *Moi ça serait par souci de transparence je préférerais investir dans des compagnies sur lesquelles je me renseigne et dont je connais leur finalité plutôt que d'investir dans un fonds et que ce fonds soit dispersé* », « *Moi ça serait plutôt dans l'optique d'engagement et moralement je trouve cela très bien.* », « *Ca rejoint ce qui vient d'être dit, à savoir le fait d'être « consomacteur » en étant conscient que les petits gestes que l'on fait quotidiennement peuvent changer un peu le monde...* » On s'aperçoit donc que l'éthique est primordiale pour contracter des ISR, beaucoup d'individus sont ou seraient prêts à investir pour cette raison. De plus, le désir de transparence et de cohérence envers soi-même sont des facteurs de motivation supplémentaire qui pousse à l'investissement.

d. Facteurs défavorables aux investissements socialement responsables

Lorsque nous avons interrogé les individus sur les facteurs qui pourraient constituer un frein à réaliser de tels investissements ou qui les ont déjà fait hésiter à investir, ceux-ci se sont exprimés comme suit : « *Moi j'ai investi tard parce qu'avant je n'avais pas l'information* », « *Moi je suis convaincu et informé depuis 3 ans et j'ai quand même mis plusieurs années avant de franchir le pas et je suis en train de me demander pourquoi. Je pense qu'il y avait ce côté de démarche administrative et le fait d'ouvrir un compte dans une autre banque, avec photocopie de la carte d'identité, etc. Et puis il y a aussi le fait qu'on n'est pas totalement rassuré du fait de toute la publicité d'autres banques et pas de la nôtre donc on se pose des questions et ça ne nous rassure pas entièrement. Même si ce n'est pas parce qu'une banque fait de la publicité qu'elle est plus solide et stable qu'une autre et quand j'en discute autour de moi tout le monde se dit : « Mais enfin Triodos c'est quoi comme banque ? ». Il n'y a pas cette notoriété qui fait qu'on se dit que c'est un partenaire stable et solide. », « *Moi c'est plus par paresse, ça me paraît trop compliqué et je ne suis pas très intéressé par l'argent et ses effets. Mais je me rends compte qu'il suffit probablement de quelques signatures et voilà. Ce n'est même pas par inquiétude, je n'y comprends pas grand-chose et c'est tout...Pas envie de faire la démarche quoi, même si je suis convaincu.* » Suite à ces déclarations, le manque d'information est peut-être le facteur le plus défavorable à la réalisation d'ISR. Ensuite, la complexité liée au changement de banque et toutes les démarches que cela entraîne influence également les individus à ne pas vouloir investir. Enfin, la complexité du vocabulaire financier et la faible notoriété d'une banque éthique telle que Triodos sont d'autres éléments qui interviennent dans les choix des individus.*

E. Conclusion

L'objectif principal de ce mémoire était de cerner les motivations et freins à la décision d'investir dans des produits financiers socialement responsables par la clientèle des particuliers. Les interviews réalisées dans le cadre du travail ont fourni un matériel très riche et varié où un des nombreux facteurs favorables domine malgré d'évidentes réticences et incompréhensions qu'il faudra certainement combattre pour assurer un meilleur développement de ces produits sur le marché.

a. Les incitants

Le principal facteur de motivation à réaliser de tels investissements est sans doute la raison pour laquelle ceux-ci existent, c'est-à-dire pour l'éthique que ces produits respectent et soutiennent. D'une part, le fait de pouvoir soutenir et aider financièrement des entreprises et des Etats respectant des valeurs sociales et environnementales strictes pourvoit les individus d'un certain rôle social. D'autre part, le fait de pouvoir financer des projets à finalité éthique et sociale leur donne une certaine indépendance économique dans le sens où ils peuvent investir selon leurs convictions. A cet égard, l'étude réalisée montre que **la volonté de s'engager financièrement et moralement** est la raison majeure qui influence le choix des investisseurs et investisseurs potentiels.

Un deuxième incitant est sans doute **la transparence** offerte par les ISR. C'est dans cette logique que les clients de la Co-opérative Bank désirent ne pas vouloir financer des entreprises pratiquant des activités controversées. De plus, la volonté de souscrire à de tels produits sera renforcée par le fait qu'ils sont dotés de labels certifiant qu'ils sont « socialement responsables ». Cet aspect de labellisation joue donc un rôle très important dans la diffusion de tels produits.

Un troisième élément de motivation à l'achat est celui de **la sécurité de l'investissement**. A cet égard, les investisseurs en portefeuille d'actions ISR ont moins ressenti les effets de la crise financière que les individus propriétaires

d'investissements plus traditionnels. Le sentiment de sécurité et de solidité envers ces produits est aussi un facteur de motivation supplémentaire pour le public, surtout en cette période. De plus, la volonté de se diriger vers une banque éthique telle que Triodos augmente suite à la meilleure résistance affichée par ces organismes bancaires en temps de crise.

b. Les freins

Le frein le plus important est sans doute **le potentiel financier limité de ces produits** par rapport à des produits classiques. Il est évident que, dans la plupart des cas, ceux-ci offrent un taux de rentabilité légèrement inférieur à celui d'un investissement ordinaire et c'est un choix qui est souvent difficile à faire. La majorité des individus agissent selon leur propre intérêt et ont tendance à privilégier l'aspect économique au détriment de l'aspect social et environnemental de leurs investissements.

Un autre facteur défavorable à la réalisation d'ISR est celui de **la complexité de l'information et de la démarche**. Comme dans le cas des produits classiques, un nombre important de particuliers ne sont pas à l'aise avec le langage financier ou tout simplement ne sont pas désireux de changer de banque en raison de toutes les complications que cela implique. Beaucoup préfèrent le système bancaire classique, sans aucune envie de se conformer à toutes les formalités liées au changement vers une banque éthique. De plus, des organismes bancaires tels que Triodos sont ressentis par les investisseurs comme peu pratiques, étant donné leur **nombre limité de produits et d'agences de proximité**.

Enfin, un dernier frein important est celui qui est lié au **manque d'information sur les produits et les banques éthiques**. Les moyens d'actions des organismes bancaires éthiques sont souvent plus limités que ceux des banques classiques, ce qui entraîne une certaine réticence et un manque de confiance de la part des investisseurs envers ces organismes. Finalement, beaucoup ignorent encore l'existence des investissements socialement responsables malgré le fait que ceux-ci prennent de plus en plus d'ampleur dans notre société.

F. Limites et recommandations

A. Limites

Avant de conclure, il semble nécessaire de rappeler les limites de ce travail que nous ne pouvons occulter. Celles-ci attirent à l'étude que nous avons réalisée mais également aux concepts que nous avons utilisés pour mener à bien notre travail. Nous commencerons donc par discuter notre cadre théorique pour ensuite avoir le recul critique nécessaire afin d'analyser notre étude.

a. Limites théoriques

Les concepts développés dans la première partie de ce travail et sur lesquels nous nous sommes basés afin de mettre en œuvre notre étude comportent certaines limites que nous ne pouvons minimiser.

Tout d'abord, le caractère récent lié à l'émergence de l'économie sociale et solidaire remet en cause l'intégrité de cette approche. Nous avons vu que la finance éthique et sociale s'est principalement développée au cours de ces 20 dernières années, avec l'apparition des produits socialement responsables. Ainsi, nous pouvons remettre en question cette évolution tardive et l'intérêt soudain porté à cette approche. En effet, ce n'est qu'au cours de cette dernière décennie que nous avons pu constater l'attrait des organismes bancaires traditionnels pour les ISR. Toutefois, la prise de conscience subite de ces organismes et le fait de vouloir proposer de tels produits sous de multiples formes porte à réflexion quant aux raisons fondamentales de leurs agissements. Est-ce dans l'optique de réellement vouloir contribuer à l'amélioration de l'environnement et au financement de projets sociaux ou alors simplement par volonté de profiter de l'essor de cette approche afin de se forger une certaine image responsable ?

Ensuite, les disparités culturelles amènent à considérer plusieurs définitions pour un même concept. A titre d'exemple, le mot « éthique » n'aura pas la même signification d'une culture à l'autre. Il n'existe pas une définition universelle et

uniforme pour les concepts de l'économie sociale et solidaire, ceux-ci sont perçus de multiples façons qui diffèrent en fonction de nos origines ou de nos cultures. Dès lors, des problèmes de compréhension et d'interprétation de ces termes peuvent se faire ressentir.

L'objectivité des concepts peut quelquefois être remise en cause. Par exemple, il n'est pas rare de voir plusieurs organismes se faire refuser des prêts ou des financements pour le développement d'activités à caractère éthique et sociale sous le simple prétexte qu'ils ne sont pas agréés ou qu'ils ne respectent pas certains critères minimaux instaurés par les banques. De cette manière, les entreprises ayant une capitalisation boursière importante se verront plus facilement octroyer des prêts que de plus petites organisations n'ayant pas les moyens de se faire agréer. Les conditions d'accès au financement instaurées par les banques éthiques sont assez strictes et difficiles à remplir pour certaines entreprises.

En outre, il est judicieux de se poser des questions sur la capacité de l'organisme bancaire à être éthique. En effet, les banques éthiques sont sans cesse en interaction avec d'autres banques plus traditionnelles sur les marchés interbancaires, ce qui remet en cause leur impartialité. Ainsi, les échanges de transactions entre les organismes bancaires éthiques et les banques classiques traditionnelles remettent en question leur dimension éthique, même si ces échanges sont indispensables au bon fonctionnement des marchés financiers. De plus, les caractéristiques des produits proposés par les banques éthiques à des taux d'intérêts généralement moindres que ceux offerts par les organismes bancaires classiques mènent à une réflexion quant à ce différentiel de taux. On pourrait imaginer que ce gain financier réalisé par les banques est à charge des consommateurs, et par conséquent que cette différence de taux est subie par ceux-ci.

Pour conclure, la sélection des 4 concepts-clés sur lesquels nous avons basé notre étude est sans doute quelque peu simplificatrice mais s'avérait indispensable étant donné l'ampleur du sujet étudié. Nous avons été contraints de nous limiter à une partie de la littérature concernant l'économie sociale et solidaire,

même si nous aurions pu explorer davantage le sujet en abordant des thèmes tels que les microcrédits accordés par les organismes éthiques, l'analyse des groupes d'investissements éthiques, des groupes d'épargne de proximité, analyse des mouvements alternatifs préconisant l'économie sociale,...En bref, nous aurions pu explorer un champ d'investigation beaucoup plus vaste que celui-ci. Cependant, nous avons préféré nous limiter à celui d'un mémoire.

b. Limites pratiques

Après avoir défini les limites liées aux concepts théoriques, nous allons maintenant définir les limites relatives à l'étude que nous venons de mener. Il semble évident que les résultats émanant des enquêtes ne sont pas entièrement fiables et pleinement représentatifs d'une population pour diverses raisons.

Premièrement, la taille de l'échantillon de personnes interrogées (13 personnes au total) n'est certes pas suffisante pour présenter l'intégralité des arguments et contre-arguments concernant le sujet. De plus, nous avons été contraints de nous limiter à interroger un échantillon de population provenant et vivant en Belgique. Cette limite au niveau national était nécessaire puisque nous avions décidé de limiter l'étude au territoire belge, même s'il aurait été intéressant d'analyser les propos d'autres personnes provenant de pays précurseurs de l'ISR tels que les Etats-Unis, l'Angleterre ou encore les Pays-Bas.

Deuxièmement, le temps et le type d'enquête réalisée sont deux autres limites de notre étude. Nous n'avons pu effectuer une étude de marché dans son entièreté puisque c'est une démarche qui peut parfois prendre plusieurs années. C'est la raison pour laquelle nous avons été contraints de nous limiter à mener une étude qualitative, dont la qualité de l'information prime sur la quantité. De plus, la durée des enquêtes était limitée à 2h d'interview, ce qui nous a obligés à cibler les questions et les thèmes du débat.

Troisièmement, comme développé précédemment, l'ampleur du sujet nous a forcés à limiter notre étude aux motivations et aux freins rencontrés par les

investisseurs réalisant des investissements socialement responsables. Par souci de cohérence et d'exploitation maximale des propos évoqués par les participants aux interviews, nous avons ciblé la problématique au niveau des réactions du public face aux investissements socialement responsables.

Quatrièmement, l'émergence et l'augmentation continue du nombre d'investissements socialement responsables ne permettent pas d'avoir une vision claire et précise du marché de l'ISR. L'évolution et l'innovation en termes de produits responsables peuvent en quelque sorte biaiser l'étude puisque les résultats affichés par ces produits aujourd'hui seront sans doute très différents de ceux affichés dans quelques années. Face à la diversité de ce marché, les individus eux-mêmes ont tendance à ne plus savoir dans quels produits ils investissent ! Ainsi, les résultats des enquêtes ne sont sans doute pas suffisants pour établir une généralité sur les incitants et les freins à investir de manière responsable. Il n'y a pas non plus une solution unique afin de promouvoir la connaissance de l'ISR, mais plusieurs alternatives peuvent être mises en place afin d'augmenter la notoriété de cette approche.

En outre, le savoir et les connaissances des personnes enquêtées étant bien évidemment limités sur le sujet, nous leur avons posé des questions simples, précises et propres à leurs choix d'investissements personnels. Nous avons pu constater que de manière générale les participants étaient convaincus par les ISR. Mais lorsque nous les interrogeons de manière plus pointilleuse sur ceux-ci, ils affichent plus de difficultés à décrire ces produits. De plus, nos connaissances et expériences relatives à l'économie sociale et solidaire sont limitées et ne rivalisent pas non plus avec celles des individus ou des experts travaillant dans ce domaine.

Finalement, c'est après l'enquête que nous avons constaté que deux participants sur les six soi-disant censés n'avoir jamais réalisé d'ISR, en avaient malgré tout contractés auparavant, ce qui a eu comme conséquence de biaiser un peu la discussion. De ce fait, nous avons regroupé les résultats des deux tables, en essayant de poser des questions identiques à tous les participants, qu'ils aient déjà réalisé de tels investissements ou non.

B. Recommandations

Malgré l'évolution fulgurante des investissements socialement responsables, encore bon nombre de personnes ne sont pas au courant de l'existence de tels produits. De cette manière, beaucoup ignorent encore que le simple fait de placer leur argent en banque peut avoir un impact considérable sur l'être humain et la planète. Et quand bien même ils en en auraient conscience, certains hésitent et ne sont pas assez convaincus que pour y souscrire. Nous pensons cependant que des efforts peuvent être faits en vue de résorber le nombre de clients insensibles à ces investissements.

Premièrement, nous pourrions augmenter les aides financières octroyées à des organismes tels que le Réseau de Financement Alternatif, qui travaillent dans le but de promouvoir la connaissance de la finance éthique et sociale partout en Belgique. Ces organismes ont des moyens de communication efficaces mais ils ne sont que trop peu nombreux à ce jour. De plus, l'idée d'instaurer des stimulants fiscaux aux personnes réalisant des investissements socialement responsables pourrait inciter le public à souscrire à de tels produits, ce qui reviendrait donc à agir sur la demande et non sur l'offre (comme dans le cas des aides financières). C'est précisément ce qui a été mis en place aux Pays-Bas et ce qui a valu à ce pays de devenir le deuxième plus gros marché européen en la matière. Cette solution constitue une réelle opportunité de convaincre le public réticent et hésitant à investir.

Ensuite, l'ouverture de supports électroniques permettant de souscrire à des produits éthiques et solidaires via Internet pourrait solliciter la démarche d'accès de certaines personnes. Actuellement, de plus en plus d'individus effectuent leurs transactions bancaires en ligne par souci de facilité, c'est pourquoi le canal de l'électronique pourrait s'avérer être efficace et pourrait ainsi convaincre une partie de la population de l'utiliser. De même, l'utilisation d'un plus gros canal de communication tel que la télévision permettrait de mener une campagne sur la finance éthique et sociale afin de sensibiliser un maximum d'individus à cette approche à travers l'ensemble du pays. Enfin, des canaux publicitaires ou encore

des débats passant à la radio pourraient également augmenter la notoriété de cette approche.

Une autre solution potentielle est celle de l'ouverture du premier compte à vue éthique par une banque. Ainsi, il y aurait possibilité d'effectuer des transactions bancaires via de l'argent qui serait utilisé de manière responsable par la banque. Evidemment, l'ouverture de ce type de compte ne pourrait se faire que dans un organisme financier éthique. Ce qui pourrait éventuellement être le cas de la banque Triodos en Belgique, bien que cette opération figure dans les prochains objectifs de la banque et est prévue pour 2012 si l'augmentation de son nombre de clients suit l'évolution actuelle.

Un autre moyen de promouvoir la finance éthique et sociale repose sur la création de groupes d'investissements socialement responsables ou encore de groupes d'épargne de proximité. Il s'agit ici de personnes se réunissant afin d'investir ou d'épargner ensemble et de manière socialement responsable, c'est-à-dire en désignant en groupe les projets ou associations financé(e)s par leurs épargnes communes ou leurs investissements. Même si ce type de groupes existe déjà sur le territoire belge, ils ne sont encore que trop peu nombreux. Ils représentent pourtant une manière plus efficace d'investir ou d'épargner de façon responsable.

Conclusion générale

Pour conclure, rappelons que les investissements socialement responsables sont des produits de plus en plus en vogue actuellement. Il est à noter que le marché belge est le 3^{ème} plus gros marché dans ce domaine en Europe avec près de 250 investissements socialement responsables proposés par des organismes financiers à ce jour. De plus, la part de marché de ces produits n'a cessé de croître pour atteindre 3.6% du marché belge avec plus de 9 milliards d'euros de capitaux placés dans les investissements socialement responsables au 31 décembre 2008. On retrouve cette même idée en analysant la clientèle de Triodos (l'unique banque éthique en Belgique), puisque son nombre de clients a doublé en 4 ans, passant de 15000 personnes en 2005 à plus de 31000 aujourd'hui. Tout cela indique incontestablement un intérêt grandissant du public et des organismes financiers pour ce type de produit.

Cette tendance est renforcée par un changement de mentalité de la part des investisseurs suite à la crise financière, accompagné d'une volonté soudaine de contribuer au bien-être de l'environnement. Le côté éthique et les aspects de transparence et de sécurité offerts par ces produits rassurent et sont déterminants dans les choix d'investissements des individus. Cependant, l'aspect financier et la complexité du langage lié à la finance ont quelquefois tendance à freiner certains investisseurs dans leur démarche.

L'étude qualitative que nous avons réalisée auprès d'un échantillon d'investisseurs et d'investisseurs potentiels afin d'analyser les motivations et les freins à investir dans des produits dits éthiques nous a permis de mieux comprendre les choix des individus, ainsi que les facteurs influençant ces choix. Elle nous a révélé divers incitants et obstacles rencontrés par les personnes (investisseurs avertis ou non) au moment de contracter des investissements socialement responsables. Cependant, nous avons pu constater un certain manque d'analyse et de profondeur dans les propos évoqués par les participants. Ceux-ci se sont

exprimés de manière émotionnelle et quelquefois superficielle notamment en ce qui concerne les caractéristiques des produits auxquels ils ont contractés. A cet égard, il y a finalement fort peu de différence avec le comportement des investisseurs intéressés par des produits classiques. En effet, la dimension technique et la complexité du produit sont souvent éludées.

Sur le plan personnel, la réalisation de ce travail m'a permis d'effectuer des recherches et de réaliser une étude sur de nouveaux concepts tels que ceux relatifs à l'économie sociale et solidaire qui sont finalement peu abordés au cours de la formation reçue à l'ICHEC. De plus, la mise en place et la réalisation des enquêtes ont demandé une préparation rigoureuse et ont renforcé mon savoir-faire sur le plan marketing. Ce fut l'occasion pour moi de mettre en pratique les acquis théoriques assimilés aux cours de marketing dont j'ai pu bénéficier au cours de ma formation à l'ICHEC.

Comme suite à ce travail, il est possible d'envisager plusieurs perspectives de développement pour la finance éthique et sociale en Belgique. Tout d'abord, le développement de nouveaux mouvements alternatifs à travers le pays pourrait s'avérer être un moyen efficace de promouvoir l'économie sociale et solidaire. Dans cette même idée, l'augmentation du nombre de conférences, de débats, d'événements, de campagnes de sensibilisation dans les milieux universitaires ou autres, etc. sont des moyens utilisés par ces mouvements afin d'introduire les éléments ayant attrait à l'économie sociale et solidaire. De plus, les organisations alternatives sont habilitées à créer et à gérer différents groupes locaux ou nationaux tels que les groupes d'investissements alternatifs, les groupes d'épargne de proximité, les groupes d'investissements socialement responsables,... Cependant, une intervention des pouvoirs publics pourrait s'avérer indispensable en vue d'octroyer les aides financières nécessaires au lancement de ces mouvements alternatifs.

La simplification des produits et de la démarche d'investissement pourrait éventuellement influencer les choix des individus. Ceux-ci ne cessent de remettre en question la complexité des produits et la manière selon laquelle il est possible d'y

souscrire. Pour pallier à ces complications, plusieurs solutions sont envisageables. L'ouverture d'un compte à vue éthique offrirait ainsi la possibilité de réaliser des transactions avec de l'argent utilisé de manière responsable par la banque, ce qui pourrait s'avérer intéressant pour les personnes ne désirant ou n'ayant pas les capacités d'investir ou d'épargner. En outre, l'utilisation des supports électroniques afin de permettre aux clients de souscrire via Internet à des produits socialement responsables est à joindre à l'idée des comptes à vue éthiques. Enfin, la plupart des investissements socialement responsables sont des produits méconnaisables par les consommateurs à cause de leur nombre important et de toutes les caractéristiques dont ils font preuve. C'est la raison pour laquelle il serait judicieux de la part des banques de regrouper ces produits selon leurs caractéristiques communes.

Comme nous l'avons rappelé plusieurs fois dans notre étude, un nombre important d'investisseurs ignorent toujours l'existence des investissements socialement responsables en Belgique. C'est pour cette raison qu'un important travail de communication semble nécessaire pour donner à ces produits la place qu'ils méritent sur le marché.

Bibliographie

Ouvrages :

- BENIJTS Tim, DE VILDER Gerrit, LAGAE Wim, Ethisch beleggen naar een doorbraak, éd. Garant, 1998, pp. 1-19
- BIDET Eric, L'insoutenable grand écart de l'économie sociale. Isomorphisme institutionnel et économie solidaire, La Découverte, Revue du MAUSS n°21, 2003, pp. 162-178
- COMENNE Vincent, Economic Actors' Participation in Social and Environmental Responsibility, éd. Charles Léopold Mayer, Juin 2006, pp. 64-72
- DE BRITO César, DESMARTIN Jean-Philippe, LUCAS-LECLIN Valéry, PERRIN François, L'investissement Socialement Responsable, Ed. Economica, Coll. Gestion, 2005, p.56
- DEMONTY Bernard, Banquier, où places-tu mes valeurs ?, Le guide de l'épargne et des placements éthiques, éd. Luc Pire, 1999, pp.9-83
- FOUREL Christophe, La nouvelle économie sociale, Editions La Découverte & Syros, Paris, 2001, pp. 1-102
- FOX Mathilde, Gestion de Portefeuille, Partie I : Les institutions financières, Syllabus de Gestion de Portefeuille (Partie 2) accessible sur www.icheccampus.ichec.be
- JEANTET Thierry, L'économie sociale, la solidarité au défi de l'efficacité, La documentation Française, Paris, 2006, pp. 14-30
- GAUTHY-SINECHAL Martine et VANDERCAMMEN Marc, Etudes de marchés, méthodes et outils, Perspectives marketing, édition De Boeck Université, juin 2005, p. 1-109
- ROCHE Didier, Réaliser une étude de marché avec succès, Groupe Eyrolles, éditions d'Organisation, 2009, p.12
- SACHS Karol, NOTAT Nicole, DANON Dominique, BONTEMPI Rinaldo, CALAME Pierre, Civil Society and new social responsibilities based on ethical foundations, Council of Europe Publishing, November 2003, pp.67-80
- VERNETTE E., techniques d'études de marché, Vuibert, 2006, p.5

Périodiques:

- BAYOT Bernard et CAYROL Annika, L'investissement socialement responsable en Belgique, rapport final 2009, Réseau de Financement Alternatif, 2008, pp. 8-25
- BEN M'BAREK Noura, Heterogeneity of French Institutional Investors Corporate Control Behavior, Revue d'économie financière, Mars 2008, pp.232-235
- CASPAR Rose, Can institutional investors fix the corporate governance problem ? Some Danish evidences, Journal of Management and Governance, 2007, pp. 406-408
- Centre International de recherches et d'information sur l'économie publique, sociale et coopérative (CIRIEC), L'économie sociale dans l'Union Européenne, rapport d'information pour le Comité économique et social européen, 2007, pp. 4-18
- Centre de Recherche et d'Information des Organisations de Consommateurs, L'économie solidaire, CRIOC, Septembre 2009, pp.31-33
- DEBORDE Laurent, MINCZELES Alain et SICARD Jean-Pierre, Responsible Investment : A process involving the world's major institutional investors under the auspice of the United nations, Revue d'économie financière, Septembre 2006, pp. 121-125
- ENTINE J., The myth of social investing : It's practice and consequences for corporate social performance research, Organization and environment 16, 2004, pp. 352-368
- GAILLARDE Elisabeth et GUIGNARD Stéphanie, L'investissement socialement responsable : état des lieux et perspectives, Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie, 2007
- KREANDER Niklas, An Analysis of European Ethical Funds, Certified Accountants Educational Trust, London, 2001
- LAVILLE Jean-Louis, L'économie sociale et solidaire en Europe, Les notes de l'Institut Karl Polanyi, 2000, pp. 9-13
- MONDUS Marc, Etudes de marché, Chapitre 5 : Etudes de marché qualitatives, 2009-2010, pp 1-17, accessible sur www.icheccampus.be
- SHEPHERD Penny, A history of ethical investment, UK Social Investment Forum, May 2001, pp. 1-3

- TREMBLAY Diane-Gabrielle et ROLLAND David, Responsabilité sociale d'entreprise et finance responsable, quels enjeux ?, études d'économie politique, Presses de l'université du Québec, 2004, pp.11-20
- TRIODOS, Rapport annuel 2009 de la banque Triodos, Triodos, 2009

Ressources électroniques :

- CHIBANI-JACQUOT Philippe, Lancement d'une banque éthique européenne, page consultée le 13/05/2010, lien url :
http://www.novethic.fr/novethic/finance/ethique/lancement_banque_ethique_europeenne.jsp
- Ekopédia, page visitée le 07/04/2010, lien URL:
http://fr.ekopedia.org/Banque_%C3%A9thique
- European Investment Forum, 2008 European SRI Study, Eurosif, 2008, pp. 10-23, page visitée le 10/06/2010, adresse URL :
http://www.eurosif.org/publications/sri_studies
- Forum ETHIBEL, Le label ETHIBEL Pionneer et le label ETHIBEL Excellence, ETHIBEL, page visitée le 15/06/2010, lien URL :
http://www.ethibel.org/subs_f/2_label/main.html
- Forum social européen, Développer le secteur de la finance sociale et solidaire, créer un système financier solidaire mondial, mars 2004, page visitée le 04/05/2010, adresse url :
http://www.fseesf.org/spip.php?page=memoireart&id_article=399
- GALLOY Philippe, Triodos songe à lancer des comptes à vue d'ici 2012 !, 15/01/2009, page visitée le 19/06/2010, Site de La Libre Belgique
- MANSAUD Alice, L'économie sociale, sortie de crise...européenne ?, page visitée le 30/04/2010, adresse url :
<http://www.nouvelle-europe.eu/geographie/est-ouest/l-economie-sociale-sortie-de-crise-europeenne.html>
- REINERT Magalie, Transrural Initiatives n°254, 03/02/2004, page visitée le 06/05/2010, lien url :
<http://www.ruralinfos.org/spip.php?article960>
- Réseau de Financement Alternatif, Base de données des produits éthiques et solidaires en Belgique, RFA, 2010, page consultée le 15/06/2010, adresse URL :
<http://www.financite.be/produits-financiers,fr,16,10,7.html>

- Site de la banque Triodos, Les investissements des fonds de placement, page consultée le 19/05/2010, lien url :
http://www.triodos.be/be/who_we_finance/investments
- Site de la Co-operative Bank, page consultée le 17/05/2010, lien url :
<http://www.goodwithmoney.co.uk/ethical-banking>
- SOCIAL INVESTMENT FORUM, 2007 Report on Socially Responsible Investing Trends in the United States, Social Investment Forum, 2007, page consultée le 10/06/2010, lien URL :
http://www.socialinvest.org/pdf/SRI_Trends_ExecSummary_2007.pdf
- Trends Tendance, Triodos, la banque belge affiche aussi d'excellents résultats, site du Trends Tendance, février 2008, page visitée le 18/06/2010, lien url : <http://trends.rnews.be/fr/economie/actualite/banque-et-finance/triodos-la-banque-ethique-affiche-aussi-d-excellents-resultats/article-1194641945481.htm>
- Wikipédia, page visitée le 25/04/2010, lien url :
http://fr.solecopedia.org/index.php?title=%C3%89conomie_solidaire

Annexes

Table des matières

Annexe A: Liste des fonds certifiés par un des deux labels Ethibel en Belgique.....1
Annexe B: Déclaration de certification par le Forum Ethibel des crédits et des réinvestissements de la banque Ethias2
Annexe C: Exemple d'une fiche d'un fonds d'actions socialement responsables proposée par la banque KBC4
Annexe D : Questionnaire administré aux participants ayant déjà réalisé des investissements socialement responsables lors des interviews du samedi 20 mars 20105
Annexe E: Questionnaire administré aux participants n'ayant jamais réalisé d'investissements socialement responsables lors des interviews du samedi 20 mars 20108
Annexe F : Retranscription de l'interview des personnes ayant déjà réalisé des investissements socialement responsables10
Annexe G : Retranscription de l'interview des personnes n'ayant jamais réalisé d'investissements socialement responsables33

Annexe A: Liste des fonds certifiés par un des deux labels Ethibel en Belgique



ETHIBEL PRODUCTS ON THE BELGIAN MARKET

ETHIBEL EXCELLENCE LABEL

Dexia Asset Management	Paricor E10 (aandelenmandaat Vlaams Zorgfonds)
Degroof Institutional Asset Management	Degroof Global Ethical
Bank Delen	Athena World Equity (Sustainability Fund)
KBC AM	KBC Click Solidarity 1 Kom op tegen Kanker
Delta Lloyd	Delta Lloyd L SRI Panda Fund
Institutional Management Services (IMS)	Oikocredit Ecumenical Development Cooperative Society U.A.
Ethias	Global Ethical 21
Petercam	PAM Equities Europe Ethical

CERTIFICATION OF FORUM ETHIBEL

Ethias	Ethias FIRST Pensioensparen Life Multisecurity 10/2007
Landbouwkrediet / Crédit Agricole	Crelan FairPlay Booster 11 Crelan FairPlay Escalator Crelan FairPlay Oasis Crelan FairPlay Transformer III Crelan FairPlay Spread Multiplier Crelan FairPlay Callable Note Crelan FairPlay Equity Winner Crelan FairPlay Cash Booster Crelan FairPlay Outperform Booster Lux International Strategy (LIS) Balanced SRI Lux International Strategy (LIS) Dynamic SRI Lux International Strategy (LIS) Growth SRI Lux International Strategy (LIS) Income SRI Lux International Strategy (LIS) Prudent SRI
Record Bank, ABN Amro	Bevek 21 Participatie 21
Van Moer Santerre et Cie	Clean Energy

CONTACT

Director: Herwig Peeters Forum ETHIBEL vzw, Vooruitgangstraat 333/7, B1030 Brussel
T: 02 206 11 11 F: 02 206 11 10 W: www.ethibel.org E: info@ethibel.org

Annexe B: Déclaration de certification par le Forum Ethibel des crédits et des réinvestissements de la banque Ethias



DECLARATION DE CERTIFICATION ETHIAS BANQUE EXERCICE 2008

A toutes les personnes concernées chez Ethias Banque, Au groupe de clients "Collectivités" et "Particuliers", Au public:

L'ASBL Forum ETHIBEL a été chargée par Ethias Banque de l'exécution d'un contrôle annuel indépendant sur le respect du code de conduite socioéthique au sujet du remplacement du fonds de tiers de la banque (info: www.ethias.be).

Ethias Banque utilise un code de conduite détaillé par rapport à sa politique de crédit et d'investissement, fixé dans la note "Credit Policy version 09/2008". Il s'agit ici d'un code de conduite qui est revu et approuvé au moins annuellement par le Conseil d'Administration. Les principes du code ont été structurés et appliqués depuis 2006.

Le but de cette mission est de contrôler la conformité avec les critères du code de conduite cité, pour ce qui concerne le genre et le contenu socioéthique des crédits et des emplois, en vue du rapport public. Notre contrôle est entièrement effectué conformément aux stipulations de la convention. Lors de l'exécution de nos activités de contrôle, nous avons pu nous appuyer sur les services administratifs d'Ethias Banque et avons obtenu tous les renseignements supplémentaires que nous avons demandés. Cette déclaration se rapporte à l'entièreté de l'exercice 2008.

- ◆ L'entièreté du fonds de tiers des clients (comptes à vue, comptes d'épargne, comptes à terme et bons de caisse) s'élevait au 31/12/2008 à € 1.390.905.920 et les fonds de tiers des autres institutions financières à € 179.764.487.
- ◆ Les fonds propres s'élevaient à € 82.177.114.
- ◆ Les dépôts sur comptes d'épargne ont augmenté de 367% pour arriver depuis fin 2007 à € 251.418.311.
- ◆ Le ratio Tier 1 d'Ethias Banque s'élève à 10,53% en date du 31/12/2008. Le ratio Tier 1 correspond aux fonds propres durs de la banque, exprimé en pourcentage du fonds de tiers et doit s'élever à minimum 8%, conformément aux conventions Bâle 2.

En ce qui concerne le réinvestissement des capitaux confiés, Forum ETHIBEL confirme que cela se fait entièrement et exclusivement selon les groupes cible et instruments proposés, comme cité ci-après.

- ◆ Le groupe de clients "Collectivités" se compose effectivement uniquement de : (i) Le secteur public et parapublic auquel uniquement des crédits à court terme ou moyen terme sont octroyés (seulement dans des cas exceptionnels des financements à long terme); (ii) Le secteur nonprofit, les associations sans but lucratif ou fondations; (iii) Les entreprises/projets qui sont actifs (1) dans l'économie sociale; (2) en tant que société de patrimoine; (3) en tant que profession libérale; (4) sur le plan de la protection de l'environnement.
- ◆ Au groupe de clients "Particuliers" uniquement des crédits de natures suivantes sont octroyés: (i) Crédits à la Consommation; (ii) Ouvertures de crédit hypothécaire; (iii) Dépassements autorisés sur comptes à vue; (iv) Limites sur cartes de crédit.

Le portefeuille 'crédits' s'élevait à € 958.713.338, en date du 31/12/2008, soit 56% du bilan.

- ◆ Il est important de mentionner que 8% des crédits à la consommation sont consacrés aux « Crédits Eco ». Il s'agit ici de crédits à taux réduits pour travaux économiseurs d'énergie et rénovation durable d'habitations (Le Crédit "EcoRénovation") ou pour des crédits voiture pour des véhicules dont l'émission en CO2 ne dépasse pas les 120 grammes par km ("Crédit EcoAuto").

Le code déontologique d'Ethias Banque interdit des crédits aux entreprises ou à d'autres entités qui sont impliquées dans une ou plusieurs des pratiques suivantes:

- Production de ou commerce d'armes.
- Violation des droits de l'homme ou des normes de l' O.I.T.
- Pornographie.
- Prostitution.
- Incitation à la haine ou la discrimination.

Expérimentations sur animaux. Le Forum ETHIBEL peut confirmer la conformité des investissements sur base de ses contrôles.

Ethias Banque garde encore un portefeuille d'investissement dit 'historique' qui date d'avant 2006, d'avant le temps où les critères actuels stricts éthiques de réinvestissement sont devenus applicables. Cette partie du bilan n'est pas couverte en tant que tel par le certificat du Forum ETHIBEL. Le Forum ETHIBEL le suit toutefois et fait rapport du remboursement de ce segment. Ces titres sont apprécierés à € 621.485.670 en date du 31/12/2008, soit 37% de l'actif du bilan. En date du 31/12/2005 cela valait encore € 919.201.000. Pour la gestion des liquidités excédentaires, seules les obligations d'état, provenant de la zone euro, ayant un rating minimal A+, peuvent entrer en considération depuis 2006.

Pour les postes « hors bilan », il y a également, hormis les sûretés habituelles (garanties, hypothèques), les lignes de crédit accordées mais nonutilisées. Cellesci se rapportent aux mêmes clients que ceux cités cidessus et sont dès lors également soumis au code déontologique. Il nous semble important de signaler ici que certaines garanties ont été octroyées afin de permettre le financement, en collaboration avec une autre banque (Triodos), de projets éoliens. Les autres postes « hors bilan » ont trait à des instruments financiers spécifiques de couverture de risques de taux (interest rate swaps et caps).

Nous déclarons sans réserve que, pour l'exercice 2008, le remploi éthique a entièrement été réalisé conformément aux codes de conduite et aux conventions de crédit d'Ethias Banque.



A handwritten signature in black ink, enclosed in a thin black rectangular border.

L'ASBL Forum ETHIBEL,
Bruxelles, 9 avril 2009 Herwig
PEETERS, directeur

Annexe C: Exemple d'une fiche d'un fonds d'actions socialement responsables proposée par la banque KBC




Compartiment de la sicav de droit belge KBC Eco Fund

Politique d'investissement

Ce compartiment de KBC ECO Fund investit dans une sélection internationale d'actions d'entreprises, actives de manière durable dans les domaines suivants : approvisionnement en eau, gestion des eaux usées, technologie du traitement de l'eau, bureaux d'ingénieurs et de conseil, gestion environnementale et installations diverses. La sélection de ces entreprises est effectuée par le département Investissements durables de KBC Asset Management. Elles sont sélectionnées par le gestionnaire et le Comité consultatif environnemental indépendant. Pour de plus amples informations relatives aux critères et à la méthodologie de la durabilité, surfez sur www.kbc.be/investissementsdurables

Chiffres clés au 29/01/2010

Valeur d'inventaire CAP:	EUR 524,95
Valeur d'inventaire DIV	EUR 442,94
Coupon le plus récent (brut)	EUR 2,94
n°:	8
payable le:	19/11/2009
PM:	15%
Avoirs nets (en mios):	EUR 237,12
Date de lancement:	1/12/2000
Prix initial:	EUR 500,00

Evolution de la valeur d'inventaire CAP (en EUR)


Source: Thomson Datastream

Structure des frais au 29/01/2010

Code ISIN (CAP):	BE0175479063
Code ISIN (DIV):	BE0175478057
Frais d'entrée:	3%
Frais de sortie:	0%
- Taxe boursière CAP (Max 750,00 EUR)	0,5%
Comm. de gestion annuelle :	1,3%
Total frais sur encours*:	1,65%
Sortie < 1 mois après l'entrée:	(max) 5%

*non compris les frais tels qu'indiqués dans le prospectus

Résultat de placement sur base annuelle au 29/01/2010

Résultat en EUR	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	dès le lancement
CAP	25,28%	-8,31%	2,78%	-	0,53%

Profil de risque: très dynamique

Risque de change:	
Risque de marché:	
(diminuant toutefois en raison inverse de l'horizon de placement)	
Classe de risque ABOPC:	
Volatilité en Eur:	

5
18,47%

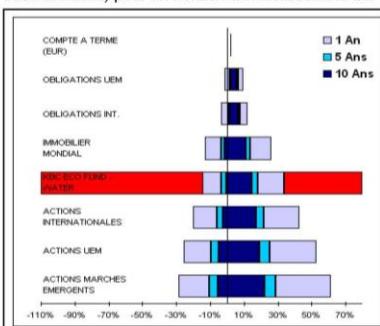
très défensif défensif dynamique très dynamique

Rendement par exercice comptable se terminant le

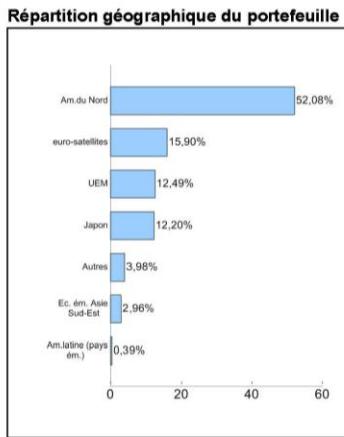

Les chiffres ci-dessus correspondent au résultat de placement sur une base historique. Ils ne garantissent en rien le résultat de placement futur. En outre, ils ne tiennent pas compte des frais et taxes.

Position dans le spectre des risques KBC

Intervalle de probabilité du résultat de placement (sur base annuelle) pour un horizon d'investissement de:



For the compartment/fonds: résultat de placement escompté pour la ou les catégories d'actifs prévues dans la politique d'investissement

Répartition géographique du portefeuille


Principales actions en portefeuille

Action	Pourcentage
AGILENT TECHNOLOGIES	4,84%
AMERICAN WATER WORKS INC.	4,53%
PENTAIR INC.	4,40%
DANAHER CORPORATION	4,04%
FLOWSERVE CORP	3,83%
KURITA WATER INDSTR.	3,71%
SUEZ ENVIRONNEMENT SA	3,62%
TORAY INDUSTRIES	3,38%
NITTO DENKO	3,14%
MILLIPORE CORPORATION	3,05%
% des avoirs dans le top 10	38,54%
Nombre total de positions en actions	51

Le prospectus (simplifié), le dernier rapport périodique ainsi que des informations sur la détermination du profil de risque et la terminologie utilisée sont disponibles dans toutes les agences KBC et sur le site www.kbc.be/fichedefonds. Le service financier est assuré par KBC Bank, Centea et CBC Banque. Pour plus d'information quant à la fiscalité (en cas de sortie) nous renvoyons au prospectus (simplifié). Pour tout complément d'information, vous pouvez vous adresser à KBC-Fund Phone ou à CBC Info Service.

Annexe D : Questionnaire administré aux participants ayant déjà réalisé des investissements socialement responsables lors des interviews du samedi 20 mars 2010

1) Questions d'introduction

Faire un tour de table en demandant aux panels de se présenter brièvement (nom, prénom, profession)

1. Pouvez-vous me donner une définition de l'Investissement Socialement Responsable ?
2. Pour quelles raisons avez-vous investi dans un produit ISR ?

2) Questions sur leur(s) investissement(s)

3. Avez-vous déjà réalisé un investissement socialement responsable ? Si oui, dans quel(s) type(s) de produit(s) avez-vous investi ?
4. Quelle est l'importance du montant investit dans des produits ISR par rapport à votre épargne totale ?
5. Êtes-vous satisfait de la rentabilité économique de votre (vos) investissement(s) ? Comment a (ont)-t-il(s) évolué(s) ?
6. Quelles sont les caractéristiques du (des) produit(s) dans lequel(s) vous avez investi ? Sont-ils éthiques et solidaires ? En quoi le sont-ils ?
7. L'aspect solidaire du produit est-il important pour vous ? Oui, non, et pourquoi ?
8. Pensez-vous qu'il existe suffisamment d'organismes de certification des produits ISR ? Que savez-vous sur la législation concernant ces produits ?
9. Comment avez-vous découvert l'existence de ce type de produit ?
10. Pensez-vous que le public est suffisamment sensibilisé à ce type d'investissement ? Si non, quelle(s) solution(s) proposeriez-vous ?
11. Connaissez-vous d'autres produits ISR ? Si oui, lesquels ?
12. Dans ceux-ci, pouvez-vous me dire celui ou ceux que vous connaissez ?

- **Triodos Value Pioneer Fund** = Fonds composés d'actions qui représentent des PME et Start-up qui se lancent dans des projets éthiques et solidaires. (fonds à très haut risque)
- **FLF Strategy SRI-Europe** investit principalement en actions d'entreprises européennes sélectionnées sur base de critères spécifiques en matière de comportement social, environnemental et de gouvernance (Fonds risqué)
- **KBC Obli Euro** investit essentiellement en obligations libellées en euro et émises par des débiteurs de premier ordre à caractère durable et socialement responsable (peu risqué)
- **Dexia Sustainable Euro Corporate Bonds** investit en obligations émises essentiellement en Europe par le secteur privé. La sélection des entreprises est réalisée par un département interne de Dexia Asset Management sur base

du principe "Best in Class" et selon des critères définis en interne. La Méthodologie ISR de Dexia est validée par un Comité externe indépendant (peu risqué)

- **KBC Equimax Eco Water** Ces fonds investissent dans des entreprises durablement actives dans le secteur de l'eau (risque moyen).

13. Quel produit choisiriez-vous si vous deviez investir dans un seul de ceux-ci?
Pourquoi?

14. Voici d'autres exemples de produits ISR. Si vous deviez en choisir un seul parmi ceux-ci, lequel choisiriez-vous et pour quelle raison?

- Une SICAV dont l'argent est destiné à la reconstruction de maisons à Haïti ;
- Une société coopérative qui soutient le développement de produits artisanaux et locaux en Belgique ;
- Un portefeuille d'obligations dont l'argent est destiné à aider 15 entreprises actives dans le secteur pharmaceutique ;
- Un portefeuille d'actions dont l'argent sert à financer une entreprise dont le but est de mettre en œuvre des moyens pour lutter contre la pauvreté en Afrique ;
- Un compte à terme dont l'argent est utilisé pour financer une société qui lutte pour préserver les forêts amazoniennes ;
- Un produit d'assurance dont les fonds sont directement attribués à une société qui se bat pour la protection des animaux

15. Comment voyez-vous l'investissement socialement responsable par rapport à la crise financière?

16. En quoi spécifiquement est-ce important pour vous d'investir dans l'ISR?

17. Si vous deviez associer l'investissement socialement responsable à un objet, quel serait cet objet selon vous?

3) Questions concernant les banques

18. Le(s) produit(s) ISR dans lequel(s) vous avez investi est/sont proposé(s) par quelle(s) banque(s) ? Assurance(s) ? Coopérative(s) ?

19. Etes-vous satisfait des services offerts par votre banque ?

20. Savez-vous ce que celle(s)-ci fait/font avec votre argent ?

21. Pouvez-vous me citer des exemples de banques qui proposent des produits ISR?

22. Voyez-vous une différence entre les banques éthiques telles que Triodos et les autres banques traditionnelles ?

23. Selon vous, laquelle de ces banques est la plus responsable et offre le plus grand choix de produits ISR par rapport aux autres ?

- BNP Paribas Fortis
- KBC
- Banque Triodos
- Crédit Agricole
- Dexia Banque
- Delta Lloyd

- Ethias
- Autre

24. Quelle serait, selon vous, la banque idéale ?
25. Avez-vous déjà vérifié si la banque place effectivement votre argent dans les projets qu'elle se dit soutenir? De quelle façon ?
26. Par rapport à une banque telle que Triodos qui récolte beaucoup plus d'épargne qu'elle n'octroi de crédit, comment réagissez-vous ?
27. Si vous deviez associer votre banque à un animal, quel serait-il?

4) Questions personnelles

28. Dans quel projet/entreprise investiriez-vous personnellement ?
29. Avez-vous une solution à proposer à la crise financière ?
30. Un message quelconque à faire passer aux professionnels de la finance ?
31. Avez-vous quelque chose à rajouter ou un avis que vous aimeriez partager ?

Annexe E: Questionnaire administré aux participants n'ayant jamais réalisé d'investissements socialement responsables lors des interviews du samedi 20 mars 2010

1) Questions d'introduction

Faire un tour de table en demandant aux panels de se présenter brièvement (nom, prénom, profession)

2. Selon vous, qu'est-ce que la finance éthique et solidaire ?
3. Pensez-vous que vos placements et vos investissements ont un impact sur l'homme et sur la planète? En quoi?

2) Questions sur l'ISR

4. Avez-vous déjà entendu parler des produits socialement responsables ? Si oui, dans quel contexte ? Pouvez-vous donner des exemples ?
5. Pourquoi n'avez-vous jamais investi dans l'ISR ?
6. Voici des exemples de produits ISR. Si vous deviez en choisir un seul parmi ceux-ci, lequel choisiriez-vous et pour quelle raison ?
 - Une SICAV dont l'argent est destiné à la reconstruction de maisons à Haïti ;
 - Une société coopérative qui soutient le développement de produits artisanaux et locaux en Belgique ;
 - Un portefeuille d'obligations dont l'argent est destiné à aider 15 entreprises actives dans le secteur pharmaceutique ;
 - Un portefeuille d'actions dont l'argent sert à financer une entreprise dont le but est de mettre en œuvre des moyens pour lutter contre la pauvreté en Afrique ;
 - Un compte à terme dont l'argent est utilisé pour financer une société qui lutte pour préserver les forêts amazoniennes ;
 - Un produit d'assurance dont les fonds sont directement attribués à une société qui se bat pour la protection des animaux
7. En quoi spécifiquement n'est-il pas important pour vous d'investir dans l'ISR ?
8. Pensez-vous que le public est suffisamment sensibilisé à ce type d'investissement? Si non, quelle(s) solution(s) proposeriez-vous ?
9. Si vous deviez investir dans une entreprise ou dans un projet spécifique, quel serait-il (elle) ?
10. Si vous deviez associer l'investissement socialement responsable à un objet, quel serait cet objet selon vous?

3) Questions concernant les banques

11. Avez-vous décidé de mettre votre argent en banque ? Si oui, êtes-vous satisfait des services offerts par votre banque ?
12. Pensez-vous que votre banque offre la possibilité de contracter des investissements socialement responsables ? Si oui, lesquels ?
13. Savez-vous ce que celle-ci fait avec votre argent ?
14. Selon vous, laquelle de ces banques est la plus responsable et offre le plus grand choix de produits ISR par rapport aux autres ?
 - BNP Paribas Fortis
 - KBC
 - Banque Triodos
 - Crédit Agricole
 - Dexia Banque
 - Delta Lloyd
 - Ethias
 - Autre
15. Votre banquier vous a-t-il déjà proposé de contracter un ISR ?
16. Quel serait, selon vous, la banque idéale ?
17. Si vous deviez associer votre banque à un animal, quel serait-il ?

4) Questions personnelles

18. Après ce dont on vient de parler durant cette interview, comment voyez-vous l'investissement socialement responsable ?
19. Seriez-vous prêt à investir dans ce type de produit ?
20. Qu'est-ce qui pourrait vous inciter à réaliser un investissement socialement responsable ?
21. Quelle solution suggérez-vous à la crise financière ?
22. Avez-vous un message à adresser aux professionnels de la finance ?
23. Avez-vous quelque chose à rajouter ou un avis que vous aimeriez partager ?

Annexe F : Retranscription de l'interview des personnes ayant déjà réalisé des investissements socialement responsables

A. Questions d'introduction

Faire un tour de table en demandant aux participants de se présenter brièvement (nom, prénom, profession)

- **Jean-Marie Pierlot (JMP)** : Travaille dans le secteur associatif depuis plus de 25ans et est actuellement chez Amnesty International. Il a été administrateur de RFA pendant 5ans et donne maintenant des cours à Louvain en Communication des organisations.
- **Michelle Quinet (MQ)** : Mère au foyer, licenciée en math et physique.
- **Luc Renders (LD)** : S'occupe de la météorologie depuis quelques années, travaille chez Belgoccontrol.
- **Benoît Claessens (BC)** : Travaille à l'APERE (Association pour la Promotion des Energies Renouvelables), il est facilitateur éolien pour la Région Wallonne, présent à la fois à titre professionnel car il oriente ses clients chez Triodos pour financer des projets éoliens et aussi à titre privé car il a travaillé pendant 24ans dans le secteur bancaire.
- **Diane Rosendor (DR)** : Formation en droit, elle a vendu pendant 15ans des logiciels ERD puis elle a tout arrêté et s'est intéressée à la finance alternative, partie à l'étranger pendant 25ans, volonté de se réinvestir entièrement dans la finance alternative, elle réalise maintenant des missions de formations pour Triodos afin de sensibiliser le grand public pour apprendre à connaître la banque.
- **Pascale Nicaise (PN)** : Professeur d'espagnol dans une haute école de catégorie économique et membre d'un club d'investissement
- **Mme Hellebaut (MH)** : Retraitée, a été infirmière pendant 30 ans et est intéressée par la finance alternative.

1. Pouvez-vous me donner une définition de l'Investissement Socialement Responsable ?

LR : « Des investissements qui évitent dans la mesure du possible que les épargnes soient consacrées au développement d'armes de destruction massive ou autre et si possible dans les armes tout court et qui essaient de promouvoir des activités humanitaires mais aussi pas seulement pour les humains proprement dit mais également pour les animaux et le bien-être en général »

PN : « Il y a 3 buts : l'aspect social et humain, l'aspect environnemental et l'aspect économique »

DR : « Je rajouterais l'idée de la transparence, être déclaré mais également prouvé comme produit responsable et que la banque qui s'en occupe a un devoir de recherche qui lui permet de se confronter à la réalité, c'est important ! »

JMP : « L'idée de la labellisation est importante par des organes indépendants »

DR : « En plus l'accès du public à l'information » + Citation du label Ethibel

JMP : « L'ISR fait référence à l'entreprise responsable, basée sur le développement durable, en respectant les 3P (People, Planet, Profit) »

2. Pourquoi avez-vous investi dans un/plusieurs produit(s) ISR ? Quelles sont les raisons qui vous ont poussés à investir dans ce type de produit ?

JMP : « Pour des raisons éthiques, pour éviter que les banques n'utilisent mon argent à financer des entreprises d'armes, ou de vente de substances chimiques nocives pour la santé humaine,.. donc une exigence que mon argent soit utilisé correctement »

MQ : « Sensibilisée par l'intermédiaire de notre curé qui avait invité le professeur Petrella pour le doyenné et ce dernier a parlé du compte Cigale, puis j'ai contracté »

LR : « Tout d'abord je donnais de l'argent à d'autres ONG et son conseiller bancaire a remarqué la chose et a essayé de l'inviter à participer à l'épargne Cigale à l'époque »

BC : « Par but purement éthique, parce que c'est aussi une façon de faire quelque chose pour l'environnement et je crois plus à la finalité environnementale qu'à la finalité sociale car je ne suis pas certain que le côté social puisse être contrôlé à 100%. Je fais référence à une société qui de l'extérieur respecte certains critères sociaux mais peut avoir à l'intérieur un patron qui fait régner un régime de terreur ou qui crée un climat inégalitaire. Donc c'est surtout par but environnemental »

DR : « L'aspect purement éthique pour moi aussi. Il y en avait marre de ne pas savoir ce que la banque faisait avec ses sous et de se dire qu'il n'y a rien qui se passe et il y a une alternative qui existe donc faisons-le ! »

PN : « Pour raison éthique et par soucis de cohérence vis-à-vis de moi-même, et je suis toujours à la recherche d'un équilibre par rapport à cela. »

MH : « C'est parce que j'habite Forest et ça a commencé dans cette région et j'ai été informé lorsque Credal s'est installé et c'est venu jusque mes oreilles, je ne savais pas où mettre les sous et c'est comme ça que j'ai décidé de contracter l'ISR petit à petit... »

➤ Et l'aspect financier alors ???

DR : « Le produit ISR ne rapporte certainement pas autant qu'un autre produit, j'ai un simple compte d'épargne chez Triodos et je vois bien la différence, c'est juste un sacrifice que l'on fait parce que le bénéfice n'est pas financier et puis voilà. Parfois

ça fait un peu mal et on espère qu'ils font ça convenablement parce qu'on y met du sien et on renonce à une partie de l'argent. »

BC : « Je pense quand même que la conjoncture joue en faveur des taux des placements éthiques parce que les taux sont très bas maintenant et le différentiel de taux d'intérêt est moins fort qu'il y a quelques années mais je dirais qu'il y a un manque à gagner entre 1 et 2%, donc ce n'est quand même pas énorme. »

JMP : « Moi je trouve aussi que ça me laisse les mains libres pour pouvoir attaquer des banques qui comme au début de l'année passée spéculaient sur la famine (hausse des produits alimentaires donc profitons-en!), je trouvais tellement ça scandaleux que j'ai écrit à la KBC notamment, donc ça me donne l'autorisation de pouvoir interpeller les banques qui ne vont pas dans ce sens là, même si financièrement c'est un sacrifice. »

PN : « Moi par rapport à l'aspect financier je n'ai pas vraiment de mal car il y a 2 ans j'ai reçu un héritage lors du décès de mon père et je veux gérer cette argent par loyauté vis-à-vis de lui ! »

MQ : « Même situation et je suis en recherche »

PN : « Par rapport à mon club d'investissement il faut vraiment que je m'initie à tout ça, ce dernier spécule sur des OGM,...et moi j'essaie de défendre mes idées et de m'affirmer et ce n'est pas toujours évident. »

BC : « Il y a aussi un autre aspect que les gens ne prennent que rarement en compte c'est la solidité de ces banques éthiques et la façon dont elles réagissent à la crise, j'ai cru lire qu'à travers la crise d'il y a 2 ans, les banques éthiques ont beaucoup mieux résisté à la crise et donc ça devrait amener les gens à avoir plus de confiance en elles. »

DR : « Le problème c'est qu'en temps de crise c'est ce qu'on voit mais une fois qu'on nous dit que la crise est passée tout le monde a tendance à recommencer un peu comme avant et à regarder l'aspect financier en pensant que c'est passé mais ce n'est probablement pas vrai. »

MQ : « Je crois aussi que la crainte n'a été que de courte durée. »

DR : « D'ailleurs on voit bien que les investissements dans des titrisations recommencent mais il est vrai que quand on voit les graphiques de Triodos on peut voir qu'ils ont accusé un choc mais moins important. »

➤ **Donc vous pensez que votre argent est plus en sécurité dans une banque éthique ?**

MQ : « Moi je ne sais pas je dois encore être tout à fait rassurée à ce niveau-là ! »

B. Questions sur le(s) investissement(s)

3. Dans quel(s) type(s) de produit(s) avez-vous investi ?

JMP : « Moi j'étais d'abord comme tout le monde un petit épargnant à la CGER et quand est apparu le compte Cigale j'ai souscrit puis CGER a été racheté par Fortis puis Fortis par BNP Paribas donc ce n'est plus très contrôlable et donc quand Triodos a fait des propositions j'ai acheté des fonds chez Triodos aussi et suite à l'obtention d'un petit héritage je suis passé chez Fortis du statut d'épargnant à celui de petit investisseur et donc j'ai mis mon argent chez Triodos une partie et l'autre dans l'Altervision chez Fortis. »

MQ : « J'ai commencé aussi à la caisse d'épargne dans Cigale et puis il y a eu Altervision mais je sens que depuis que c'est Fortis qui a repris ils sont quand même moins décidés à promouvoir les produits donc je suis assez prudente vis-à-vis de Fortis et si ça devrait être à refaire je n'investirais plus là et alors je me suis intéressée à Credal et à Triodos dans lesquels j'ai mis un peu d'argent mais c'est surtout au stade d'observation. »

LR : « Au départ on m'a proposé Cigale et j'ai choisi de mettre mon argent dans une multitude d'organisations humanitaires qui souscrivaient ce genre d'épargne et après cela il y a eu effectivement des restructurations et curieusement je ne vois même plus le mot Cigale dans les banques. »

BC : « Moi j'ai simplement un compte épargne chez Triodos. »

DR : « Moi aussi j'ai un compte épargne chez Triodos parce que je ne pouvais pas bloquer l'argent sinon j'aurais acheté une maison mais bon maintenant la banque chez qui j'emprunte me demande de rapatrier une partie des sous parce qu'ils veulent avoir le contrôle sur une partie mais c'est aussi parce que je n'ai pas de fiche de salaire,...donc ils veulent un peu plus de sécurité mais bon c'est aussi parce que chez Triodos ils font des prêts hypothécaires mais pas de n'importe quel type car il faut déjà remplir un certain nombre de critères pour pouvoir emprunter chez eux donc je suis bloquée quoi »

PN : « Au départ j'ai commencé par le compte Cigale puis un prêt à une Communauté Religieuse, ainsi que des obligations Oxfam, ensuite j'ai ouvert un compte d'épargne chez Triodos et j'ai aussi des fonds chez Ethias. »

MH : « Moi j'ai commencé chez Credal et puis j'ai entendu parler de Rénove assistance qui me paraissait sympa (coopérative), puis je me suis mis à la recherche d'un compte Cigale dans lequel j'ai mis mon argent, très difficile de passer d'une banque à l'autre. »

PN : « J'ai oublié de dire que j'ai investi également en actions et à travers mon club d'investissement dans les énergies éoliennes et d'autres actions du label Ethibel »

MH : « Ah oui j'ai aussi un Altervision chez Fortis, mon conseiller n'arrête pas de me harceler alors j'enlève petit à petit mon argent pour le mettre dans d'autres projets ou organisations, ça me rend furieux car derrière leur écran ils savent tout ce qu'on a et nous on ne sait rien, ça me révolte particulièrement ! »

JMP : « Je trouve tout de même intéressant de rencontrer le conseiller qui vous invite, quand je vais chez Fortis je vais trouver mon banquier et lui demander si vous me proposez d'investir dans autre chose je veux bien investir dans des fonds éthiques qui sont reconnus et il me répond qu'ils ont 2-3 petites choses mais ces choses représentent combien de pourcent par rapport à l'ensemble de vos

investissements. Donc ce sont souvent des alibis, il n'y a qu'une minorité de fonds éthiques par rapport à 95% de fonds qui ne le sont pas »

MQ : « Oui ou la partie qu'ils rétrocèdent est vraiment minime...J'ai reçu une grosse enveloppe de Fortis avec les fonds éthiques qu'ils proposent, ils font tout pour nous garder »

DR : « Moi j'ai été interpellée par la publicité de Dexia pour leurs fonds locaux, quelqu'un aurait une expérience ?

LR : « Ca ne serait pas ceux qui se seraient fait remarquer pour avoir investi dans des ports d'armes en Israël ? »

MQ « Pour les fonds de Dexia, ils ont aussi un produit pour placer, pour avoir sa résidence ou un droit au logement ou aussi faire un placement pour des résidences genre résidence du 3^{ème} âge, on investit et alors on a un droit dessus...l'idée n'est pas mauvaise je pense.»

4. Quel est l'importance du montant investi dans des produits ISR par rapport à votre épargne totale ?

JMP : « 70% de mon épargne, quelque chose comme ça »

MQ : « Moi c'est peu, je ne sais pas dire »

LR : « 50% de mon salaire vont dans des dons et autres»

BC : « 75% de mon épargne »

DR : « 75-80% de mon épargne »

PN : « Très peu, 10% environ, mais ça risque d'augmenter »

MH : « Ca augmente aussi, environ 70% »

5. Êtes-vous satisfait de la rentabilité économique de votre (vos) investissement(s)? Comment évolue(nt-il)s)?

JMP : « Comme tout le monde il y a eu la période de crise 2008-2009, quand j'analyse les rendements, actuellement je ne suis même pas aux 100% de ce que j'avais investi avant 2008 ! Près de 80% seulement chez Altervision ou chez Triodos, donc voilà j'imagine qu'il faut viser le long terme mais à court terme il y a eu un creux énorme, creux qui a tendance à remonter maintenant progressivement »

MQ : « Non moi je considère ça comme des dons en disant bon et bien je risque mais ce n'est pas grave ce sont des dons... L'épargne Cigale c'est comme un compte épargne normal donc c'est vraiment peu intéressant... »

LR : « Moi je pense que je n'ai plus de compte éthique, la dernière fois le banquier m'a dit que le compte Cigale ne figurait plus sur l'écran. »

BC : « Moi je suis content car le rendement doit être mis en regard de la sûreté et de la sécurité et il est clair qu'un compte épargne en tant que tel ne rapporte 3 fois rien

mais si on considère qu'avec ça je suis tranquille et que je peux retirer mon argent dès que j'en ai besoin je me satisfais de ça. »

MQ : « Suite à la crise et à la mauvaise image de Fortis, certaines personnes m'ont déclaré avoir enlevé leur épargne Cigale pour aller la placer dans des banques plus éthiques telles que Triodos. On peut également voir que les certificats d'action Triodos ont augmenté même durant la crise car ils ont effectué beaucoup de campagnes publicitaires, je crois que c'est beaucoup lié aussi à la publicité ; Fortis par exemple ne fait plus aucune publicité donc c'est normal que leurs fonds chutent durant la crise (ex : Cigale) »

➤ **Suite à cette réaction, vous pensez que CGER vendait mieux ses produits que BNP Paribas Fortis aujourd'hui ?**

MQ : « Ah oui bien sûr, quand on parle de banque d'Etat ou de banque publique, je pense que CGER en était certainement une et aujourd'hui BNP profite des clients de cette époque mais ce n'est plus du tout dans la même mentalité »

JMP : « Tout à fait avant c'était public. Comme Dexia auparavant c'était Crédit Communal »

MQ : « Je me demande dans quelle mesure Dexia n'essaie pas de faire plus d'efforts ? »

JMP : « Ils font de la publicité en disant « Pour vous-même, et pour des projets collectifs »

MQ : « Je crois qu'ils sont un peu en train de reprendre ça comme objet de publicité »

BC : « Ils investissent quand même dans des projets environnementaux, ils investissent dans le photovoltaïque et autres »

JMP : « Ce qui fait une mauvaise image c'est quand par exemple BNP Paribas annonce qu'ils dédient 1 milliard de leur fonds à leurs traders comme ils l'avaient annoncé l'année passée. »

➤ **Est-ce que par rapport à la crise votre compte épargne a été touché ? De quelle manière ?**

BC : « Je pense qu'il a suivi la tendance des autres mais vraiment au taux minimum »

DR : « Moi ça ne me préoccupe pas de trop non plus puisque c'est un compte épargne, on espère que le petit taux de notre compte épargne couvrira l'inflation mais sinon ça ne me préoccupe pas vraiment »

PN : « Moi j'ai perdu assez bien dans les fonds, dans mes actions éthiques mais aussi chez Ethias, mais je ne sais pas si c'est beaucoup ou non, +/- 20% »

MH : « Je suis très contente de ce que j'ai choisi, les chiffres ne me passionnent pas c'est plutôt les gens à qui vont mon argent, donc je ne donne qu'à des coopératives et à des associations à finalité sociale et donc mon épargne ne fluctue pas... »

6. Quelles sont les caractéristiques du (des) produit(s) dans lequel(s) vous avez investi ? Sont-ils éthiques et solidaires ? En quoi le sont-ils ?

JMP : « Je ne me souviens plus très bien de la dimension éthique, mais oui puisque il y a une certification Ethibel mais pour la dimension solidaire dans le cas de Cigale le principe était de redistribuer vers les associations membres, dans le cas de Fortis Altervision je pense que non, je ne me souviens plus très bien. J'ai les deux Altervisions (Croix Rouge et Balanced Europe). Mais je n'ai pas d'idée sur le pourcentage qui est consacré aux entreprises ni même à quelles entreprises ce pourcentage est destiné, je regarde juste ça de temps en temps quand je reçois les bulletins où ils font le point sur la SICAV en question mais en-dehors de ces périodes-là je ne m'en souviens pas très bien. »

MQ : « Moi c'est Altervision Balanced Europe parce que Croix Rouge je n'ai pas voulu car je n'ai pas apprécié leur scission linguistique et en ce qui concerne Cigale on choisissait une œuvre pour laquelle on voulait verser donc oui c'est solidaire et éthique mais Altervision non je ne sais pas, d'ailleurs je n'y ai plus remis d'argent récemment. En ce qui concerne Cigale, j'ai choisi de financer Handicap International, j'ai fait juste un choix comme ça »

LR : « Quand j'avais Cigale, on m'a proposé un listing avec quelques dizaines d'associations, ce listing était très riche, il y avait de tout même des sociétés pour l'apiculture entre autre, dans lesquels mes intérêts sont destinés »

BC : « Nous recevons la revue de Triodos qui explique souvent des projets qu'ils financent, on regarde aussi un peu dans le rapport annuel quelles sont les parts de projets environnementaux et socialement responsables, mais on se limite à ça et chez les autres je ne sais pas bien, j'essaie un maximum qu'ils soient éthiques mais je ne sais pas expliquer, même si chez Credal le but est de prendre des maisons pourries et d'en faire de belles maisons et les louer socialement, je trouve ça éthique ! »

MQ : « A ce sujet on peut soit laisser les intérêts soit les reprendre, moi personnellement je fais le choix de les reprendre et de faire des dons avec, et à ce moment-là je bénéficie d'un avantage fiscal et je sais à qui je le donne »

MH : « On a quand même l'avantage fiscal car dans mon cas l'organisme me donne un papier me disant combien ADD Clair Monde a reçu, je ne comprends pas comment ils arrivent à ce chiffre, je ne sais pas qui paie quoi mais je sais que moi je reçois un avantage fiscal. »

7. L'aspect solidaire du produit est-il important pour vous ? Plus que l'aspect éthique ? Oui, non, et pourquoi ?

DR : « Pour moi l'aspect éthique est plus important. L'aspect solidaire je ne l'utilise pas, chez Triodos non plus. Je garde les intérêts et je donne à qui je veux, à quelles associations je veux,...je préfère agir de cette manière, si on fait une rétrocession d'intérêts on sait à qui ils partent évidemment mais personnellement je préfère donner au coup par coup. »

8. Pensez-vous qu'il existe suffisamment d'organismes de certification des produits ISR en Belgique?

DR : « La question c'est : qu'est-ce qu'il y a derrière Ethibel ? »

LR : « Ont-ils assez de personnel ou pas pour vérifier les fonds ? »

MQ : « Je me demande si on peut avoir entièrement confiance en cette structure »

DR : « Quelle est la solidité de cette structure? J'ai déjà essayé de les appeler une fois dans le cadre de mon travail et c'était très difficile de les contacter mais bon c'était peut-être une mauvaise période pour eux mais en tout cas le feedback n'a pas été très bon, je n'ai pas eu l'impression d'avoir quelque chose de solide et de fort en face de moi... »

JMP : « Moi je ferais une comparaison avec le commerce équitable, il y a plusieurs organes de certification dont le principal est Max Havelaar et je pense qu'on peut leur faire confiance mais bon ils restent en situation de monopole je pense...donc Ethibel existe et est sans doute relié à un réseau européen de certification éthique donc ce n'est peut-être pas nécessaire de multiplier les organismes indépendants s'ils y en a un qui fonctionne et qui fonctionne bien. »

BC : « Maintenant est-ce qu'on peut faire confiance à l'intégrité d'Ethibel ou est-ce qu'il y aurait eu des cas de pression qui auraient été exercés contre Ethibel pour justement pouvoir obtenir une certification par une société quelconque ? »

DR : « Je crois que la question c'est un peu comme avec les auditeurs, comment fonctionnent-ils dans les entreprises ? Sont-ils payés pour faire la recherche qu'ils font ? Ils sont payés par qui ? S'ils sont payés par l'entreprise ce n'est pas bon, s'ils sont auto-payés, c'est déjà plus intéressant, s'il y a une relation d'indépendance financière on risque de faire comme les réviseurs d'entreprise qui mangent dans la main des dirigeants très souvent. La question est là, quelle est l'indépendance financière d'Ethibel et peut-être aussi quel est le contrôle et quel type de contrôle est-ce qu'ils mènent ? Sur quels critères se basent-ils pour labelliser un produit ? »

PN : « Moi il y a 15ans j'ai connu quelqu'un qui travaillait chez Triodos et qui était agent chez Ethibel et il m'avait vraiment assuré du sérieux de l'organisme mais bon voilà 15ans d'ici et j'ai ici les actions qui sont certifiées et bon je me pose des questions, des actions comme Novartis, des actions de l'industrie automobile, il y a Dexia, BNP Paribas,... »

DR : « Tout est dans la question de savoir qu'est-ce qui définit leur éthique ; est-ce que c'est juste n'investit-il pas dans l'armement qui explose, si ça s'est considéré comme éthique, s'il suffit de ne pas faire ça pour être considéré comme éthique ou s'il faut aller plus loin... »

JMP : « Si je me souviens bien il y a plusieurs niveaux ; il y a des niveaux négatifs comme ceux de ne pas investir dans l'industrie du tabac ou de l'alcool ou encore des armes destructrices et alors il y a des niveaux positifs comme par exemple investir dans l'environnement social et durable, donc je pense qu'il y a des critères comme cela. »

BC : « Mais n'y-a-t-il pas beaucoup de produits « verts », enfin qui se disent éthiques mais qui ne sont pas reconnus comme tels ? »

DR : « La majorité je crois...La question c'est l'inverse, combien y en a-t-il qui le sont réellement ? »

➤ **Mais est-ce que ce n'est pas plutôt une image que les banques veulent se donner ou désirent-elles réellement sortir des produits dits « verts » ?**

MQ : « Tout à fait je pense que c'est juste une image qu'elles veulent se donner »

DR : « Quand on lit le guide des placements éthiques et solidaires c'est la conclusion qu'on en tire »

JMP : « Ce qui est très surprenant selon moi c'est que les banques ont subi cette crise et ils refont les mêmes publicités qu'avant, ils ne changent pas vraiment de discours, c'est sécurité de votre épargne, le long terme,...on n'a pas du tout l'impression qu'ils ont voulu changer leur discours »

PN : « En fait je me suis basée sur le guide des placements et ils disent effectivement qu'il y a beaucoup de fonds qui sont éthiques mais qui n'ont que 3 sur 10 »

9. Comment avez-vous découvert l'existence de ce type de produit?

JMP : « Moi au départ c'était l'épargne Cigale à l'époque de CGER donc je me suis dit autant placer mon épargne dans quelque chose qui est solidaire et du secteur associatif, etc. puis j'ai eu un héritage et je me suis dit que mon compte d'épargne ne rapporte rien concrètement et j'ai voulu investir dans des actions ou des obligations mais je ne connaissais pas bien le vocabulaire à l'époque donc je me suis renseigné auprès de ma banque qui a été reprise par Fortis et qui m'a fait connaître le fonds Allevision. Ensuite, professionnellement j'en suis arrivé à devenir administrateur du RFA donc je disais que je n'y connaissais rien en finance mais que j'étais dans le secteur associatif et que ça m'intéressait et donc forcément j'ai été amené à connaître tout ce qui existait dans le domaine et Triodos aussi »

MQ : « Le compte Cigale est-ce la Caisse d'Epargne qui vous l'a proposé ou est-ce que c'est parce que vous en avez entendu parler ailleurs ? »

JMP : « Je ne me souviens pas très bien ça remonte déjà à 87' »

MQ : « Parce que moi quand j'ai parlé de compte Cigale ils ont dû chercher hein, c'est bon que j'en avais entendu parler par le professeur Petrella que j'ai été à la CGER en disant « il paraît qu'on peut transformer son compte épargne en compte

Cigale, et alors ils ont cherché et effectivement mais ce n'est certainement pas eux qui le proposaient ! »

DR : « J'ai souvent entendu dire cela ! »

LR : « Ca dépend aussi si les membres du personnel sont compétents ou pas »

MQ : « Pourtant ce sont des gens très ouverts et très sociables, ils aident quand même des personnes défavorisées dans le quartier, enfin ils aidaient quand il y avait l'agence qui a été supprimée. Ils aidaient les gens en difficulté à gérer leur argent »

DR : « Je crois que c'était peut-être juste une question d'agence et de directeur d'agence car dans mon agence dès que j'ai dit que je voulais aller chez Triodos ils m'ont dit « ah mais vous savez on a aussi le compte Cigale » donc ils savaient et puis j'ai vu des publicités quand même dans mon agence... »

LR : « Question de manque de communication entre les agences peut-être, parce que moi on m'a proposé Cigale en me l'envoyant par courriel car j'avais déjà fait des dons à des ONG avant, c'est peut-être selon mon profil qu'ils me l'ont proposé »

BC : « Au départ j'ai mis mon argent chez Triodos sans me poser trop de questions car pour moi placement éthique c'était synonyme automatiquement de Triodos mais il y a déjà pas mal d'années, donc voilà je n'ai pas eu à comparer différents produits »

DR : « Moi c'est par cohérence car je me suis intéressée à tout le milieu de la finance éthique avec toutes ces organisations qui faisaient des choses très intéressantes et je me suis dit « bon et bien je ne peux pas laisser mes sous où ils sont » donc voilà. Mais bon il fallait de la flexibilité et c'est pour ça que je suis partie dans un premier temps vers un compte d'épargne sans me poser de questions... »

PN : « Moi c'est par un prospectus à la CGER voilà très longtemps car Triodos n'était pas encore en Belgique, prospectus que j'ai vu dans mon agence il y a 20-25 ans »

MH : « Moi c'est par le bouche-à-oreille, en parlant d'une personne à l'autre et en 2000 j'ai voulu que mon compte d'épargne soit Cigale et ça s'est fait mais difficilement et maintenant je viens de recevoir un papier avec le montant de mon épargne »

JMP : « Il me semble qu'en début d'année on reçoit un montant avec le montant de notre compte et les caractéristiques de l'épargne Cigale en disant qu'elle est bien certifiée par Ethibel... »

MQ : « Le bla-bla certifié Ethibel oui mais les chiffres moi je ne les ai jamais vus »

MH : « Moi j'ai reçu via mes extraits de compte »

JMP : « Une fois par an on reçoit via les extraits de compte mais ils ne disent pas quelle part ils ont remis et à quelle œuvre, je n'ai jamais vu cela »

MQ : « Je me suis même demandé comment est-ce qu'ils ont la preuve que c'est bien là qu'ils ont effectivement mis mon argent ! »

DR : « Par contre chez Triodos on reçoit un détail trimestriel, c'est un magazine qui décrit les projets dans lesquels ils investissent. Moi c'est pareil vu que je ne fais pas de rétrocession d'intérêts »

MQ : « Mais personnellement on ne reçoit pas le détail de comment notre propre argent a été utilisé, sauf si on rétrocède les intérêts peut-être »

DR : « Oui quand on rétrocède on doit donner un ordre pour dire à qui ils sont destinés... »

MQ : « Ca reste donc général, on ne nous envoie rien de personnel sur notre argent »

10. Pensez-vous que le public est suffisamment sensibilisé à ce type d'investissement? Si non, quelle(s) solution(s) proposeriez-vous ?

DR : « Moi je suis étonnée que dans le milieu universitaire, laïc, engagé, de gauche, quand on leur parle de Triodos ils ne savent pas. Je suis sidérée ! Et bon ça montre bien qu'il y a encore un énorme travail de sensibilisation à faire sur le principe de réflexion sur ce qu'on ferait bien de notre argent, et comment mieux l'utiliser. Je pense que c'est un sujet qui est bien trop peu pénétré malgré ce qu'on peut en voir dans les médias. »

JMP : « Moi j'ai plus l'impression que les gens sont dépassés par la technicité du sujet, même moi-même quand je reçois les extraits je ne parviens pas à les déchiffrer, ou lors de documents un peu techniques provenant de la banque. C'est fort technique je trouve, avant on était un épargnant avec son compte et son carnet d'épargne et puis tout s'est compliqué au fil du temps. Et je crois que les gens sont un peu dépassés, ils ne savent pas très bien et ne veulent pas comprendre non plus probablement. »

DR : « Ca c'est quand on commence à s'y intéresser mais beaucoup de gens n'ont toujours pas commencé (cfr foire du livre c'était très bien, la plupart veulent s'enfuir mais dès qu'on leur dit 2-3 mots ils sont super intéressés parce qu'ils se disent ah il y a quand même une alternative...ils ne réfléchissent pas et dès qu'on leurs propose quelque chose de plus concret tout de suite ça accroche. Mais je pense qu'il y a des tas de sujets auxquels on réfléchit mais celui-là c'est le dernier car je crois qu'on est assis dessus et ça fait partie des habitudes de la vie et qu'on ne remet pas assez en question »

BC : « C'est aussi parce que les banques ont joué d'une crédibilité inébranlable pendant des dizaines d'années et que la crise qu'on a connue a un petit peu secoué tout ça et les gens se sont un peu demandés mais finalement que font-ils avec notre argent pour qu'elles se retrouvent dans pareille situation. Et j'imagine que ça permet à des banques telles que Triodos d'acquérir des parts de marché mais je suis certain qu'il y a encore un énorme travail de sensibilisation à faire. »

DR : « Je crois qu'il y a moyen de faire fonctionner ça autrement que lors d'une crise pour en parler... »

➤ **Et que pourrions-nous faire pour mieux sensibiliser le public ?**

DR : « Continuer à faire ce que le RFA fait comme créer des groupes locaux par exemple, faire des conférences, amener des gens à réfléchir,... »

JMP : « Et pourquoi ne pas créer des clubs d'investisseurs alternatifs ? Moi je serais intéressé en tout cas ! Car dans les clubs d'investisseurs classiques les gens pensent surtout rentabilité et où est-ce que je peux placer pour que ça me rapporte le plus (ex : dans l'Echo, où notre argent nous rapporte le plus ?) Vous qui faites partie d'un groupe comme ça, comment réagissent les autres personnes ? »

PN : « Un jour j'ai proposé de mettre de l'argent des actions Hyper Draul Arenda en disant que c'était éthique, etc. et ça a été accepté tout de suite à l'unanimité, donc ils ne sont pas contre, mais c'est aussi car il y avait un bénéfice possible... J'ai ici une liste des actions éthiques publiées par Ethibel justement (sur le site Ethibel)...

DR : « Il existe aussi quelques groupes d'investissement de proximité comme le Pivot, la Bouée, la Tourelle, la Fourmi,... Ce sont ici des gens qui investissent dans des projets très particuliers, ce n'est pas l'idée d'aller décider d'un fonds comme dans les clubs d'investissement où le but est de faire du profit. C'est plus ciblé sur un seul projet, moins diversifié mais je n'en suis pas si sûr. Ca me fait penser un peu aux clubs d'investissement Cigale en France (particuliers qui se réunissent pour sélectionner des projets locaux dans lesquels ils décident de mettre directement eux-mêmes leur épargne). Mais leur grosse difficulté c'est de trouver eux-mêmes des projets qui tiennent la route »

MQ : « C'est à haut risque ça ! »

DR : « Oui bien sûr ils aident aussi en-même temps pour la réalisation du projet, c'est ça aussi l'idée »

JMP : « Ce qui serait intéressant s'il pouvait exister des clubs d'investisseurs alternatifs ça serait d'intégrer une dimension plus pédagogique, où on explique ce qui se passe dans l'actualité financière quand on entend à la radio les chroniques financières et boursières moi ça me dépasse complètement mais je serais content que quelqu'un puisse me les expliquer... »

DR : « Tout à fait d'accord »

DR : « Sinon d'autres solutions pour mieux sensibiliser le public sont les participations à des événements comme à la foire du livre, à la journée sans crédit, les midis formation que vous faites mais dont je trouve qu'il n'y a pas assez de publicité, vos magazines Financité, mais aussi que les banques sensibilisent mieux leurs clients car on a l'impression qu'elles ne font guère d'efforts pour... »

➤ **Quel est l'intérêt d'une banque publique selon vous ?**

BC : « L'intérêt d'une banque publique c'est qu'il est non seulement du côté de l'épargnant mais aussi du côté de l'emprunteur parce qu'il y a beaucoup d'entreprises au moment de la crise qui avaient malgré tout besoin de crédit et qui se retrouvaient face à des banques qui n'octroyaient plus rien et donc avoir une banque publique permet d'avoir une autre approche vis-à-vis du risque et de faire preuve de plus de souplesse et de continuer à financer des projets qui sont sains et viables »

DR : « Pour en revenir à l'idée du club d'investissement éthique et solidaire, rien ne nous empêche d'en créer un ensemble et de le faire suivre par le RFA, et quand vous parlez de cela vous parlez pour des entreprises en particulier ou bien également dans des fonds,...éthiques ? »

JMP : « Moi je proposerais dans tout, tout ce qui permet de comprendre comment fonctionne la mécanique financière et comment il y a moyen de contracter des produits socialement responsables. Et nous mettrions tout l'argent en commun pour investir dans ces projets... »

MQ : « On fait une cagnotte et on gère ensemble cette cagnotte, ça pourrait être intéressant pour autant que nous restions dans la même optique... »

11. Connaissez-vous d'autres produits ISR? Si oui, lesquels ?

MQ : « Evangelion... »

BC : « Je connais le Dexia Sustainable Fund... »

12. Dans ceux-ci, pouvez-vous me dire celui ou ceux que vous connaissez?

JMP : « Le premier et le dernier »

PN : « Le premier aussi déjà entendu parler... »

DR : « Y-en-a-t-il un parmi ceux-là qui garantissent le capital ? » **Non ce sont des fonds...**

BC : « Y en a-t-il qui sont certifiés Ethibel ? » **Tous...**

- **Triodos Value Pioneer Fund** = Fonds composés d'actions qui représentent des PME et Start-up qui se lancent dans des projets éthiques et solidaires. (fonds à très haut risque)
- **Fortis B Fix 2007 Equity 35 Alternative Energy:** L'objectif de ce compartiment est de permettre aux actionnaires, au terme de l'horizon de placement initial de réaliser une plus-value et de récupérer par action détenue. La plus-value éventuelle obtenue à l'échéance est liée à l'évolution d'un panier composé, en proportion égale, de dix-sept actions d'entreprises sélectionnées lors du lancement du compartiment au sein d'un univers d'actions d'entreprises de type " Best in Class + "(Risque faible)
- **KBC Obli Euro** investit essentiellement en obligations libellées en euro et émises par des débiteurs de premier ordre à caractère durable et socialement responsable (peu risqué)
- **Dexia Sustainable Euro Corporate Bonds** investit en obligations émises essentiellement en Europe par le secteur privé. La sélection des entreprises est réalisée par un département interne de Dexia Asset Management sur base du principe "Best in Class" et selon des critères définis en interne. La

Méthodologie ISR de Dexia est validée par un Comité externe Indépendant (peu risqué).

- **CAAM Funds Clean Planet** a comme objectif une croissance du capital sur le long terme en investissant au moins 2/3 de ses actifs dans des actions de sociétés sélectionnées en fonction de leurs caractéristiques environnementales et financières. C'est un fonds socialement responsable qui cible les sociétés les plus prometteuses impliquées dans les technologies propres (risque élevé)
- **Fortis L Fund Bond SRI Euro** investit 2/3 du portefeuille dans des obligations d'entreprises et d'Etat, sélectionnées sur la base de critères spécifiques en matière de comportement social, environnemental et de gouvernance selon la méthodologie définie en interne par Fortis Investments (risque faible).

13. Quel produit choisiriez-vous si vous deviez investir ou placer votre argent dans un seul de ceux-ci? Pourquoi?

JMP : « Je choisirais le 2^{ème} pour le risque faible »

PN : « Moi j'aurais choisi le 2 et le 3 pour la sécurité d'un côté et le risque de l'autre »

MH : « Le tout dernier j'y suis peut-être bien, j'ai peut-être déjà signé une assurance mais il était marqué SRI ça je suis certaine mais je me rappelle plus directement »

JMP : « Moi j'aurais tendance à être intéressé par le dernier parce que il y a un risque faible et qu'il investit dans des obligations et parce que les critères sont apparemment de l'ordre du durable »

MQ : « Moi je prendrais plutôt le 5ème du Crédit Agricole mais ça ne suffirait pas pour prendre une décision, je consulterais quand même la fiche technique avant. Mais je préférerais prendre un peu plus de risque »

DR : « Moi je ne mettrais pas mon argent dans des fonds de toute façon... »

LR : « Moi je choisirais le 3ème chez KBC, car le 4^{ème} est aussi peu risqué mais je privilégie KBC à Dexia car depuis un petit moment je lis le journal Belgo-Palestinien qui a dit beaucoup de mal de Dexia donc je ne leur fais plus trop confiance... »

14. Voici d'autres exemples de produits ISR. Si vous deviez en choisir un seul parmi ceux-ci, lequel choisiriez-vous et pour quelles raisons? Celui que vous rejettez? Pourquoi?

- a. Une SICAV dont l'argent est destiné à la reconstruction de maisons à Haïti ;
- b. Une société coopérative qui soutient le développement de produits artisanaux et locaux en Belgique ;
- c. Un portefeuille d'obligations dont l'argent est destiné à aider 15 entreprises actives dans le secteur pharmaceutique ;

- d. Un portefeuille d'actions dont l'argent sert à financer une entreprise dont le but est de mettre en œuvre des moyens pour lutter contre la pauvreté en Afrique ;
- e. Un compte à terme dont l'argent est utilisé pour financer une société qui lutte pour préserver les forêts amazoniennes ;
- f. Un produit d'assurance dont les fonds sont directement attribués à une société qui lutte pour la protection des animaux

DR : « Moi je prendrais le 2^{ème} car c'est une structure concrète donc une société coopérative donc démocratique et puis c'est lié au développement local et donc c'est important pour moi. »

BC : « Moi je choisirais le 5^{ème}, car pour moi les forêts amazoniennes sont la cause la plus importante de toutes celles qui sont citées, la seule chose qui me dérange c'est un placement qui sert à financer une seule société et il y a un besoin de transparence pour savoir de quelle société il s'agit et donc est-ce qu'elle a déjà une expérience, est-ce qu'il y a une transparence totale vis-à-vis de l'utilisation des fonds,... ? On a vu trop de projets gérés par une société mal gérée dont les fonds étaient détournés donc c'est un peu ça qui m'amène à hésiter...sinon la cause défendue est très bonne pour moi »

PN : « Moi c'est la même chose avec les bons de réserve »

JMP : « En fait il y a deux combinaisons il y a d'abord un type de produit donc société coopérative, obligation, action,...et puis il y a un projet derrière donc moi en terme de produit de départ j'opterais pour un produit d'assurance parce que je n'entends pas beaucoup d'assurance qui investissent de manière socialement responsable donc je trouve que c'est important de développer ce type de produit, quant au projet je n'ai pas assez d'éléments pour savoir si la société qui veut aider Haïti ou les forêts amazoniennes est fiable et solide... »

➤ Il y a quand même les sociétés pharmaceutiques aussi...?

JMP : « Oui mais les sociétés pharmaceutiques ne font pas partie du secteur le plus important à défendre, ça aurait été par exemple Médecin Sans Frontière qui avait conclu il y a quelques années un accord avec Sanofi Aventis pour créer un fonds de manière à mettre sur pied un fonds pour essayer de développer un médicament préventif contre la malaria et non breveté et bien ça je trouve que c'est un projet qui vaut la peine d'être soutenu. Donc il faudrait un peu plus de détail pour moi investir... »

MQ : « Moi j'hésiterais entre le 2^{ème} et le 3^{ème} parce que je préfère le projet du 2^{ème} mais je préfère un portefeuille d'obligations. Ce qui me gène c'est aussi le secteur pharmaceutique, donc l'idéal serait un portefeuille d'obligations soutenant des projets locaux. »

LR : « Moi je pencherais plutôt pour le dernier et la protection des animaux quand on voit toutes les espèces qui disparaissent chaque jour, moi c'est plus pour cela que je choisirais et non pour le produit d'assurance. »

MH : « Je me méfie de tous, je choisirais sans doute l'Afrique »

15. Comment voyez-vous l'investissement socialement responsable par rapport à la crise financière? (déjà débattu)

16. En quoi spécifiquement est-ce important pour vous d'investir dans l'ISR?

JMP : « Moi je fais de ma vie un choix, ça ne concerne pas uniquement les investissements mais aussi les modes de consommation, les modes de placement, choix d'un type de vacances plutôt qu'un autre, etc. Donc là où il y a une possibilité de choix je mets l'accent dessus »

MQ : « Moi ça serait plutôt dans l'optique d'engagement et moralement je trouve cela très bien. »

LR : « Moi je prends ça comme une certaine fierté d'essayer de me comporter le plus moralement possible »

BC : « Ca rejoint ce qui a été dit, à savoir le fait d'être « consomacteur » en étant conscient que les petits gestes qu'on fait quotidiennement peuvent changer un peu le monde... »

DR : « Oui c'est la cohérence et aussi la conviction que l'idée d'une société est basée sur le profit à tout prix et nous mène vers une destruction totale où l'homme perd sa place. L'argent c'est le nerf de la guerre et depuis 5ans avec tous les mouvements politiques qu'on a connus on se rend compte que c'est difficile de faire changer fondamentalement la société. On vit aujourd'hui au travers du capitalisme et il faut peut-être utiliser ses armes à lui pour le retourner contre lui-même quoi... Donc voilà je me dis que c'est peut-être une façon d'y arriver autrement. Mais c'est très difficile car les intérêts sont gigantesques et les banquiers profitent tellement qu'ils ne vont pas lâcher comme ça. »

PN : « Etre cohérente, être plus actrice et « consomactrice »... le sentiment d'être utile aussi »

MH : « Pour donner un sens à l'existence »

17. Si vous deviez associer l'investissement socialement responsable à un objet, quel serait cet objet selon vous?

BC : « A un arbre car l'arbre est naturel, ça assure un peu notre protection, ça produit des tas de choses importantes en interne (fruits,...), ça pousse lentement comme le contact du public avec l'ISR, ça vit longtemps, c'est durable et ça s'intègre dans la nature... »

MH : « idem »

LR : « Une flèche, car avec une flèche on désigne les besoins les plus élémentaires, ça sert à indiquer qu'on peut dire en index également, désigner les gens à être plus responsables... »

MQ : « Moi je dirais une vitre pour la transparence »

PN : « Moi je dirais une cigogne qui a plein de bébés qui vont grandir »

JMP : « Une tasse de thé à la menthe parce que ça se partage, c'est un produit vert »

C. Questions concernant les banques

18. Le(s) produit(s) ISR dans lequel(s) vous avez investi est/sont proposé(s) par quelle(s) banque(s) ? Assurance(s) ? Coopérative(s) ?

Fortis, Triodos, Dexia, Ethias, Credal

19. Savez-vous ce que celle-ci fait avec votre argent ?

MQ : « Non je ne le sais pas du tout »

JMP : « Moi je demande de temps en temps des comptes à l'agent de la banque qui me conseille des tas de choses. J'avais même écrit au directeur de la banque Triodos au moment de la crise en demandant ce qu'il en était et j'ai eu réponse quelques jours après... »

20. Quelle différence voyez-vous entre les banques éthiques telles que Triodos et les autres banques traditionnelles ?

MQ : « Je crois quand même que Triodos est plus explicite qu'une banque traditionnelle, leurs prospectus sont beaucoup plus clairs. Seulement ils ont beaucoup moins de produits à proposer que beaucoup d'autres banques. »

JMP : « De plus ils organisent une fois par an une journée d'information donc je trouve ça bien. »

BC : « N'y a-t-il pas une différence au niveau auquel les projets sont financés ? Je me trompe peut-être mais je me demande si chez Triodos est-ce qu'il n'y a pas d'une part l'épargne collectée près des citoyens et d'autre part des fonds publics qui sont proportionnels aux fonds collectés. Je me demande si ce n'est pas 1/3 vs 2/3 par un mécanisme qui ne s'applique qu'à eux mais je me trompe peut-être, c'est une fois que je l'ai lu dans le rapport annuel lors ce que j'ai voulu savoir quelle est la part des fonds affectés à des projets environnementaux et sociaux et on voit clairement la séparation entre l'épargne collectée et les fonds publics qui sont attribués en fonction

de la collecte de fonds. Mais je ne pense pas que ça fonctionne de la même façon chez Dexia ou chez Fortis »

DR : « Je voulais rajouter encore deux choses ; c'est que dans le cas d'une banque comme Triodos c'est qu'il y a une claire séparation au niveau juridique entre les fonds de placement et la banque d'épargne donc si l'un déconne complètement l'autre en principe n'est pas touché. Autre chose qui est quand même rassurant et que j'ai appris en discutant avec les account manager de chez Triodos c'est qu'avant de financer un projet on regarde d'abord si le projet correspond aux critères sociaux, environnementaux et culturels dans lesquels s'est engagée la banque. Et seulement après viennent les critères financiers qui sont aussi hyper strictes. Mais il y a d'abord un réel screening de ce qu'ils déclarent officiellement et je trouve que c'est une grosse différence par rapport à d'autres banques qui vont parfois ne pas faire attention dans quelles sociétés elles investissent comme dans la cocaïne, dans des boissons néfastes ou dans d'autres entreprises néfastes, ça c'est un aspect important pour moi.»

21. Selon vous, laquelle de ces banques est la plus responsable et quel est celle qui offre le plus grand choix de produits ISR par rapport aux autres ?

- BNP Paribas Fortis
- KBC
- Banque Triodos
- Crédit Agricole
- Dexia Banque
- Delta Lloyd
- Ethias
- Autre

Tous : « La plus responsable pour nous c'est Triodos »

PN : « KBC ! »

Aucune autre idée...

JMP : « En même temps KBC a déjà été interpellé plusieurs fois par l'équivalent flamand du Réseau à savoir « Network Vlaanderen » parce que je pense même que c'était eux qui avaient investi dans la spéculation alimentaire et donc voilà ils sont assez contradictoires »

MQ : « Moi j'aurais cru Ethias »

22. Quelle serait, selon vous, la banque idéale ?

MQ : « Pour moi ça serait une banque publique ! »

JMP : « Une banque qui sépare les activités de rémunération de l'épargne des activités spéculatives »

MQ : « Oui mais pour qu'elle ait des clients il faut qu'elle fasse les 2 car elle doit quand même vivre la banque »

DR : « Pourquoi est-ce qu'elle ne voudrait pas de l'argent qu'elle prête à d'autre.. ? Spéculatif ça veut dire que c'est dans des fonds mais quand vous investissez auprès d'entrepreneurs qui ont des projets concrets c'est différent, pas du tout la même chose ! Ca je crois qu'il est temps de le faire, de dynamiser le système »

➤ **Et comment fonctionnerait-elle selon vous ???**

JMP : « Elle serait transparente, elle fournirait des informations régulières à ses clients, elle serait garantie par des organismes de certification indépendants, et elle ne rémunérait pas des traders qui spéculent... »

DR : « Pour moi elle investirait dans des entreprises nationales ou internationales qui respectent un certain nombre de critères dans l'économie réelle »

JMP : « Oui et en particulier dans le développement durable »

23. Avez-vous déjà vérifié si la banque place effectivement votre argent dans les projets qu'elle se dit soutenir? De quelle manière ?

PN : « Non, on ne sait même pas comment vérifier ça... »

DR : « On peut leur écrire... »

MQ : « Non je reconnais que l'on n'est pas responsable... »

BC : « Après cette table ronde, nous y seront peut-être plus à l'avenir... »

24. Par rapport à une banque telle que Triodos qui récolte beaucoup plus d'épargne qu'elle n'octroie de crédit, comment réagissez-vous ?

DR : « Ce qui est fait de cet argent qui n'est pas investi dans les projets moi je n'en ai aucune idée mais moi en travaillant beaucoup avec les gens de chez Triodos je les sens quand même énormément accrochés au principe et très sincères par rapport à ce qu'ils font. Ce sont tous des gens qui viennent d'autres structures classiques et qui ont vraiment décidé d'aller travailler là par conviction donc ça m'étonnerait qu'ils utilisent le surplus d'argent à mauvais escient, maintenant je me trompe peut-être, mais je vais sûrement leur poser la question ! »

25. Comment réagissez-vous par rapport au fait que le fonds Triodos Value Equity finance des entreprises telles qu'Adidas, Carrefour, Dexia, ING Groupe, Coca-Cola, Einkel ?

PN : « C'est la question que je posais tout à l'heure avec ces entreprises qui sont présentes dans la liste d'Ethibel... »

LR : « Ca ne m'étonne qu'à moitié ! Aucun être humain n'est parfait mais bon il faut toujours s'attendre à des dérapages...»

PN : « On dit c'est peut-être les moins pire... »

BC : « Il est vrai qu'à priori c'est choquant mais bon maintenant il faut voir dans quelle proportion, si on a un fonds dans quelle proportion est-ce que mon argent est investi dans ces entreprises. Est-ce que l'argent est investi de manière égale entre ces entreprises ? C'est vrai que c'est assez contradictoire... »

DR : « En même temps ces fonds sont certifiés Ethibel Excellence donc ça remonte plus loin encore, qu'est-ce que cette certification ? Parce que si Triodos se base sur ces organismes... »

JMP : « Pour prendre le cas de Coca-Cola par exemple le WWF a un accord de partenariat avec eux de long terme (5ans) parce que ils essaient de convaincre Coca-Cola de diminuer la quantité d'eau dans la production de Coca, donc moi je trouve cela incontestable, ils essaient de se donner une image de plus en plus « développement durable » mais je ne suis pas convaincu que ce soit fiable... »

PN : « Effectivement c'est moins mauvais... »

MQ : « Pour moi ils montrent une volonté de faire quelque chose »

DR : « C'est peut-être que chez Triodos ils sont assis beaucoup sur l'idée de dialogue avec les entreprises pour essayer de les faire évoluer, de les faire avancer, qu'ils soient plus engagés, ils sont présents aux assemblées générales, ils demandent des comptes au Conseil d'Administration...et c'est souvent ces choses-là aussi qu'ils jugent, et c'est probablement en accord avec l'éthique des critères qui se définissent en interne et ce sont ces critères-là qu'il faudrait lire pour savoir quelles sont leurs exigences... »

MQ : « C'est un fait que mettre tout à l'écart on ne leur permettra pas de vivre, il faut vivre avec tout le monde et on ne peut pas refuser tout le monde non plus»

PN : « Et puis jusqu'à quel point une entreprise peut se dire éthique, il y a quand même le profit à faire aussi... »

BC: « A propos de Carrefour je ne sais pas si vous avez vu récemment il y a eu une émission je crois que c'était « envoyé spécial » où on parlait de la fabrication de pâte à papier en Indonésie, c'était un reportage absolument dramatique dans le sens où on montrait les milliers d'hectares de forêts primaires rasées pour planter des arbres de palme, pour faire de l'huile de palme et en fait l'une des principales usines qui est je pense la plus grosse usine du monde de location de pâte en papier est une usine indonésienne et qui est donc en partie fort responsable de la déforestation et le reportage montrait que leurs ouvriers rasaient les acacias et autres éléments utiles à cette activité mais aussi n'importe quelles autres plantes indigènes très riches et très rares. Et donc chez Carrefour en Indonésie on trouvait des rayons entiers de pâte en

papier qui provenaient de cette usine-là. Alors encore une fois est-ce que Ethibel est au courant de toutes ces activités, est-ce que c'est pris en considération, cela reste une vaste question »

DR : « Moi je crois qu'une certification c'est un gros filet qui élimine les pires choses à faire contre l'environnement mais qui sans doute n'est pas à 100% parfait, comme vous dites ça n'existe pas aujourd'hui. A part les petites structures où vous avez un contrôle de gestion et de démocratie totale au sein de la structure économique et des petites entreprises mais sinon il n'y a aucune société dans le système aujourd'hui qui se vante d'être à 100% éthique. »

26. Si vous deviez associer votre banque à un animal, quel serait-il?

DR : « Moi ça serait à l'ours polaire blanc qui pour Triodos et du fait de l'investissement durable afin d'investir pour les préserver car cette espèce est menacée »

JMP : « Moi je pense à l'abeille, parce qu'une abeille elle a le sens du collectif et c'est un insecte utilitaire »

LR : « Une variété de dinosaures car il est assez gourmand et à force d'être gourmand il est aussi menacé d'extinction et avec tous les dégâts qu'il provoque »

MQ : « Peut-être le serpent de la genèse, l'ombre de Satan »

BC : « Moi je pense plutôt au paresseux tout simplement parce que le terme dort mais aussi parce que c'est un singe qui est menacé d'extinction. »

PN : « Je n'ai pas d'idée »

MH : « non plus »

D. Questions personnelles

27. Dans quel projet/entreprise investiriez-vous personnellement si vous aviez de l'argent ?

MQ : « Moi je penserais à Relogia ou quelque chose comme ça donc ceux qui font des rénovations de bâtiments pour retrouver des logements aux personnes »

JMP : « Oui j'ai déjà entendu parler d'entreprises qui ont des projets de rénovation destinés à des personnes à faible revenu et je trouve que c'est quelque chose de très concret »

LR : « Moi ça serait dans l'humanitaire et dans le monde entier comme par exemple une entreprise qui tente de creuser des puits parce que l'eau va commencer à manquer dans les prochaines années et donc veiller à l'infrastructure hydrologique. »

BC : « Jai beaucoup de sympathie pour les projets de reboisement car je suis sensible à l'environnement et je m'interroge aussi sur l'intérêt de financer des projets tels que la volonté d'envoyer du CO2 dans le sol mais je me dis que c'est plutôt à

nous d'émettre moins de CO2 et le régénérer... Donc moi je privilégie la biodiversité et le reboisement »

DR : « Moi je suis assez intéressée par l'idée de la bonne alimentation et j'ai même commencé un projet qui était le lancement d'une marque de nourriture à emporter rapidement et de très bonne qualité (nom : falafelles) que l'on servirait avec de la salade et des légumes mais avec comme particularité de trouver un moyen de réduire ou de supprimer la graisse qui provient du fait que l'on cuisine dans la friture parce que je trouve que ce que l'on met dans la friture c'est en-dessous de tout au niveau santé et donc je ne voudrais sûrement pas vendre ça et donc l'idée est de faire faire une recherche dans un laboratoire pour affiner tout cet aspect graisse et tout ça s'est en route. Et alors l'autre aspect de ce projet c'est le fait de créer des petits magasins en ville et de mettre au travail des chômeurs de longue durée donc c'est de l'économie sociale en même temps. »

PN : « Moi aussi c'est tout ce qui touche la confection à la nature ; le reboisement, le cycle Alterfin afin de financer des petites entreprises en Afrique et faire du microcrédit, ça m'intéresse beaucoup »

MH : « Moi je m'en tiendrais aux être humains, l'éducation, je trouve étonnant tous ces jeunes qui ne sont bons à rien »

DR : « Un projet très intéressant qui est en train d'être mis en place par le RFA serait de créer un groupe d'investissement dont le but serait de financer des moyens pour sensibiliser à la finance éthique et sociale et pour permettre au public d'avoir un endroit où s'adresser. La seule chose c'est comment financer ce groupe, le RFA y travaille... »

28. Avez-vous une solution à proposer à la crise financière ?

JMP : « Obama ou Sarkozy je ne sais plus, un des deux a proposé que l'on distingue bien les 2 activités des banques ; celle de rémunérer l'épargne et celle de la spéculation et que ces 2 choses soient bien distinctes et séparées et alors de deuxièmement mettre sur pied des banques publiques »

MQ : « On dit que l'ISR est une solution à la finance éthique et sociale mais je dois voir pour croire »

BC : « Moi je suis persuadé que les vrais placements éthiques vont résister, ça me paraît tout à fait logique. Les projets durables et socialement responsables seront amenés à être beaucoup plus solides que tous les autres »

MQ : « Il faudrait revenir à des projets à taille humaine, pour casser un peu les multinationales et promouvoir les petites entreprises mais que ces projets soient viables »

DR : « Pour moi ce qui semble clair c'est le mécanisme dans lequel on fonctionne aujourd'hui comme au travers des traders qui sont valorisés sur les bénéfices qu'ils font et par rapport à leurs pertes est un système qui n'a aucun sens, c'est pour moi une des choses fondamentales qu'il faut remettre en question activement. Et encore aussi l'idée que des tas de gens ne voient pas eux-mêmes ce dans quoi ils ont investi, ce manque de visibilité et de compréhension »

29. Avez-vous quelque chose à rajouter ou un avis que vous aimeriez partager ?

MQ : « Je me pose une question, quelle est la différence entre Triodos et Credal ?

Différence entre la coopérative (Credal) et la banque Triodos...

Annexe G : Retranscription de l'interview des personnes n'ayant jamais réalisé d'investissements socialement responsables

A. Questions d'introduction

Faire un tour de table en demandant aux panels de se présenter brièvement (nom, prénom, profession)

Cécile De Bruxelles (CDB): Je suis infirmière.

Frédéric Madry (FM) : J'habite Wavre, je travaille dans le marketing, et plus spécifiquement dans les études de marché dans le cadre du paiement électronique et je connais le RFA via le principe des relais Financité.

Aurélien Avignon (AA) : Je suis à l'Ichec (haute école de commerce) en option gestion durable, j'effectue actuellement un stage dans une entreprise de biomasse.

Henri Lambot (HL) : Je suis retraité de l'enseignement primaire et je continue à effectuer des activités culturelles et à m'intéresser à l'enseignement mais pas du tout dans le cadre financier.

Marc Detroy (MD) : Moi je travaille en tant que comptable au Ministère de la Région Bruxelles-Capitale dans un service qui s'appelle la Régie Foncière qui est un service à gestion séparée (service qui s'occupe de la gestion des immeubles qui appartiennent directement à la Région Bruxelles-Capitale et moi je m'occupe de l'aspect financier au niveau des recettes).

Albin Moreau (AB) : Je suis aussi étudiant à l'Ichec et ma spécialité c'est plutôt tout ce qui est gestion du changement et donc l'aspect humain qui s'y rattache.

1. Selon vous, qu'est-ce que l'investissement socialement responsable ?

CDB : « Pour moi ce sont des investissements « verts », que l'on réalise et qui vont servir à améliorer l'environnement »

AA : « Je pense aussi »

MD : « Moi j'en ai aucune idée »

HL : « Idem »

2. Selon vous, qu'est-ce que la finance éthique et solidaire ?

FM : « Je sais qu'il y a deux aspects du côté éthique ce sont les investissements au point de vue environnemental, social, des droits de l'homme, etc. qui sont validés et contrôlés par des instances officielles. Et alors il y a l'aspect solidaire qui me fait penser au fait de réinvestir ses bénéfices dans des associations donc de ne pas garder le profit de son investissement en soi mais de le réinvestir dans le social. Par exemple quand on va sur le site de la banque Triodos, il y a en permanence une animation qui toutes les 3 secondes change et qui vous montre des projets qui sont financés par la banque (ex : fédération de scoutisme pour retaper des hangars dans le cadre de la santé, mise au travail de personnes en difficulté,...) »

MD : « Et donc ça serait une partie des intérêts engrangés par l'investissement ? Je ne comprends pas bien, quand l'investisseur investit, il garde quand même une partie de son produit pour lequel il se montre solidaire et qui va probablement aider une entreprise ayant différents projets humains ou autre c'est bien ça ? »

CDB : « Oui, et le produit que cet investissement génère, il est de quelle forme ? »

MD : « Et bien c'est l'intérêt je suppose »

CDB : « D'accord, mais il n'y a pas cette notion d'intérêt et de rentabilité comme dans les autres banques, c'est-à-dire que l'on accepte de placer son argent dans ces sociétés-là parce qu'elles ont justement un fonctionnement sensiblement différent mais qui n'axe pas tout sur l'intérêt qu'ils vont donner au client »

MD : « Et donc vous avez un intérêt moindre que dans une autre banque ? »

CDB : « Oui, pour moi elles sont compétitives mais ce n'est pas les mêmes objectifs je pense. Une banque classique va vous dire « vous allez toucher autant d'intérêt », tandis qu'une banque éthique vous proposera sans doute plus les projets qu'elle défend, leur travail et leur transparence avant l'aspect financier. Et à ce moment-là ils reconnaissent qu'ils n'ont peut-être pas des produits qui leur rapportent beaucoup à leur proposer comme le fait la Deutsche Bank, ou les banques par internet qui vous donnent des intérêts nettement plus attractifs. Ce n'est donc pas le même type d'attractivité. »

MD : « Imaginons que l'on me propose 3.75% d'intérêt dans une banque standard, combien est-ce que j'aurais dans une banque éthique pour la même somme ? »

CDB : « Ca devrait être légèrement en-dessous mais ils essaient de se mettre un max à niveau des autres banques, par contre pour les fonds en bourse ils ont perdu tout comme les fonds proposés par les banques standards »

AM : « Ils proposent donc des placements à risques « équitables » en fait, enfin socialement responsables. »

CDB : « Oui si on prend par exemple les technologies de développement de projets environnementaux, enfin dans ce type-là en fait... Par exemple j'ai déjà entendu une personne de Triodos me proposer le Pioneer Fund qui est représenté par des énergies et technologies qui vont développer des projets dans un respect de l'environnement. Mais bon c'est côté en bourse donc ça peut aussi très bien chuter, ça on le sait. »

MD : « Moi ça m'étonne quand même qu'avec ce type d'investissement, je suis surpris qu'il y ait des actions dont le but premier n'est pas d'obtenir un maximum de rendement, je ne comprends pas très bien également pourquoi il y a des personnes

qui investissent et pourquoi ils veulent investir dans des actions au lieu de vouloir aider l'environnemental via des obligations ou de choses plus sécurisées. »

AM : « Et il y a des entreprises éthiques cotées en bourse et donc la question c'est qui va investir chez eux ? Il y a une banque qui va considérer l'aspect éthique on va dire, voire environnemental et une banque qui va vouloir faire du profit. La problématique est la même, c'est juste la finalité de l'entreprise qui est différente en fait. »

FM : « Ca fait toujours partie de l'économie, c'est toujours une société qui est censée produire des produits ou services et générer un bénéfice mais avec une finalité qui est différente »

CDB : « Si je prends l'exemple de Triodos, c'est une banque comme une autre mais avec une éthique différente, et elle doit offrir les même produits qu'une autre banque à la limite, mais je pense qu'il n'y a pas de compte à vue par contre. »

AM : « Ce n'est pas très pratique quand même »

CDB : « Je pense que c'est parce que c'est trop onéreux qu'il n'y a pas de compte courant chez Triodos, et alors le côté un peu hypocrite des autres banques c'est qu'ils vous donnent des avantages avec des gens qui vous les proposent derrière les guichets, etc. mais tout ça vous payez. Mais alors les gens de chez Triodos travaillent différemment et disent ça on ne peut pas encore le faire car on perd trop d'argent. Et j'admire ce courage de ne pas le faire et les gens qui ne sont pas contents qu'ils aillent dans une autre banque. C'est pour ça qu'il faut toujours 2 banques à ces clients-là. »

FM : « Il y a un problème de masse critique de client qui fait que s'ils ouvrent aujourd'hui un compte courant ils doivent notamment proposer des cartes bancaires et payer des frais qui sont liés à ces cartes et c'est trop cher pour l'instant. Donc ils attendent un certain nombre de clients pour par la suite pouvoir ouvrir leur compte à vue. »

CDB : « A mon avis mais je ne suis pas sûr qu'ils vont l'atteindre parce que justement ils ont de plus en plus de clients et ils vont se dire que même sans compte courant les clients viennent quand même. Je crois que les gens qui vont chez Triodos acceptent cette contrainte et se disent bon et bien ce n'est pas grave on a une autre banque pour le cash. »

FM : « D'un autre côté je pense que ça pourrait profiter à tout le monde d'avoir une banque « verte » qui propose un compte à vue. S'ils ouvrent un compte à vue ils devront peut-être facturer une partie à leurs clients mais ni leurs objectifs ni leur politique d'investissement ne changent pour autant. Par contre certaines personnes n'aiment pas détenir plusieurs comptes dans plusieurs banques et cela constitue peut-être un frein dans l'inertie du monde bancaire. De plus je pense que beaucoup de personnes attendent ce compte à vue pour entrer chez Triodos »

AM : « Pour moi les gens détenant 2 comptes mettent leur épargne chez Triodos et le gros de la masse financière reste dans l'autre banque qui continue à faire son chiffre »

CDB : « Mais les banques ne font pas un chiffre avec un compte à vue »

AM : « Non mais ils en font un avec tous les services qui s'y rattachent c'est-à-dire avec les extraits de comptes, les services internet, intérêts négatifs,... »

CDB : « Mais le compte à vue contient de l'argent qui n'est pas disponible pour une banque »

MD : « Mais pour moi le pourcentage des intérêts négatifs leur rapporte énormément »

3. Dans quels produits financiers investissez-vous votre argent ? Comment vos épargnes évoluent-elles ?

CDB : « Toute mon épargne est chez Triodos et je suis ravie de son évolution et de toute la politique de travail, ils sont très disponibles sur rendez-vous comme il n'y a pas de guichet, c'est très chaleureux, une petite boisson offerte,...J'ai des comptes à terme et des comptes épargne, ainsi qu'un investissement dans le Pioneer Fund et avec lequel j'ai beaucoup perdu mais ça remonte pour le moment. Je vais encore attendre qu'il remonte un peu pour le revendre par la suite car je pense que la crise financière va revenir et que les leçons ne sont pas encore bien assimilées, elle va revenir mais peut-être pas de manière aussi conséquente qu'en 2008 d'après moi. »

FM : « Moi j'ai ouvert récemment un compte Triodos mais juste pour y mettre une petite réserve, c'est plus un test pendant un an avec un compte épargne normal et le reste est divisé entre un compte à vue dans une banque classique ainsi qu'un compte internet qui est censé rapporter un peu plus. Enfin il y a une petite partie en fonds de placement chez Fortis pour toutes ces opérations par PC-Banking également. Pour mes fonds de placement, j'ai investi dans Fortis Altervision et récemment j'ai investi chez Fortis dans une gamme de produits ISR »

AA : « Pour l'instant j'ai juste un compte épargne à la Banque de la Poste en France, j'en suis satisfait. De plus cette banque est plus étatique et a mieux passé la crise car elle a réalisé de plus petits investissements beaucoup plus stables et a moins joué sur le marché financier »

HL : « Moi je suis chez Fortis depuis 1968. Régulièrement, genre tous les 2-3 ans je m'interroge sur tous ces produits, ces nouvelles banques,...et je ne fais pas la démarche ! Je crois qu'il y a un pourcentage élevé de gens qui sont dans la même banque depuis longtemps et qui, malgré qu'ils soient convaincus du bien fondé d'autres formules ne changent pas de banque même malgré la crise. Et alors je n'ai commencé à épargner qu'à partir de ma retraite car je n'ai jamais su mettre mon argent de côté. Et c'est enfin maintenant que je peux en mettre. Donc j'en ai mis un peu dans quelques actions et obligations chez Fortis et dans un compte épargne aussi qui était à 4% et qui maintenant a chuté jusqu'à 2-2.5%. Pour mon argent dans les actions et obligations, régulièrement je reçois de l'information comme quoi le taux diminue (souvent de 0.5%) mais c'est pour mon bien, c'est tout ce que je comprends sinon je ne comprends rien du reste ! »

MD : « Au début j'avais un carnet d'épargne à la CGER et ensuite j'ai mis mes économies à la BBL jusqu'à ce que j'achète mon premier bien où la banque ne s'est pas montrée très compétitive. Suite à cela j'ai encore changé de banque pour aller au Crédit Communal qui est devenu Dexia par la suite. Donc il m'en reste un peu chez ING (ancienne BBL), chez AXA, et chez Dexia. Je préfère comme ça car on

m'a toujours dit de diversifier mon épargne et de ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier. »

AM : « Alors moi j'ai un compte épargne chez Dexia et un en France mais je ne les utilise pas vraiment car j'ai la chance de pouvoir épargner en nature, et donc j'épargne en bouteilles de champagne, dans notre entreprise familiale. On a récupéré une partie des vignes et chaque année suite aux récoltes on peut soit les garder en bouteilles, soit les vendre sur le marché. Et donc moi je les garde en bouteilles en me disant que quand j'aurai fini mes études je pourrai créer ma marque et donc vendre mes bouteilles »

4. Pensez-vous que vos placements et vos investissements ont un impact sur l'homme et sur la planète? En quoi?

CDB: « Moi je pense que l'argent est une énergie et en même temps un moyen donc effectivement ça intervient tout le temps dans la vie de l'être humain donc forcément ça a des impacts sur la planète. De plus, en mettant mon argent chez Triodos celui-ci a j'espère un impact positif sur l'homme sinon il ne serait pas là où il est. Il y a par l'intermédiaire de Triodos possibilité à aider d'autres personnes à démarrer dans la vie et moi en contrepartie je reçois un petit intérêt. »

AA : « Pour l'instant je ne peux pas vraiment dire que mon compte épargne a un réel impact sur la planète après je trouve qu'il est important de savoir quelle est la politique de ma banque et de savoir ce qu'elle fait avec mon argent. En ce qui concerne la politique de la Banque de la Poste, elle prête surtout à des activités locales, pour lancer des PME, et je pense qu'elle joue beaucoup moins sur les grosses multinationales. Il y a donc une certaine échelle, et en réalisant ce type de prêt, c'est faire d'abord du microcrédit avec la maximisation du profit en investissant dans les grandes entreprises car avec ces économies d'échelle on perd de la valeur humaine. »

HL : « Le moment où j'ai été le plus près de quitter Fortis c'est quand il y a eu l'histoire voilà déjà quelques années comme quoi Fortis investissait dans l'armement et dans des sociétés pareilles, j'ai donc été catastrophé par cela. Mais il faut dire que mon niveau d'épargne et d'investissement est vraiment très faible même si ce n'est pas une excuse, c'est peut-être ça aussi qui m'a poussé à ne rien faire. »

MD : « Moi j'avoue très sincèrement ne m'être jamais posé la question de savoir si mon argent avait un impact sur la planète et l'homme et je suis certain que beaucoup de personnes dans notre société ne s'en soucient absolument pas. Et je pense que ce n'est pas une question de ne pas le vouloir mais plus un manque de prise de conscience d'une manière générale parce que l'on ne remet que trop rarement cela en question, cette forme d'éthique en question. Et je suis content d'être venu aujourd'hui. »

FM : « Moi c'est en lisant votre magazine Financité et via le site « secret bancaire » que j'ai vraiment appris que mon argent a un impact sur les hommes et la planète, et c'est de cette façon que je me suis intéressé au sujet. Mais surtout au travers du site qui se fait relier de toute une série d'informations sur les politiques d'investissement des grandes banques dans le monde et c'est là que j'ai pris conscience de ce que

font nos banques et certaines ne se gênent pas d'aller investir dans l'armement, dans des trucs qui sont tout à fait nuisibles sans discussion et ce n'est même pas une question de nucléaire oui ou non et tout le monde est d'accord que c'est inacceptable et donc j'ai commencé à me poser des questions et ils ont même commencé une campagne d'ailleurs sur ce sujet en nous demandant d'interpeller notre banque pour savoir dans quels produits elles investissaient notre argent, etc. mais je dois avouer qu'une fois de plus il y a un frein ; entre le fait de publier maintenant je le sais et malgré tout, en le sachant, est-ce que je fais quelque chose pour, et ce n'est qu'au bout de 2-3ans que j'ai réagi en ouvrant enfin un compte chez Triodos. Mais il n'y a rien à faire je ressentais toujours ce besoin de ne pas perdre un rendement qu'on pouvait avoir et qui est intéressant car ma situation financière n'est pas la plus énorme. Cependant je ne vais pas dans des taux à 4-5% dans des banques très dangereuses mais donc il m'a fallu un peu de temps pour faire le pas. Et même maintenant j'ai encore interpellé quelqu'un dans ma famille en lui demandant si elle a une idée de ce que sa banque fait avec son argent il me répond non mais de toute façon que puis-je faire, même pour l'armement qu'est-ce que tu veux que j'y fasse ? »

AM : « En plus en Belgique on est les leaders mondiaux de l'arme de pointe donc beaucoup de banques belges doivent investir dans de telles entreprises... »

CDB : « Pour moi on peut tout faire, il suffit de le vouloir »

MD : « C'est vrai que maintenant la question que j'aurais à poser à mon banquier ça serait je veux investir de l'argent, mais à quoi va-t-il être utilisé ? »

AM : « Vous n'aurez pas la réponse, pas complètement je pense ! »

CDB : « De plus le banquier va te cacher certaines choses et il ne va pas te proposer directement ces produits ISR car ceux-ci leur rapportent moins que d'autres produits classiques, et c'est un problème je pense »

FM : « Moi ma première réaction je me suis senti un peu « ringard » quand j'ai voulu poser la question de savoir ce qu'ils font avec notre argent lorsque j'ai participé à la campagne dont je parlais tout à l'heure mais moi avec ma relation individuelle avec ma banque je voyais difficilement ce que ça pouvait apporter»

AM : « Moi ici je ne parle pas de Triodos qui est 100% éthique mais si je prends le cas de Fortis, je me demande un peu si ce n'est pas un peu biaiser de proposer des ISR donc les gens vont accepter des taux inférieurs, prêtent de l'argent et eux de toute façon devaient quand même financer un certain nombre de projets qui rentraient dans ces critères-là et dans ce cas ils reçoivent de l'argent peu cher et qu'ils vont réinjecter dans des projets qui sont pires qu'avant. Donc pour moi encourager l'ISR dans des banques traditionnelles c'est encourager l'hypocrisie »

CDB : « Moi je pense que ça arrange beaucoup de personnes que Fortis et d'autres banques sortent des produits ISR et donc que les gens qui possèdent un compte chez eux se disent rassurés et ne font rien. Je pense donc que ces quelques fonds éthiques sont un bon moyen pour masquer le restant de leur activité et ça les arrange bien puisqu'ils gardent leurs clients. »

- **Ne serait-ce donc pas juste une image marketing que les banques veulent se donner, ou bien est-ce par réel souci de se préoccuper de l'environnement? Comment réagiriez-vous par rapport à cela ?**

FM : « Absolument, c'est ce que je pense »

CDB : « Pour moi c'est du marketing pur ! »

AM : « Prenons l'exemple de Max Havelaar qui a pratiqué du pur marketing pour le commerce équitable, il y a eu plein de reportages qui ont prouvé que l'argent de Max Havelaar a été détourné par des gros producteurs et au final les gens paient plus cher leur kilo d'oranges en disant que ça va aider le développement social et au final c'est une grosse coopérative en Amérique du Sud qui se fait creuser une piscine alors que les travailleurs continuent à travailler. Et pourtant ces gens sont labellisés aussi... »

CDB : « Enfin moi j'espère que globalement il y a une correction qui est faite et que c'est juste un mauvais exemple. »

AM : « Je reste sceptique ! »

FM : « J'ai eu la même réaction en parlant avec une personne de ma famille qui m'a fait la réflexion de me dire que : « Imaginons que tes informations sur le site internet de Triodos soient vraiment correctes, qu'il y a un contrôle, etc. mais comment est-ce qu'une petite banque telle que celle-ci peut s'en sortir par rapport aux 6 géantes en Belgique.. ? »

CDB : « Ce n'est pas une aussi petite banque que cela, elle est quand même présente dans quelques pays »

FM : « Mais voilà il y a cette réaction de comment s'en sortir sans autant d'argent et comment créer la révolution »

CDB : « J'ai pas compris la dernière phrase ? »

FM : « Donc je veux bien accepter de savoir que ces choses existent et que ce n'est pas bon pour l'homme et la planète mais qu'est-ce que tu me proposes concrètement pour sortir de là ? Ouvrir un compte chez Triodos mais qu'est-ce que ça va changer ? Donc ça veut dire qu'il y a un changement dans les mentalités. On parlait tantôt de marketing, les banques ne font que des choses qui rapportent, mais qui rapportent par rapport à ce que le marché attend. Si demain le marché demande ce changement de mentalité et si le client demande des produits éthiques et vérifient s'ils sont bien éthiques auprès des organismes de certification, c'est seulement à ce moment-là que les banques vont commencer à se mettre au travail, mais il faut que les clients le demandent à leur banquier et pas seulement quelques personnes. Il faut juste faire changer la mentalité des clients et les critères de choix des banques via des législations ou autres et pousser les banques pour que ça devienne vraiment ce que l'on attend »

CDB : « Il y a des lobbying énormes et ils ne vont pas du jour au lendemain devenir entièrement éthique »

MD : « Enfin ça peut se faire progressivement aussi... »

FM : « On pourrait dire aussi mais enfin si Triodos était si bien que ça, la banque serait déjà reconnue et devrait être un succès, on l'aurait déjà fait avant ! »

CDB : « Non car les gens ne sont pas sensibles et ouverts à des choses différentes comme l'ISR et surtout à des concepts différents. Ici on est plus dans le profit pur, il faut accepter que la vie possède d'autres atouts que cette recherche d'argent uniquement. Mais il y a encore beaucoup trop de gens qui sont bloqués à cette gestion financière, à cette recherche du profit et ils ne vont pas plus loin »

AM : « Moi je suis d'accord avec vous mais ce qui me gêne un peu chez Triodos et chez les banques éthiques en général, c'est qu'ils financent des entreprises qui sont cotées en bourse principalement, et donc des grosses entreprises »

➤ **Non aussi des PME et des petites organisations !**

AM : « Moi je me demande si on veut monter sa propre PME, est-ce que l'on peut aller emprunter chez Triodos ?

CDB : « Bien sûr !»

AM : « Et à quel taux et dans quels critères ? Et pourquoi les trois quarts vont chez Fortis dans ces cas-là ? Car c'est plus simple d'avoir un crédit que chez Triodos car le volume de la banque fait que c'est plus simple d'octroyer un prêt»

CDB : « Je vais vous dire il y a beaucoup de personnes qui vont chez Triodos parce que chez Fortis on leurs refuse...Et chez Triodos justement il y a une étude du dossier et une relation de confiance réelle et s'il y a vraiment quelque chose à développer, ils accorderont le prêt en acceptant de prendre le risque »

AM : « Oui bien sûr et donc ils financent les toutes petites structures donc microcrédit également»

FM : « Chez Fortis ils vont vous demander de présenter votre Business Case, c'est quoi la rentabilité de l'investissement tandis que chez Triodos ils vont aussi vous demander quel serait votre bénéfice à moyen et long terme mais aussi le capital social et humain qu'il y a derrière. En tout cas c'est ce que j'ai compris de tout ça... »

CDB : « Tout à fait mais ce n'est pas les mêmes garanties que Fortis pourrait demander pour lancer l'entreprise par exemple »

FM : « Ce n'est pas les mêmes critères en tout cas, ils vont dire « voilà vous devez engager autant de personnes, il faut créer de l'emploi, il faut que ça soit local,... »

AM : « Moi je reste sceptique car dans le contexte de mon stage, pour lancer notre société de biomasse alors qu'ils ont la licence sociétale ils n'ont pas eu leur prêt chez Triodos mais bien chez CBC. Ils ne l'ont pas eu chez Triodos car ils ne rentraient pas dans leurs critères »

➤ **Je pense que c'est parce qu'elle n'est pas agréée...**

AM : « Oui mais alors comment est-ce qu'on fait cet agrément si tu n'a pas l'argent pour le faire? C'est pour ça que je dis que le système est hypocrite oui il y a de l'aide

aux structures, mais il faut d'abord avoir une structure qui est développée, il faut être agréé comme étant sociétal, éthique, ... »

AA : « Alors qu'à côté de cela il y a des grosses sociétés comme Carrefour qui ont l'argent pour le faire, et qui sont agréées, alors que c'est Carrefour... »

- **D'ailleurs ce matin on se posait la question car un fond Triodos Value Equity finance de grosses sociétés telles que Carrefour ou encore Coca-Cola**

AA : « Parce que ces grosses sociétés ont plus de 10000 employés et ont des rapports CSR. »

AM : « Et est-ce qu'on peut considérer que Carrefour est sociétal en vue de ce qu'ils ont fait ces 3 derniers mois ? Et pour reprendre notre entreprise de biomasse, je ne trouve pas ça normal qu'on doit aller chez CBC ou d'office ils nous demandent de la rentabilité directement, que d'aller chez Triodos qui est tout le temps en train de se vanter de faire du social. Le prêt a été refusé du fait qu'on a aucune garantie que notre entreprise est environnementale ou sociétale. Et comment peut-on avoir cette garantie alors qu'on n'a pas d'activité ? CBC ils ont regardé principalement à la rentabilité sur N+3 qui était évidemment intéressante et ont accordé le prêt et ont pris une garantie hypothécaire pour saisir l'usine si elle venait à ne plus être rentable et voilà »

AA : « Pour les agrégations on essayait justement avec notre société d'obtenir une agrégation ISO14000 donc environnementale de l'entreprise et en analysant le projet on s'est vite rendu compte que ça servait à rien dans le sens où ça nous aidait à rien clarifier du tout, et ce n'est pas ça qui allait diminuer l'impact environnemental de l'entreprise alors que les grosses entreprises comme Coca-cola ou Carrefour qui ont ces normes ISO et d'autres certifications pour des sites etc. et grâce à cela ils entrent dans des catégories éthiques et Triodos les finance. Après voilà c'est Ethibel qui décide si l'entreprise est éthique ou non ou alors au travers d'agences de rating privé qui se sont elles bien plantées durant la crise en évaluant mal les fonds déjà. Ici c'est trop subjectif car on marque sur un papier nos projets et on obtient l'agrégation... »

B. Questions sur l'ISR

5. Avez-vous déjà entendu parler des produits socialement responsables ? Si oui, dans quel contexte ? Pouvez-vous donner des exemples ?

CDB : « Comment j'ai connu Triodos pour mon compte à terme? Ce n'est pas tout récent, je ne me rappelle pas vraiment. Ca doit être par des documents ou même plutôt une amie qui m'en a parlé à l'époque, oui je pense que c'est ça donc de bouche à oreille »

MD : « Moi je n'avais jamais entendu parler de cela avant, ce n'est pas assez médiatisé »

HL : « Moi j'avais déjà reçu la revue Financité une fois et donc j'en avais déjà entendu parler »

CDB : « Il est vrai que l'argent est un domaine assez fermé aussi on n'en parle pas beaucoup »

MD : « C'est vrai que je trouve qu'il y a d'autres choses dans la vie que l'argent »

AM : « Justement l'ISR est alors une bonne opportunité pour vous si vous ne vous intéressez pas vraiment à l'argent. Mais c'est aussi du marketing vu qu'avant personne n'en demandait donc on n'en parlait jamais et maintenant de plus en plus on en entend parler, même si chez Triodos c'est différent car c'est leur manière de fonctionner mais bon vous alliez chez Fortis voilà 5ans on n'en parlait pas et personne n'en demandait. Maintenant vous y allez et ils disent « ah on a aussi tels et tels produits ISR ». Ca suit les tendances du marché, maintenant si les gens se disent on va faire un peu moins de profit mais on va sécuriser notre argent, c'est sans doute aussi suite à la crise financière. Moi je pense que l'on va de plus en plus en entendre parler suite à cela. »

MD : « Enfin maintenant Triodos est un exemple type de cette forme de finance »

AM : « Oui mais avec Triodos il faut déjà faire une démarche pour moi avec eux. »

CDB : « Oui avec Triodos il faut quand même y aller, prendre rendez-vous, ce n'est pas à proximité comme une banque classique,... »

FM : « Autant on voit des pubs AXA dans tous les abris de bus, autant on n'entend pas vraiment parler de Triodos. Ils sont plus discrets et ont probablement moins de moyens de communication aussi »

6. Avez-vous déjà entendu parler des produits financiers solidaires ?

AM : « On en a parlé tantôt et pour moi c'est le fait de réinvestir le profit dans les associations et c'est d'office dans une association ? Donc c'est juste réinvestir dans quelque chose qui va servir à la société au sens large. Et quand on cède une partie de nos intérêts à une société j'imagine que c'est déductible des impôts ? Donc tout l'intérêt est dans l'avantage fiscal que tu reçois. C'est bien car on ne paie pas d'impôts sur ce qu'on gagne, et en plus on déduit une partie de ce qu'on gagne aux impôts. De cette manière, on pourrait même gagner plus d'argent qui si on gardait les intérêts. »

7. Pourquoi n'avez-vous jamais investi dans l'ISR ?

HL : « Moi c'est plus par la paresse, ça me paraît trop compliqué et je ne suis pas très intéressé par l'argent et ses effets. Mais je me rends compte qu'il suffit probablement de quelques signatures et voilà. Ca n'est même pas par inquiétude, je n'y comprends pas grand-chose et c'est tout...Pas envie de faire la démarche quoi,

même si je suis convaincu. De plus je côtoie des milieux et des gens, ainsi que ma messagerie internet qui est parfois envahie par des messages divers mais bon voilà je n'ai pas le temps d'approfondir le sujet puisqu'il ne me préoccupe guère »

FM : « Mais c'est vrai que vous parlez aussi de manque d'information, et de difficulté de compréhension. »

MD : « Moi c'est parce que je ne me suis jamais posé la question mais maintenant je vais me renseigner un peu plus sur le sujet. »

AM : « Moi c'est parce que je n'ai pas vraiment de revenu non plus mais ça ne sera pas ma priorité dans les 10 prochaines années où je vais commencer à travailler non plus car des jeunes qui démarrent et qui ont les moyens d'investir j'en connais peu et je trouve que c'est intéressant s'il y a un réel engagement derrière et ce n'est pas un engagement qui se fait en 1 ou 2 ans. Peut-être plus tard quand j'aurai les moyens mais sûrement pas dans les 10 prochaines années. »

FM : « Et si demain tu avais un filleul et tu voudrais lui ouvrir un compte épargne, que ferais-tu ? »

AM : « Je ne pense pas que je le ferais dans une banque telle que Triodos. Déjà il faut faire la démarche pour les contacter, moi je préférerais clairement choisir la facilité et aller directement par internet »

CDB : « Mais Triodos fait aussi par internet hein. Il suffit d'y aller une fois ! »

FM : « Mais tu dois envoyer la copie de ta carte d'identité, etc. il y a juste un peu de démarche à faire. »

AM : « Moi je sais que si j'ouvre un compte pour ma filleule ça va me prendre 10 minutes quoi. »

MD : « Moi je pense que ça pourrait être intéressant de faire ça pour un jeune, c'est vrai que moi j'ai 3 filleuls et donc voilà c'est intéressant que eux apprennent à connaître ce produit et évidemment sur du long terme c'est avantageux qu'ils puissent faire passer le message »

AM : « Oui je ne sais pas »

AA : « Moi j'ai mon petit frère et ma petite sœur qui sont très jeunes et je pense qu'ils ont un compte à la banque de la Poste et je trouve ça bien quand on est jeune d'avoir une représentation financière de l'institut financier où l'on est. C'est bien d'avoir une valeur de quartier et de pouvoir aller retirer des petits montants tels que 10eur par exemple, plutôt que de devoir utiliser internet par exemple. C'est bien quand on a une banque propre et rien à côté. Si Triodos parvenait à se développer de cette façon, ça serait un plus et ils ont besoin de se matérialiser. »

FM : « Moi je pense qu'ils sont contre la proximité et contre les coûts engendrés par le fait de devoir développer les agences mais sans doute pas contre l'augmentation de leur masse de clients »

MD : « C'est quelque chose qui n'est peut-être pas assez concret moi je pense »

AM : « Moi je pense qu'en réduisant les coûts, ils réduisent aussi l'emploi qui est attaché au système financier car il y a quand même beaucoup de gens qui bossent dans les banques de croisement. Pour moi c'est le même principe que les caisses

électroniques chez Carrefour. S'ils installent ces machines, cela va encore réduire le personnel »

CDB : « Alors que vous êtes pour le fait de faire vos transactions par Internet et que vous n'avez pas besoin de personnes physiques présentes à votre banque ! »

AM : « Je n'ai jamais dit que j'étais un bon exemple non plus hein. C'est paradoxal et je pense que tout le monde veut payer le moins cher possible pour avoir le même service »

MD et CDB : « Non pas tout le monde ! »

CDB : « Pour en revenir à la banque de proximité, moi je pense plutôt que tous les enfants vont fonctionner par internet de plus en plus et je ne sais pas si le fait d'augmenter les agences est une bonne solution à long terme. »

AM : « Moi je trouve qu'on a un peu perdu le côté matériel suite à la relation avec les banques en fait. Maintenant ça ne choque plus personne de faire tout par internet »

MD : « Moi j'ai besoin du contact avec les gens, je refuse de travailler et de faire tout par voie électronique »

8. Voici des exemples de produits ISR. Si vous deviez en choisir un seul parmi ceux-ci, lequel choisiriez-vous et pour quelles raisons? Celui que vous rejettez ? Pourquoi ?

- a. Une SICAV dont l'argent est destiné à la reconstruction de maisons à Haïti ;
- b. Une société coopérative qui soutient le développement de produits artisanaux et locaux en Belgique ;
- c. Un portefeuille d'obligations dont l'argent est destiné à aider 15 entreprises actives dans le secteur pharmaceutique ;
- d. Un portefeuille d'actions dont l'argent sert à financer une entreprise dont le but est de mettre en œuvre des moyens pour lutter contre la pauvreté en Afrique ;
- e. Un compte à terme dont l'argent est utilisé pour financer une société qui lutte pour préserver les forêts amazoniennes ;
- f. Un produit d'assurance dont les fonds sont directement attribués à une société qui se bat pour la protection des animaux

AA : « Juste une question, est-ce que pour toi les entreprises pharmaceutiques sont socialement responsables ? Parce qu'en fait là-dedans on voit vraiment qu'il y a plusieurs cas différents, et donc ce qu'on peut voir du développement pour Haïti et pour l'Afrique, je trouve le pharmaceutique un peu piège...Enfin moi j'investirais dans la société coopérative pour le développement d'une activité en Belgique dans le sens où ça ne sert à rien de développer de gros projets à l'étranger si même ici on n'est pas capable d'avoir une structure claire et efficace ou qui donne la chance à tout le monde en Belgique»

MD : « Moi je ne vois pas pourquoi il faudrait une société pour développer l'artisanat local, si tu veux le faire rien ne t'en empêche. Enfin moi je choisirais plutôt les forêts amazoniennes car je serais plus pour préserver un peu la planète et les arbres sont synonymes d'oxygène et c'est le plus important pour moi »

HL : « Moi ça serait plutôt le portefeuille d'actions pour l'Afrique même si je ne sais pas vraiment la différence entre les actions et les autres produits »

FM : « Moi la société coopérative me tente aussi, c'est aussi de ce côté-là que j'ai été avec mon fonds Triodos aussi avec cette volonté de soutenir le local, de tout façon pour l'étranger je trouve qu'il y a des dons ponctuels possibles »

CDB : « Moi je suis pour le 2^{ème} projet aussi avec les mêmes arguments qu'Aurélien, d'abord le local avant l'étranger »

AA : « Aussi dans celui-là on gagne de l'argent »

MD : « Enfin moi je vois qu'ici les gens pensent d'abord à leur pays avant de soutenir les causes humanitaires et donc ça me gêne un petit peu. Mais moi je préférerais lutter contre la pauvreté en Afrique quand on voit tous ces gens qui souffrent ou encore pour les forêts qui alimentent nos poumons »

AM : « Oui mais si on sauve un hectare en Amazonie mais que pour ça on doit faire 10 aller-retour en avion pour amener des pots en terre cuite de Chine ce n'est pas non plus super alors qu'on aurait pu les faire en Ardennes. Je travaille parfois pour la Commission et quand on voit le nombre d'aller-retour que les gars de la Commission font juste pour parler de développement durable il y a quand même de quoi rigoler.»

AM : « Sinon moi j'ai choisi le 2^{ème} aussi pour le côté local d'une part et parce que je n'ai pas d'arguments contre comme tous les autres »

AA : « Et aussi parce que le 2^{ème} c'est 100% de l'investissement qui est dans la coopérative au contraire de la SICAV dans laquelle on va mettre par exemple 100eur et il y aura peut-être seulement 3-4eur qui serviront à reconstruire Haïti. Mais les 100eur iront à financer des multinationales qui ne sont pas fort éthiques »

AM : « C'est vrai qu'on n'a pas fait nos choix dans l'optique rentabilité mais bien dans notre rôle social »

9. En quoi spécifiquement n'est-il pas important pour vous d'investir dans l'ISR?

CDB : « Moi j'ai investi tard parce qu'avant je n'avais pas l'information et dès que je l'ai eue je me suis dit c'est certain je vais mettre mon épargne chez eux »

AA : « Moi ça serait par soucis de transparence je préférerais investir dans des compagnies sur lesquelles je me renseigne et dont je connais leur finalité plutôt que d'investir dans un fonds et que ce fonds soit dispersé»

MD : « Moi je ne vois pas vraiment de raison qui ne me ferait pas investir dans ce type de fonds »

HL : « Moi non plus je suis convaincu »

FM : « Moi je suis convaincu et informé depuis 3 ans et j'ai quand même mis plusieurs années avant de franchir le pas et je suis en train de me demander pourquoi. Je pense qu'il y avait ce côté de démarche administrative et le fait d'ouvrir un compte dans une autre banque, avec photocopie de la carte d'identité, etc. Et puis il y a aussi le fait qu'on n'est pas totalement rassuré du fait de toute la publicité d'autres banques et pas de la nôtre donc on se pose des questions et ça ne nous rassure pas entièrement. Même si ce n'est pas parce qu'une banque fait de la publicité qu'elle est plus solide et stable qu'une autre et quand j'en discute autour de moi tout le monde se dit mais enfin « Triodos c'est quoi ça pour une banque ». Il n'y a pas cette notoriété qui fait qu'on se dit que c'est un partenaire stable et solide. Et pourtant on donne quand même son argent à une banque et les gens se disent « il faut quand même que ça soit plus sûr que sous mon matelas. »

CDB : « C'est pour ça qu'il y a des gens qui ont perdu des millions en mettant leur argent dans une bonne banque qui avait une grande notoriété d'ailleurs »

FM : « Et puis il y a eu la crise qui est arrivée et qui a probablement profité aux banques plus durables et moins connues »

AM : « Mais est-ce que Triodos a perdu moins d'argent si on compare les mêmes produits ? »

10. Pensez-vous que le public est suffisamment sensibilisé à ce type d'investissement? Si non, quelle(s) solution(s) proposeriez-vous ?

CDB : « Non certainement pas mais il faut que les gens aient envie d'avoir cette information aussi et les matraquer ne sert à rien. Ce n'est pas facile il faut que les gens aient ce déclic de dire l'argent qu'est-ce que j'en fais ? Justement après cette crise financière est-ce que c'est encore bien de fonctionner comme on fonctionnait avant ? »

FM : « Moi je proposerais un reportage à « Question à la une » le mercredi soir, reportage un peu provoquant. Je pense aussi que les magazines Financité et autres sont un bon point de départ. Le problème c'est que c'est un circuit alternatif et qu'on ne peut pas se référencer aux grandes banques pour faire connaître ça et il faut essayer de passer par des autres canaux comme les écoles et l'idée du jeu Financité est aussi très bonne. Mais je reste sur l'idée de quelque chose de plus frappant comme un reportage tv, je crois que les médias ont une influence considérable sur le public. Mais il est vrai que pour moi il y a un premier frein au travers la complexité de la finance suite à la terminologie assez complexe et il y a des tas de gens en-dehors du fait de ceux qui n'ont pas les moyens d'épargner mais même ceux qui ont les moyens ne comprennent pas le langage financier. »

MD : « C'est vrai, et je crois que depuis septembre 2008 beaucoup de gens ne veulent plus qu'avoir un simple compte d'épargne minimum et plus où l'argent est assuré que de se planter en bourse »

11. Si vous deviez investir dans une entreprise ou dans un projet spécifique, quel serait-il (elle) ?

HL : « Moi ça serait probablement dans le social, un projet que des jeunes présenteraient, je leurs donnerais les moyens de bâtir le projet et je les encadrerais, voir de quoi il s'agit, et répondre à leurs questions,... »

MD : « Moi ça serait un projet pour qu'on puisse aboutir à une paix dans le monde même si je ne sais pas par quels moyens. »

FM : « Moi je pense souvent à l'avenir de nos seniors. Même si un jour ça m'arrivera, ça me préoccupe l'avenir de nos maisons de repos, c'est important et il n'y a pas souvent assez d'attention portée là-dessus »

CDB : « Moi ça serait des projets de création, création d'emploi dans la société »

AM : « Moi je ferais plutôt de la coopérative d'achat, pour faire un peu concurrence à tout ce qui est grande distribution pour globaliser tous les acteurs locaux pour leur permettre de vendre en une seule coopérative afin qu'ils aient un poids sur le marché. Si on parvenait à unifier tous les producteurs de viande et de légume en Belgique, tu peux être certain que si un jour ils disent stop à la grande distribution d'office ils discutent alors que pour l'instant ils sont tellement dispersés dans le pays qu'ils n'ont pas de pouvoir »

CDB : « Ca c'est un peu le même jeu que Triodos, beaucoup trop de gens connaissent ces petits magasins mais continuent à aller à leur Match ou à leur Delhaize. »

AM : « Moi je pense qu'il ne faut pas les concurrencer mais bien les influencer. Je m'explique imaginons que tous les producteurs de légumes en Belgique disent maintenant si Delhaize ne diminuent pas leurs prix, on va tous vendre chez Match et ils seront forcés de revoir leur prix. Car il serait d'office plus cher de tout importer. »

CDB : « Mais le projet existe il reste à faire l'effort de se déplacer c'est tout. »

AM : « Moi je trouve intéressant le principe de dire qu'on ne révolutionne pas le système mais qu'il peut évoluer de l'intérieur »

CDB : « Mais avant qu'il y ait l'envergure pour toucher toute une masse il faut d'abord se diriger vers eux »

MD : « Il y a une association comme ça qui évite d'aller acheter des produits à l'étranger mais je ne sais plus comment elle s'appelle. Il existe même un restaurant qui ne fonctionne qu'avec des produits belges. »

AA : « Moi mon projet il est énorme mais il serait consacré à la mobilité, essayer d'utiliser des voitures électriques. Il y a plusieurs solutions qui existent mais il y a des lobbys et les pouvoirs politiques qui sont contre dans le sens où ils essaient de faire des marionnettes qui nous agitent telles que la primus ou des choses comme celles-là, mais il existe aussi des voitures avec le moteur directement intégré dans la roue avec des batteries beaucoup plus puissantes et dont il serait possible de faire 600 km avec une seule recharge et même passer du 0 à 100 en 5secondes. Le projet est là mais on n'a pas l'argent suffisant pour le financer. On réduirait la pollution de manière considérable. »

AM : « Ton projet n'est pas viable à long terme dans tous les cas car il n'y a pas assez de minéraux pour faire suffisamment de batteries pour tout alimenter et en

partant de là l'éthique est condamnée. Par contre je sais qu'on a développé une voiture qui marche à l'air comprimé et ça pourrait marcher...»

AA : « En 2007 sur les 10 compagnies qui ont fait le plus gros profit il y avaient 7 compagnies pétrolières »

12. Si vous deviez associer l'investissement socialement responsable à un objet, quel serait cet objet selon vous?

HL : « Je pense à une bêche mais je ne sais pas trop bien pourquoi, sans doute pour replanter les arbres, local...»

FM : « Moi ça serait plus un tas de céréales, du côté du produit naturel...La finance ce n'est pas un but en soi, et ça doit servir à l'homme »

AA : « Moi ça serait un vélo car cela sert à l'homme pour avancer et utilise la force de l'homme pour avancer plus vite et cela démultiplie la force de l'homme et si le vélo est cassé on a besoin de la force de l'homme pour le réparer. »

CDB : « Moi ce serait plus l'image en rapport avec le soleil, quelque chose de lumineux car il faut mettre de la clarté, mettre de la lumière sur ces questions un peu sombres, un peu taboues et obscures. »

MD : « Moi je pense plus à des objets confectionnés pour les enfants, des radios, des lampes de poche,...et tu as plusieurs fonctionnalités je trouve vraiment ça génial parce que tu ne dois plus utiliser de pile et les enfants adorent ça. »

AM : « Moi ça serait un verre d'eau parce qu'on en a besoin et puis c'est rare, et ça peut tout dire et ne rien dire en même temps, c'est le principe de l'ISR pour moi. L'eau peut très bien te tuer comme te sauver, et l'ISR peut être efficace comme inefficace. »

C. Questions sur les banques

13. Je suppose que vous avez tous de l'argent en banque. Si oui, êtes-vous satisfaits des services offerts par votre banque ?

MD : « Moi je trouve qu'ils exagèrent un peu quand même car ils te proposent un service que tu dois payer, toujours nous obliger à payer, nous proposer toujours trop de services. Mais je reste satisfait en général »

HL : « Globalement oui »

AM : « Oui vraiment »

14. Pensez-vous que votre banque offre la possibilité de contracter des investissements socialement responsables ? Si oui, lesquels ?

FM : « Moi elle ne m'en a jamais parlé, c'est moi qui ai été m'informer sur le site internet et j'ai fait ce qu'il fallait pour répondre à mon choix donc oui je pense qu'elle a un rôle à jouer. Fortis ne m'a jamais proposé pro activement, ni dépliant ni rien du tout. La première fois que j'ai été confronté à cela c'était en lisant les magazines Financité et où j'ai vu le fonds Altervision. Donc je pense que ma banque a un rôle à jouer. Si Fortis n'avait eu aucun produit ISR, j'aurais peut-être mis l'entièreté de mon épargne dans une autre banque. »

CDB : « Mais le fait de ne pas proposer ce type de produit ne veut pas nécessairement dire que la banque ne s'y intéresse pas. Pour moi ça n'intéresse guère les banquiers d'en parler car ces produits leur rapportent moins que des produits ordinaires. »

MD : « Moi je suis d'accord, jamais ma banque ne m'a proposé d'investir ou de placer mon argent dans des produits socialement responsables. Et c'est seulement maintenant que je vais les interroger sur le sujet. »

HL : « Non jamais non plus »

AM : « Jamais entendu parler et je ne pense même pas qu'ils en proposent en fait »

15. Savez-vous ce que celle-ci fait avec votre argent ?

MD : « Ils investissent »

CDB : « Moi je le sais globalement quand même car il y a beaucoup à lire avec Triodos ils envoient un journal très régulièrement avec leurs projets, les courbes d'évolution, leurs activités et voilà je pense que c'est vraiment une des banques les plus transparentes »

FM : « Mais est-ce que les banques ne sont pas obligées aussi via un rapport d'activité d'expliquer ce genre de choses ? »

AM : « Si on veut le savoir il faut faire la démarche nous-mêmes »

MD : « Il faut faire la démarche je pense »

FM : « Ce qu'il y a aussi c'est que pour Triodos on fait un choix pour des raisons éthiques, morales,...et le rapport nous réconforte dans notre choix...Chez Fortis ça ne nous interpelle pas vraiment et ça ne m'intéresse pas de savoir dans quoi ils investissent »

➤ Et cela ne vous interpelle pas le fait d'apprendre que Fortis a investi dans l'armement comme l'a dit tout à l'heure Mr Landroit ?

FM : « Si tout comme le site « secret bancaire », celui-ci m'a interpellé quand j'ai vu toutes les grandes banques qui s'y trouvaient et je me suis dit alors « mais que faire maintenant ? » Je me suis dit chez Triodos pourquoi pas mais ne connaissant pas assez je n'ai pas osé tout de suite et comme je le disais tantôt je me voyais mal aller personnellement interroger mon banquier là-dessus »

MD : « Moi ce n'est pas ça qui me fait peur »

AA : « Pas exactement non »

CDB : « Je pense qu'il y a aussi beaucoup de clients qui se disent « mon argent est en sécurité, il me rapporte et à la limite ce que leur banque en font ça ne les intéresse vraiment pas et moi je trouve ça dommage de ne pas aller voir ce qu'il y a derrière. En attendant je suis bien contente d'avoir maintenant entièrement mon épargne chez Triodos»

FM : « Moi je pense aussi qu'il y a des tas de gens qui pensent que leur banque ne fait rien avec leur argent, qu'il est là et c'est tout, sans être utilisé »

16. Selon vous, laquelle de ces banques est la plus responsable et offre le plus grand choix de produits ISR par rapport aux autres ?

MD : « La plus responsable c'est Triodos »

AA : « BNP »

AM : « Moi je dirais Dexia ou le Crédit Agricole »

17. Votre banquier vous a-t-il déjà proposé de contracter un ISR ?

FM : « J'ai ma belle sœur qui est chez Fortis et qui a eu cette réaction assez sceptique en me demandant si je croyais vraiment en ces petites banques car elle manipule de l'argent à longueur de journée et elle me donne vraiment l'impression qu'elle ne trouve pas ça assez crédible »

MD : « Sur base de son expérience en plus, enfin on est convaincu ou on ne l'est pas »

18. Quelle serait, selon vous, la banque idéale ?

AA : « Une banque publique »

MD : « Une banque d'Etat »

AM : « Ce n'est pas toujours efficace pour moi ! »

AA : « Pour moi une banque d'Etat est présente partout donc offre plus de proximité, il n'y aura plus de fermeture de banque car elle ne fait pas de chiffre, il n'y aura pas de petites banques pirates sur internet,...il n'y aurait peut-être pas eu de problème avec la crise financière et pour moi une banque d'Etat réalise des investissements déjà plus responsables à la base. Elle est pour moi plus fiable. On attend d'elle qu'elle puisse gérer notre argent comme moyen d'échange mais pas comme un but en soi. Le problème des 5 ou 6 grandes banques belges, c'est que leur objectif premier est de faire de l'argent avec l'argent de ses clients.»

AM : « D'un autre côté la création d'argent entraîne la création d'argent. Maintenant si on se base uniquement sur les banques d'Etat elles

seront globalement inefficaces dans le sens où elles ne créent pas de valeur et cette valeur ne peut être réinvestie»

AA : « Oui mais à la base tu as quand même la BNB, et ce sont les banques commerciales qui sous-traitent à la BNB qui se prend de nombreuses parts au passage. Alors qu'à la base il n'y a pas lieu d'avoir ces frais et que ces frais peuvent générer beaucoup de chômage »

AM : « Moi je pense que la banque idéale en soi n'existe pas et que ça dépend surtout de l'évolution du marché. Tant que les mentalités du marché n'auront pas évolué ça ne changera rien car la banque suit ce que veut le marché et le jour où le marché aura envie d'être éthique et solidaire les banques devront le devenir également sinon elles n'arriveront pas à survivre. Et je ne pense pas qu'une banque d'Etat soit la solution car on a quand même vu que tous les pays qui ont été gouvernés par l'Etat, un jour où l'autre ce pouvoir est tombé à plus ou moins long terme. »

MD : « Moi je dirais alors une banque telle que (Parastatel) qui est en partie majoritaire, un peu dans le privé et à la fois dont l'Etat détient une partie »

FM : « Moi je dirais alors des banques plus règlementées mais bon on connaît toute la difficulté d'imposer des règlementations et les négociations au niveau européen et international et on reconnaît aussi l'intelligence de la finance pour éviter les règlementations »

19. Si vous deviez associer votre banque à un animal, quel serait-il?

CDB : « Moi je dirais un papillon pour Triodos et des dinosaures pour les autres. Un papillon car il se transforme et c'est le symbole de la liberté »

MD : « Moi ça serait un requin pour AXA, ils essaient de pomper tout ce qu'ils trouvent sur leur passage »

AA : « Moi je pense à un ours parce que ça inspire la confiance »

FM : « Moi je ne sais pas quel animal mais un qui sort de sa forêt de temps en temps pour être beau et reluisant et ensuite qui va se planquer sans trop savoir ce qu'il fait. Donc c'est l'idée à la fois de faire des choses derrière le dos et de temps en temps se montrer et faire le beau. Un peu comme un renard, assez rusé. »

AM : « Moi j'avais le renard en tête aussi, rusé on pense à ce que les gens attendent et on pique un maximum de bénéfice là où on peut »

D. Questions personnelles

20. Après ce dont on vient de parler durant cette discussion, comment voyez-vous l'investissement socialement responsable ?

MD : « Positivement. »

AM : « Moi je dirais plus en cours de création, je serai convaincu dans 10 ans quand ça marchera vraiment, mais je ne pense pas que c'est encore assez développé à court terme»

MD : « Et si demain tu venais à gagner 1000000 d'euros, tu en ferais quoi ? »

AM : « Je ne les mets pas là-dedans. Peut-être dans 10 ans mais pas maintenant, ça c'est clair »

CDB : « Mais si tout le monde se dit la même chose on n'avance pas »

AM : « Moi je considère que entre faire du capitalisme pur de façon humaine et faire du socialisme avec une partie faite égoïstement, ça change guère. Ca s'est vu plein de fois, le problème ne vient pas des grands capitalistes qui montent des grosses entreprises multinationales, le problème c'est comment ils considèrent le personnel qu'ils embauchent et des choses comme ça. Donc moi si je venais à gagner une telle somme je ferais plutôt mon truc dans mon coin mais humainement plutôt que de le placer à des gens par rapport auxquels je n'ai pas forcément le contrôle de la totalité de mon argent et en ayant aucune confiance dans ce que je ne maîtrise pas. Par exemple ma banque je sais très bien qu'ils font des tucs crapuleux mais bon voilà quoi je le sais dès le départ»

HL : « Moi je trouve ça très positif »

AA : « Pour moi c'est beaucoup du marketing. Il faudrait voir par rapport aux projets mais vu la manière dont le sujet est présenté, il y a beaucoup de sociétés qui font ça juste pour faire vendre ou pour se donner une belle image le projet ne suit pas forcément derrière. Donc tant que ça n'est pas vraiment institutionnalisé, je reste perplexe »

21. Seriez-vous prêt à investir dans ce type de produit si vous aviez de l'argent?

MD : « Oui clairement »

HL : « idem »

CDB : « idem »

FM : « idem »

AM : « Moi j'attendrais encore un peu »

AA : « Moi je préfère faire société par société que de tout mettre dans une même société qui dit qu'elle a des projets durables ou alors comme l'exemple de Carrefour qui est alors « durable » »

CDB : « Moi je voudrais quand même rajouter c'est que oui ce qu'on a dit aujourd'hui m'a quand même interpellé et je pense qu'il faut toujours rester vigilant et à l'occasion j'essaierai de m'informer à ce niveau-là »

FM : « Aussi d'autres se disent tiens c'est une mode ça va passer, car il est vrai qu'on parle aujourd'hui beaucoup de l'environnement, de la crise,...et donc on en parle suite à ces opportunités mais est-ce que ça ne pas être juste temporaire ? »

CDB : « Mais quand même Triodos tient déjà depuis 30 ans maintenant »

AA : « Mais actuellement on change de banque beaucoup plus facilement qu'il y a 30 ans »

AM : « On peut le faire facilement mais de là à le faire c'est un autre problème »

CDB : « Mais on ne le fait pas, c'est comme quand il y a eu la libéralisation des gaz, téléphone et électricité, très peu de gens ont bougé »

MD : « Pour moi les gens sont ancrés dans leurs habitudes et ont du mal à en changer »

22. Qu'est-ce qui pourrait vous inciter à réaliser un investissement socialement responsable (mis à part le fait qu'il faut de l'argent)?

AA : « La nature du produit »

AM : « Moi je dirais la transparence. Si c'est transparent à 100% oui. Je suis sûr que Fortis ne met pas plus de 10% de ses fonds dans l'armement, dans ce cas on peut dire qu'ils sont aussi transparents que Triodos si on suit la logique du « on ne peut pas tout maîtriser »

MD : « Je trouve que la transparence est hyper importante »

HL : « Le fait de ne plus être dans cette idéologie du profit à tout prix, du bénéfice nécessaire et de la croissance du fonds »

FM : « Je pense qu'on doit se trouver dans une démarche où on se sent investi par l'argent qu'on dépose. Avant on disait souvent que l'argent dormait et maintenant quand on fait ce type de placement je pense qu'on doit prendre le temps de s'informer et on entre dans une démarche où finalement on ne crée pas de la valeur mais on soutient des projets pour l'éthique et le social, on se sent responsable »

CDB : « Oui moi aussi je pense qu'on a l'impression de faire plus partie de la société »

MD : « Oui on se sent plus investi et plus impliqué »

FM : « Je crois juste que le frein qu'il y a c'est qu'on dépose notre argent là-dedans. On est un peu comme les investisseurs chevronnés qui suivent l'évolution de la bourse et je crois que c'est cela qu'on doit essayer de reproduire mais dans nos investissements responsables. Le fait de se demander quels projets existent et lequel je vais choisir et c'est à ce moment qu'on a vraiment l'impression d'être acteur de son choix. Mais une fois de plus respectent-ils notre choix ? On le suppose ! J'y crois donc je fais confiance mais ça pourrait aussi être du pur marketing »

CDB : « Moi je trouve que par cette démarche on fait plus partie de la société,

23. Quelle solution suggérez-vous à la crise financière ?

MD : « Moi je ne vois pas le lien du tout, qu'il y ait crise ou non ça ne change rien pour moi, c'est ou j'ai envie d'investir ou non mais la crise ne m'influence absolument pas »

FM : « Moi la crise m'a quand même incité, ce que je n'aurais pas fait si je ne connaissais pas, à essayer de réveiller un peu les consciences autour de moi »

CDB : « Moi je pense que ça apporte quand même certaines réponses à la crise dans le sens où des banques telles que Triodos ne proposent pas d'investissements « dangereux » mais ce qui s'est passé c'est qu'il y a eu un effet de domino suite à des banques qui ont accumulé des placements à risques donc c'est peut-être une possibilité mais qui reste utopique parce que les autres banques ne vont jamais aller dans ce sens-là totalement. Et on voit d'ailleurs bien que les réflexes financiers sont les mêmes et qu'on recommence les mêmes méthodes en se disant de prendre quelques précautions mais sans plus »

AA : « Mais oui je pense que maintenant les gens épargnent un peu plus quand même et investissent un peu moins qu'avant la crise »

24. Avez-vous un message à adresser aux professionnels de la finance ?

CDB : « Moi je n'ai rien à leur dire »

AM : « Moi je ne pense pas que ça soit eux le problème, c'est un peu trop facile de les tenir pour responsables. Ils ont juste fait ce pourquoi ils sont payés pour et voilà. »

MD : « Mais bon ils jouent quand même avec l'argent des autres »

AM : « D'accord mais on les a mandatés pour le faire. Selon moi ce sont des prestataires de services. Ceux qui ont créé la crise ce sont aussi les investisseurs qui ont demandé du rendement en plaçant leur argent dans des fonds à haut risque »

MD : « Mais à partir du moment où tu es professionnel, tu ne peux pas prendre des risques à mettre en danger toute une économie. »

FM : « On a certainement dépassé une certaine morale »

AM : « Pour moi c'est plus global que de s'arrêter aux professionnels de la finance, beaucoup trop de gens ont dépassé la morale. Je pense que les particuliers ont mandaté les professionnels pour faire leur non morale qu'eux n'avaient pas envie de faire »

CDB : « Oui mais bon ce sont des professionnels, ils n'auraient pas du tout accepté ! »

AM : « Pour en revenir au système américain dans lequel on a accordé des prêts à des personnes en incapacité de remboursement, alors ce système était pervers dès le départ et là les professionnels sont à accuser »

AA : « Mais le problème est dans toute l'économie mondiale en général; le déficit de la balance commerciale s'élève à 600 milliards par an, donc il faut créer de la valeur à côté pour combler ce déficit et c'est pour ça que périodiquement il y a

des bulles telles que la bulle des subprimes pour créer de la valeur à partir de là »

CDB : « Mais ce sont quand même les professionnels de la finance qui créent ces bulles ? »

AA : « Non c'est plus les marchés monétaires »

AM : « Mais c'est autant les politiques ; qui dévaluent le dollar ce sont les politiques américaines donc c'est eux aussi qui sont en cause en sachant très bien qu'ils vont dévaluer le dollar pour réduire ces bulles. Mais qui élisent ces politiques se sont aussi les gens, ils vont élire des politiques pour avoir droit à une maison par exemple »

MD : « Enfin pour terminer moi je demanderais à ces professionnels de la finance d'être un minimum intègres »

AA : « Mais c'est vrai qu'ils ont besoin d'argent et font leur boulot et même s'ils devenaient intègres, le système à la base n'est pas bon. Quand je vois qu'on peut se faire plus d'argent en jouant en bourse sur internet plutôt qu'en travaillant normalement, à partir de là on se dit qu'il y a un problème ! Et le problème est là car pour pouvoir jouer avec l'argent il faut bien que d'autres le créent. »

25. Avez-vous quelque chose à rajouter ou un avis que vous aimeriez partager ?

Rien de particulier